OFF
I52A1
C6471

A13/R5-1943.

PROVINCE DE QUÉBEC

INDUSTRIE ET COMMERCE
PROVINCE DE QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE

# LE COMTÉ DE

# RIVIERE-DU-LOUP

---

*Inventaire des*
*Ressources naturelles et industrielles*

—1938—

---

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.,
Ministre.

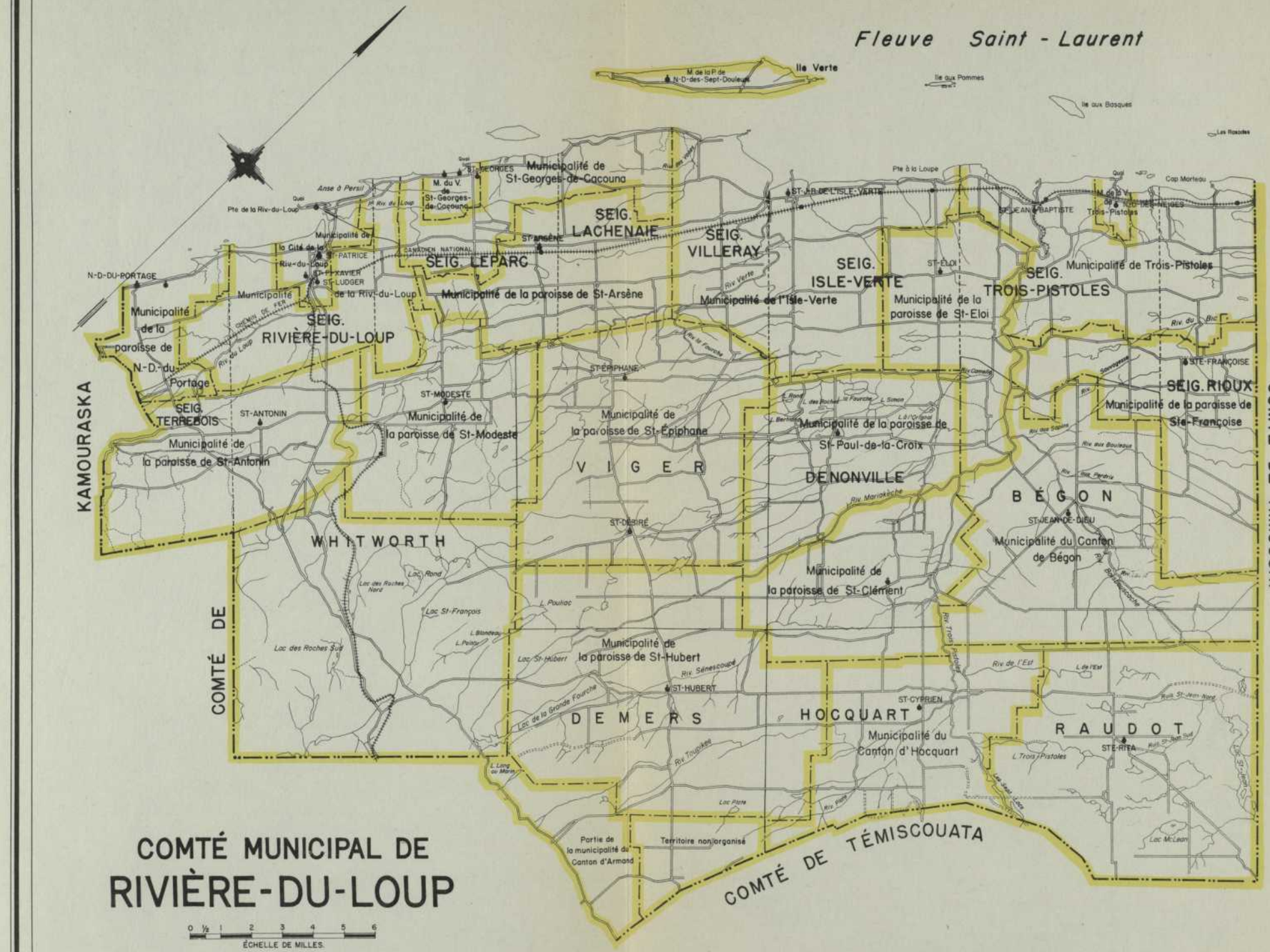
LOUIS CODERRE, L.S.C.
Sous-ministre.

---

1943




Bibliothèque Nationale du Québec




# COMTÉ MUNICIPAL DE RIVIÈRE-DU-LOUP

0 ½ 1 2 3 4 5 6

ÉCHELLE DE MILLES.

Service de la Cartographie Économique, Ministère de l'Industrie et du Commerce.

OFF
I52A1
C6471

PROVINCE DE QUÉBEC

# LE COMTÉ DE

# RIVIERE-DU-LOUP

---

*Inventaire des*
*Ressources naturelles et industrielles*

— 1938 —

---


MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.,
Ministre.

LOUIS CODERRE, L.S.C.
Sous-ministre.


---


1943

# TABLE DES MATIERES

*CARTE DU COMTE*


| | | | *Page* |
|---|---|---|---|
| | | Préface | 9 |
| Chapitre | I | Délimitation du comté | 11 |
| Chapitre | II | Historique | 12 |
| Chapitre | III | Aspect Physique | |
| | | 1) Topographie | 15 |
| | | 2) Géologie | 15 |
| | | 3) Hydrographie | 17 |
| | | 4) Climat | 18 |
| Chapitre | IV | Population | 22 |
| Chapitre | V | Synthèse de l'Economie du Comté | |
| | | 1) Agriculture | 31 |
| | | 2) Colonisation | 52 |
| | | 3) Pêcheries | 52 |
| | | 4) Industries | 54 |
| | | a) Industries dérivées de l'agriculture | |
| | | b) Industrie du bois | |
| | | c) Autres industries | |
| | | 5) Transports | 62 |
| | | 6) Ressources minérales | 67 |
| | | 7) Forces hydrauliques | 69 |
| | | 8) Tourisme | 69 |
| Chapitre | VI | Monographie économique de la Cité de Rivière-du-Loup | 72 |
| Chapitre | VII | Conclusion | 90 |

Appendice : Industries du Comté de Rivière-du-Loup.

# PREFACE

Le texte qui suit est une synthèse du rapport de l'inventaire des ressources naturelles de la Province, effectué au cours de l'été 1938 dans le comté municipal de Rivière du Loup par l'Office des Recherches Economiques, en vertu de la Loi I, Edouard VIII, 2ième section, chapitre 4.

Le rapport, tel que présenté par l'Office des Recherches économiques, contenait des monographies économiques de chacune des municipalités du comté, c'est-à-dire une étude détaillée de la géographie, de la population et de l'économie de chacune de ces municipalités. Afin de ne pas alourdir la présente publication, il a été décidé de ne pas y reproduire ces monographies. Les renseignements qu'elles contiennent ont d'ailleurs servi de base à la préparation de l'étude générale du comté, et, par conséquent, sont substantiellement contenus dans cette étude. Cependant, une exception a été faite en faveur de la Cité de Rivière du Loup, " la principale agglomération urbaine de la rive-sud de l'estuaire du St-Laurent ".

Il convient enfin de noter que l'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, de la production des beurreries et des fromageries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, rendement, cheptel, marchés, revenus, etc.), sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela, et il ne faut pas s'attendre de trouver ici une rigoureuse exactitude statistique. Elle est manifestement impossible à obtenir en matières comme celles-ci. Malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir aux enquêteurs des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent donner que des approximations. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à

moins d'effectuer un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; aucun cultivateur ne peut dire, car il ne tient généralement pas de comptes, exactement combien lui ont rapporté ses ventes de produits agricoles. Même lorsque le dénombrement est possible (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, paraissent suspectes.

# *Rivière du Loup*

## CHAPITRE I

●

### DELIMITATION DU COMTE

Les Statuts de Québec, 22 George V, 1931-32, chapitre 16, art. 7, paragraphe 7, décrivent ainsi le comté de Rivière-du-Loup:

"Le district électoral de Rivière-du-Loup est borné: au nord-est par le district électoral de Rimouski; au sud-est, par les districts électoraux de Témiscouata et de Kamouraska; au sud-ouest, par le district électoral de Kamouraska, et au nord-ouest par le fleuve St-Laurent et comprend l'Ile Verte et les îles les plus rapprochées situées, en tout ou en partie vis-à-vis de son territoire; ces bornes sont décrites comme suit: partant d'un point sur le fleuve St-Laurent, situé au sud-ouest de l'église de Notre-Dame-du-Portage (environ 14 arpents); de là, suivant la limite entre les districts électoraux de Témiscouata et de Kamouraska jusqu'à la limite sud-est du canton de Whitworth; de là, suivant l'arrière-ligne de ce canton jusqu'à l'ancien chemin Témiscouata; de là, vers l'est, suivant l'ancien chemin Témiscouata jusqu'à la ligne seigneuriale du Lac-Témiscouata; de là vers le nord-est suivant cette ligne seigneuriale jusqu'à la ligne entre les cantons Raudot et Robitaille; de là suivant ladite ligne entre les cantons Raudot et Robitaille jusqu'à la ligne nord-est dudit canton Raudot; de là, allant nord-ouest et suivant la ligne entre les Cantons Raudot et Bédard prolongée jusqu'au fleuve St-Laurent.

"Ce district électoral ainsi borné comprend les seigneuries des Trois-Pistoles, de l'Isle-Verte, de Villeray, de LeParc ou Cacouna et une partie de la seigneurie de la Rivière-du-Loup; les cantons Bégon, Demers, Denonville, Hocquart, Raudot, Viger et Whitworth.

"Le district électoral de Rivière-du-Loup renferme les municipalités suivantes: la cité de Rivière-du-Loup (1 Geo. V (1910), c. 56; 9 Geo. V, c.100); la ville de Trois-Pistoles (6 Geo. V, c. 62); le village de Saint-Georges-de-Cacouna; la municipalité de l'Isle-Verte, la municipalité de la Rivière-du-Loup (en bas) comprenant la paroisse de St-Patrice, la municipalité des Trois-Pistoles, les municipalités de paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, de St-Antonin, de St-Arsène, de St-Clément, de Saint-Eloi, de Saint-Epiphane, de Sainte-Françoise, de Saint-Georges-de-Cacouna, de Saint-Hubert, de Saint-Modeste, de Saint-Paul-de-la-Croix; les municipalités du canton de Bégon, du canton de Hocquart; la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Portage, — moins la partie de cette municipalité autrefois comprise dans la municipalité de la paroisse de Saint-André, qui appartient au district électoral de Kamouraska."

Cette description est celle du comté de Rivière-du-Loup tel qu'il se trouvait au moment de la visite des enquêteurs de l'Office des Recherches Economiques en 1938.

Il est à remarquer qu'en 1939, par le Statut 3, Geo. VI, chapitre 7, art. 13, les comtés de Kamouraska et de Rivière-du-Loup ont été réunis en un seul, sous le nom de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

# CHAPITRE II

●

## HISTORIQUE

Une tradition locale veut que Champlain ait, pour la première fois, rencontré la nation des Loups, qui habitait la région, près de la rivière du loup qui porte encore le nom de cette tribu sauvage. Cependant, avant la fin du XVIIième siècle, aucun établissement d'Européens ne se fit dans le territoire qui forme aujourd'hui le comté de Rivière-du-Loup. Jusque là, il est permis de croire que les Français qui fréquentaient cette région y venaient principalement dans le but de trafiquer avec les sauvages.

C'est en 1673 seulement qu'eurent lieu les premières concessions de seigneuries dans Rivière-du-Loup. De 1673 à 1751, huit seigneuries furent concédées dont sept le long de l'estuaire et l'autre à l'intérieur des terres (Madawaska), sans compter les seigneuries Terrebois et Rioux qui se trouvent principalement dans Kamouraska et Rimouski.

Le 23 décembre 1673, la Compagnie des Indes Occidentales concède les deux seigneuries de Rivière-du-Loup et de Le Parc ou Cacouna. La première l'est au Sieur Aubert de la Chesnaye; elle comprend "la continence de terre de trois lieues de profondeur sur le grand fleuve St-Laurent, du côté du sud, à prendre en remontant le dit fleuve depuis la borne de la terre concédée au sieur de la Chesnaye, sur la rivière du Loup". La ville de Rivière-du-Loup et la paroisse de St-Antonin sont aujourd'hui situées dans les limites de cette seigneurie.

La seigneurie Le Parc fut concédée au Sieur Daubier du Parc par la Compagnie des Indes Occidentales. Elle comprend "une continence de terre sur le grand fleuve St-Laurent, du côté du sud, à prendre aux bornes de la concession du sieur de la Chesnaye sur la rivière du Loup, sur une étendue de deux lieues de face et deux lieues de profondeur, que l'on nommera dorénavant Leparc, pour par le dit Daubier du Parc jouir à perpétuité..." Les paroisses de Cacouna et de St-Arsène sont partiellement situées dans cette seigneurie.

Les seigneuries de Lachenaie et de Villeray furent concédées le 5 avril 1689 par le marquis de Denonville au Sieur de Villeray pour le Sieur d'Artigny, fils, et au Sieur de la Chesnaie. Elles comprennent l'étendue de terre qui se pouvait rencontrer entre les concessions, savoir: "Le Parc au sud-ouest et l'Ile-Verte au nord-est, avec deux lieues de profondeur, de laquelle étendue ils jouiraient moitié par moitié". Une partie de la paroisse de St-Arsène est aujourd'hui située dans la seigneurie de Lachenaie; de même, la paroisse de l'Ile-Verte couvre partiellement la seigneurie de Villeray.

La seigneurie de l'Ile-Verte fut octroyée par MM. de la Barre et Desmeules, le 20 avril 1684, aux Sieurs de la Cordonnière et d'Artigny. Elle comprend "une étendue de deux lieues, prés et bois, de front sur le fleuve St-Laurent, sur deux lieues de profondeur dans les terres, à prendre depuis une rivière qui est vis-à-vis l'Ile-Verte, du côté sud de la dite ile, icelle dite rivière comprise, jusqu'à deux lieues en descendant le dit fleuve, ensemble les battures, les îles et îlots qui se rencontrent vis-à-vis des dites deux lieues jusqu'à la dite Ile-Verte icelle même comprise . . . " Les paroisses de l'Ile-Verte et de St-Eloi sont situées en partie dans ce territoire.

Enfin, la seigneurie de Trois-Pistoles fut concédée à Chs-Denis de Vitré le 6 janvier 1687. Elle comprend "deux lieues de front le long du fleuve St-Laurent ,du côté du sud, à prendre depuis la concession du Sieur Villeray en descendant le dit fleuve St-Laurent, la rivière des Trois-Pistoles comprise, et les îles qui se trouveront dans les deux lieues de la présente concession, sur deux lieues de profondeur, même l'isle au Basque si elle se trouve dans la dite quantité présentement concédée . . . " La paroisse de Trois-Pistoles couvre maintenant cette seigneurie.

Dès 1689, tout le territoire en bordure du fleuve était donc déjà concédé. C'est là aussi que se fondent les premiers établissements. Mais à ce moment, la population est très clairsemée. A la fin du XVIIième siècle, on ne compte qu'une vingtaine d'habitants entre la Rivière-du-Loup et le Bic. En 1711, au delà de Kamouraska, il n'y a encore que 227 âmes qui habitent ce territoire. En 1765, Rivière-du-Loup ne renferme que 68 habitants. D'autre part, Trois-Pistoles, qui a reçu son premier colon en 1697, et l'Ile-Verte, commencent à peine à se peupler. Mais en 1790, la population de Rivière-du-Loup est passée à 361 habitants, celle du Portage à 338, de l'Ile-Verte à 335 et de Trois-Pistoles à 196. En tout, Témiscouata renferme à ce moment quelque 1,250 habitants. Le nom de Témiscouata (comté fédéral actuel comprenant Rivière-du-Loup et Témiscouata) apparaît pour la première fois dans les recensements officiels en 1861. La population du comté est alors de 18,561 âmes. Elle s'échelonne surtout le long du fleuve où neuf paroisses sont déjà fondées. Voici quelles sont ces paroisses avec l'année de leur fondation:

| | |
|---|---|
| Rivière-du-Loup | 1813 |
| Cacouna | 1825 |
| Trois-Pistoles | 1827 |
| L'Ile-Verte | 1828 |
| St-Arsène | 1846 |
| St-Eloi | 1848 |
| Notre-Dame-du-Portage | 1856 |
| St-Antonin | 1856 |
| St-Modeste | 1856 |

Depuis 1861, les paroisses suivantes ont été créées:

| | |
|---|---|
| St-François-Xavier-de-Viger | 1870 |
| St-Paul-de-la-Croix | 1870 |
| Ste-Françoise | 1873 |
| St-Jean-de-Dieu | 1873 |
| Notre-Dame-de-l'Ile-Verte | 1873 |
| St-Epiphane | 1875 |
| St-Clément | 1881 |
| St-Hubert | 1885 |
| St-Cyprien | 1886 |
| St-Jean-Baptiste-de-la-Rivière-de-Trois-Pistoles | 1906 |
| St-François-Xavier | 1905 |
| St-Ludger | 1905 |

Depuis le début du XXième siècle, une seule paroisse s'est ouverte: celle de Ste-Rita dans le canton Raudot. Fondée en 1918, la colonie de Ste-Rita n'a eu de prêtre desservant qu'en 1929; depuis une dizaine d'années, c'est une paroisse de colonisation régulièrement desservie par un curé. Maintenant, on peut dire que l'âge de la colonisation est terminé dans le comté de Rivière-du-Loup et que de nouvelles paroisses ne sauraient être créées qu'en morcelant celles qui existent déjà. Les régions fertiles sont toutes livrées à l'agriculture et l'occupation du sol s'est poursuivie jusqu'à l'intérieur du comté; les développements possibles porteront désormais sur la partie de ce territoire située plus au sud, dans le Témiscouata.

# CHAPITRE III

●

## ASPECT PHYSIQUE

### 1) TOPOGRAPHIE

Du point de vue topographique, le comté de Rivière-du-Loup se partage en deux régions naturelles bien distinctes: la plaine du littoral étagée en terrasses en bordure de l'estuaire et le plateau intérieur du type apalachien.

La première région, formée d'une bande d'une dizaine de milles de largeur parallèlement au fleuve, s'élève à une altitude moyenne de 315 pieds à la gare de Rivière-du-Loup, 246 à Cacouna, 275 à St-Arsène, 109 à l'Ile-Verte, 139 à St-Eloi et 115 à Trois-Pistoles; dans l'ensemble, cette altitude générale varie de 100 à 250 pieds le long du chemin de fer Intercolonial. Cette région constitue la zône des paroisses hautement agricoles, qui s'étagent en terrasses suivant des escarpements assez prononcés. Ces terrasses sont fort nombreuses: de Trois-Pistoles à St-Jean-de-Dieu, par exemple, on en compte pas moins de treize et encore s'agit-il de celles que l'on discerne d'un rapide coup d'oeil.

Le plateau intérieur, qui s'élève rarement à plus de 1,000 pieds d'altitude, commencerait selon une ligne imaginaire qui relie St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Paul-de-la-Croix et Ste-Françoise pour s'étendre jusqu'à la limite sud du comté. Ce plateau, légèrement ondulé, aux vallées peu profondes et aux gonflements arrondis, s'étage graduellement en gradins par une série de paliers plus ou moins abrupts. Le relief de cette région est peu tourmenté: "au sud de Trois-Pistoles, passé St-Jean-de-Dieu, le paysage est de plus en plus plat vers le S.E., et la plate-forme se déroule presque infinie dans cette direction, avec quelques lignes boisées un peu plus hautes. Derrière Rivière-du-Loup, ce sont encore des ondulations très fuyantes, de plus en plus amorties, qui vont s'atténuant vers le lac Témiscouta". (R. Blanchard).

---

### 2) GEOLOGIE

On admet généralement aujourd'hui que le comté de Rivière-du-Loup, à peu près en entier, est formé du Sillery qui appartient lui-mêmeà l'Ordovicien. L'étude la plus récente sur le sujet a été préparée par M. H. W. McGerrigle et publiée dans le Rapport annuel du Service des Mines de Québec pour l'année 1933. Nous reproduisons ici les parties du travail de M. McGerrigle qui nous intéressent plus spécialement.

*Distribution*

"La formation de Sillery est largement représentée le long de la rive sud du St-Laurent, depuis Lévis jusqu'à la péninsule de Gaspé. Elle forme une bande dont la largeur varie entre quatre et vingt milles ou davantage. Dans le comté de Témiscouata, on y trouve une étendue considérable dont le sous-sol est constitué de cette formation et qui se prolonge à l'intérieur des terres jusqu'à une distance de 27 milles du St-Laurent. La formation de Sillery y atteint presque

le pied du lac Pohénégamook, dans la partie sud-ouest de la région, et une ligne située à trois milles environ au bord du lac Témiscouata dans la partie sud-est."

**Lithologie**

"Au point de vue lithologique, le Sillery est une série de lits interstratifiés d'ardoises rouges, vertes, grises, et noires avec des grès, des quartzites et, par endroits, des bancs et des lentilles de calcaire et de conglomérat calcarifère. En général, on en reconnaît deux grandes zones dans la région."

Le comté de Rivière-du-Loup est situé presque en entier dans celles des deux zones qui s'étend du St-Laurent vers l'intérieur sur une distance de 16 à 20 milles. Cette zone renferme des ardoises rouges et vertes, et des grès de couleur gris et vert-beige. On y trouve aussi des ardoises noires et gris foncé et d'autres types de roches dont voici la description:

"Des lits de quartzite gris foncé se rencontrent partout interstratifiés dans les ardoises, et leur épaisseur est d'ordinaire d'un pied, quoique les bancs de plus de quatre pieds ne soient pas rares. On y trouve aussi, répartis de la même manière, des lits de calcaire dur, gris, d'une épaisseur d'un pied ou moins, ainsi que de petites lentilles de conglomerat renfermant surtout des cailloux de calcaire.

"En outre des ardoises et des lits qui y sont interstratifiés, on rencontre parfois des bancs de grès grossiers ne dépassant pas ordinairement trois pieds d'épaisseur et séparés par de minces lits argileux, le tout formant une succession de bancs de grès dont l'épaisseur, à certains endroits, est supérieure à 150 pieds. Là où ces grès affleurent dans la vallée du St-Laurent, ils forment des collines élevées que l'on aperçoit de loin. Nous n'avons pas trouvé d'indice de renversement dans ces grès, bien qu'il soit évident que les ardoises et les lits qui y sont interstratifiés ont été affectés par un plissement intense et renversés vers le nord-ouest.

"Un type de grès d'un vert beige, que l'on décrit souvent comme étant le grès caractéristique du Sillery, se présente en bancs ou en lentilles dans les ardoises. Ce grès forme le sous-sol d'une zone de plusieurs milles carrés dans la partie ouest de la région étudiée. Si l'on en juge d'après la carte Logan et d'après la preuve fournie par la distribution et la structure dans cette région, cette zone gréseuse représente une énorme masse lenticulaire dans les ardoises de Sillery. On rencontre des affleurements isolés de grès sur la route qui conduit de St-Alexandre à Escourt, sur une distance d'environ douze milles vers le sud à partir de St-Alexandre. Dans cette zone, nous n'avons pu relever la présence d'aucun type autre de roche. La largeur de la formation reste apparemment constante sur une distance de neuf ou dix milles vers le nord-est; au delà, la formation se présente sous forme de deux langues d'inégale largeur séparée l'une de l'autre par des ardoises et des quartzites du Sillery.

"Les échantillons prélevés de ces grès verts sont d'un grain moyennement grossier et renferment du quartz, du feldspath et du mica; ces grès contiennent parfois des fragments d'ardoise noire ou de schiste, dont la forme aplatie, arrondie, donne l'impression qu'ils étaient incorporés dans les grès sous forme de galets tendres et argileux. Les grains de quartz constituent 40 à 50 pour cent de la roche, et la quantité de feldspath est suffisante pour justifier le terme d'arkose. Les grains de quartz examinés en coupe mince, ont un contour parfois anguleux, parfois arrondi, et leur grosseur dépasse 3mm.; le broyage est manifeste dans quel-

ques-uns de ces grains. L'orthose se présente en grains troubles ou décomposés, avec une grosseur atteignant 2mm. D'un autre côté, l'oligoclase est bien conservé; il remplit en grande partie les interstices et est probablement secondaire bien qu'il soit aussi présent en grains détritiques quelque peu arrondis; certains cristaux sont déformés. Dans les coupes minces, on voit de menus grains épars de muscovite, de biotite, de magnétite, de zircon, de rutile, d'épidote et de graphite. La pâte renferme en abondance de la chlorite et de la séricite qui se présentent sous forme de paillettes autour des grains de quartz et de feldspath; on y trouve aussi de la silice secondaire, de la serpentine et de la limonite. En général, la structure est massive, avec peu de traces de feuilletage.

"Les caractéristiques des ardoises rouges, vertes et autres de la formation de Sillery, de même que leurs couches associées, ont été décrites à maintes reprises, et il n'est pas nécessaire de les revoir ici. Une constatation, quoiqu'elle ne porte que sur un détail, mérite cependant d'être mentionnée. Près de Rivière-du-Loup, dans deux petites lentilles de conglomérat de calcaire, des "grains sphériques" de ce qui, dans un échantillon, paraissait être de petites parcelles d'argile foncée, quoique plus dures, parsèment la roche. On peut voir sur une surface de six pouces sur six, 25 ou 30 de ces "boulettes" dont la grosseur va jusqu'à 5mm. En décrivant la présence de grains semblables, observés dans les environs de Rivière-Ouelle, Logan concluait que c'étaient des nodules phosphatiques. L'analyse chimique de ces petites masses sphériques confirme cette opinion."

---

## 3) HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique du comté de Rivière-du-Loup comprend trois rivières principales qui drainent les terres vers l'estuaire du St-Laurent. Ce sont: la rivière du Loup, la rivière Verte et la rivière Trois-Pistoles. Dans le sud du comté, quelques autres petits cours d'eau s'orientent par contre vers le versant de la rivière St-Jean, N.B.

La rivière du Loup prend sa source dans le comté de Kamouracka qu'elle traverse en grande partie dans une direction à peu près parallèle au littoral et se jette dans le St-Laurent à Rivière-du-Loup, après avoir franchi une série de chutes et de cascades. Son bassin de drainage couvre environ 370 milles carrés, dont très peu à l'intérieur du comté.

La rivière Verte prend elle aussi sa source dans Kamouraska; elle arrose le canton Whitworth, où elle se gonfle des eaux de nombreux tributaires, puis traverse les seigneuries Le Parc, Villeray et Ile-Verte pour finalement se jeter dans l'estuaire, à l'Ile-Verte.

La rivière Trois-Pistoles, qui draine une étendue d'environ 380 milles carrés, origine dans la seigneurie du Lac Témiscouata et le canton Raudot où elle forme la ligne de séparation des cantons Raudot et Hocquart. Elle s'écoule vers le St-Laurent, à Tobin, presque perpendiculairement à l'estuaire. Le long de son cours, elle reçoit les eaux d'un grand nombre de petites rivières qui constituent un réseau extrêmement ramifié. Ses principaux affluents sont la Toupikee, La Boisbouscache, la Senescoupé, la Mariakèche et la Plainasse. C'est la Trois-Pistoles qui forme la meilleure artère de drainage du comté.

Les principaux lacs du comté sont les suivants: Hickson, dans St-Antonin; Landry, Pratt et Paquet dans St-Modeste; de la grande Fourche, St-Hubert et Pouliac dans St-Hubert; Simon et de la Fourche dans St-Paul-de-la-Croix; Sept-Lacs dans St-Cyprien; St-Jean et Trois-Pistoles dans Ste-Rita.

---

## 4) CLIMAT

Le climat du comté de Rivière-du-Loup, de même que celui de tout le rebord sud de l'estuaire du St-Laurent, est un climat rude, aux hivers froids et aux étés chauds. L'humidité y est toujours très abondante. Il n'existe pas dans le comté de station météorologique qui puisse nous donner des précisions sur la température et les précipitations. La station de Ste-Rose-du-Dégelé, dans le comté de Témiscouata, est de création trop récente pour établir des moyennes représentatives. Les seules stations météorologiques des environs qui nous fournissent des données basées sur d'assez longues périodes d'observations sont celles de Pointe-au-Père, dans le comté de Rimouski, et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, dans celui de Kamouraska. Nous y ajoutons les données recueillies à Québec et à Montréal à cause de leur importance comparative.

Le climat de toute cette région ne diffère guère de celui de Québec. Les caractéristiques de ce dernier, écrit Raoul Blanchard, "s'adaptent, avec de légères variantes, à toute la région considérée (rebord sud du St-Laurent). Toutefois, on peut dire qu'en s'avançant vers l'Est, le long d'un estuaire élargi où le vent froid et humide du Nord-Est fait sentir plus fortement sa désagréable influence, l'amplitude diminue parce que les étés sont moins chauds, ce qui n'est guère un bénéfice. La différence peut s'élever en juillet à plus de 7o entre Québec et Pointe-au-Père, ce qui est énorme. En revanche, le total des précipitations croît vers la capitale; tandis que Pointe-au-Père, Bic, Causapscal, Ste-Anne, Armagh, ne comptent qu'entre 31 et 37 pouces par an, Québec en dénombre un peu plus de 40. Mais l'hiver, la différence est faible, et c'est toujours un peu plus de 10 pieds de neige que reçoivent les diverses stations de la côte."

La température moyenne des mois d'hiver (décembre, janvier, et février) est de 12o 9 à Québec et de 11o 96 à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ces chiffres comme les suivants sont basés sur des périodes d'observations de 30 à 50 ans. La température minimum observée aux deux endroits a été de 34°. En été, la température moyenne est de 64° à Québec et de 61° à Ste-Anne. Le thermomètre a monté jusqu'à 97° à Québec et n'a pas dépassé 95° à Ste-Anne. L'amplitude entre ces températures minima et maxima est de 131° pour Québec et de 129° pour Ste-Anne. "C'est bien là ce que l'on entend d'ordinaire par un climat extrême", écrit Raoul Blanchard.

L'humidité est constante tout le long de l'année et les précipitations, bien qu'un peu plus considérables en été (29.7% à Québec et 28.3% à Ste-Anne), sont abondantes aux autres saisons: pour Québec et Ste-Anne, respectivement 25% et 26.8% en automne; 24.4% et 20.6 % en hiver; 20.9% et 24.3 % au printemps. Les précipitations sont plus considérables à Québec qui reçoit en moyenne 42 pouces d'eau par année, alors que la moyenne de précipitations annuelles à Ste-Anne-de-la-Pocatière n'est que de 34.61 pouces

Voici quelques donnés climatiques relatives aux stations de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Pointe-au-Père et Ste-Rose-du-Dégelé, ainsi qu'à celles de Québec et de Montréal que nous ajoutons comme base de comparaison. Ces chiffres sont calculés d'après des périodes d'observations de 20 ans ou plus, —

## STE-ROSE-DU-DEGELE

**(4 années d'observations)**

| *Mois* | *Précipitation* (pouces) | | *Température* (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | *Pluie* | *Neige* | *Max.* | *Min.* | *Moy.* |
| Janvier | 0.47 | 27 | 40 | —31 | 5.6 |
| Février | 0.68 | 19 | 36 | —26 | 7.7 |
| Mars | 0.89 | 8 | 46 | —22 | 21.7 |
| Avril | 1.61 | 5 | 66.6 | 9.3 | 36.1 |
| Mai | 2.42 | — | 80 | 23.7 | 47.8 |
| Juin | 3.66 | — | 84.8 | 30.6 | 49.1 |
| Juillet | 3.65 | — | 86.4 | 38.2 | 64.3 |
| Août | 2.62 | — | 90 | 35.7 | 62.7 |
| Septembre | 3.61 | — | 82.3 | 27 | 53.4 |
| Octobre | 2.70 | 5 | 68 | 19 | 41.9 |
| Novembre | 1.83 | 9 | 53.4 | — 1.4 | 27 |
| Décembre | 1.11 | 18 | 41.7 | —20.5 | 10.2 |

## STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

| *Mois* | *Précipitation* (pouces) | | *Température* (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | *Pluie* | *Neige* | *Max.* | *Min.* | *Moy.* |
| Janvier | 0.35 | 22.8 | 47 | —32 | 10.8 |
| Février | 0.44 | 19.4 | 46 | —34 | 11.3 |
| Mars | 0.80 | 17.7 | 61 | —19 | 23.1 |
| Avril | 1.77 | 8.3 | 82 | 4 | 36.8 |
| Mai | 3.22 | 0.1 | 88 | 22 | 49.5 |
| Juin | 3.01 | — | 95 | 32 | 57.9 |
| Juillet | 3.46 | — | 94 | 36 | 64.6 |
| Août | 3.32 | — | 92 | 34 | 60.9 |
| Septembre | 3.40 | — | 89 | 24 | 54.0 |
| Octobre | 3.25 | 1.0 | 75 | 21 | 44.1 |
| Novembre | 1.72 | 8.0 | 63 | — 8 | 31.4 |
| Décembre | 0.36 | 17.8 | 48 | —27 | 14.8 |

## POINTE-AU-PERE

| *Mois* | *Précipitation* (pouces) | | *Température* (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | *Pluie* | *Neige* | *Max.* | *Min.* | *Moy.* |
| Janvier | 0.22 | 22.8 | 49 | —32 | 9.0 |
| Février | 0.16 | 18.0 | 46 | —31 | 10.4 |
| Mars | 0.63 | 28.9 | 58 | —25 | 21.6 |
| Avril | 1.17 | 8.0 | 73 | 0 | 33.6 |
| Mai | 2.77 | 0.6 | 80 | 19 | 44.4 |
| Juin | 3.21 | T. | 83 | 28 | 52.7 |
| Juillet | 3.18 | — | 90 | 34 | 57.8 |
| Août | 3.11 | — | 88 | 35 | 55.7 |
| Septembre | 2.98 | T. | 82 | 24 | 49.7 |
| Octobre | 3.09 | 1.8 | 74 | 11 | 40.4 |
| Novembre | 1.90 | 14.4 | 68 | — 9 | 29.4 |
| Décembre | 0.40 | 23.1 | 59 | —27 | 16.5 |

## QUEBEC

**(20 années d'observations)**

| *Mois* | *Précipitation* (pouces) | | *Température* (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | *Pluie* | *Neige* | *Max.* | *Min.* | *Moy.* |
| Janvier | 0.64 | 30.7 | 47 | —34 | 9.7 |
| Février | 0.74 | 27.3 | 49 | —32 | 12.0 |
| Mars | 1.29 | 19.9 | 64 | —23 | 22.8 |
| Avril | 1.42 | 6.4 | 80 | 3 | 37.0 |
| Mai | 3.01 | 0.4 | 88 | 21 | 52.0 |
| Juin | 3.83 | — | 90 | 34 | 61.2 |
| Juillet | 4.30 | — | 96 | 39 | 66.1 |
| Août | 4.00 | — | 90 | 38 | 62.8 |
| Septembre | 3.77 | — | 88 | 29 | 55.3 |
| Octobre | 2.94 | 1.5 | 77 | 14 | 42.0 |
| Novembre | 1.75 | 14.2 | 66 | —10 | 32.2 |
| Décembre | 0.85 | 25.2 | 55 | —27 | 15.0 |

## MONTREAL

**(50 années d'observations)**

| *Mois* | *Précipitation* (pouces) | | *Température* (degrés F.) | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | *Pluie* | *Neige* | *Max.* | *Min.* | *Moy.* |
| Janvier ..... | 0.85 | 31.4 | 53 | —26 | 12.7 |
| Février ..... | 0.72 | 26.1 | 47 | —24 | 14.3 |
| Mars ..... | 1.45 | 19.5 | 61 | —15 | 24.6 |
| Avril ..... | 1.69 | 5.3 | 77 | 8 | 41.3 |
| Mai ..... | 3.01 | 0.1 | 89 | 23 | 52.9 |
| Juin ..... | 3.21 | — | 92 | 38 | 63.9 |
| Juillet ..... | 3.95 | — | 95 | 47 | 69.1 |
| Août ..... | 3.36 | — | 90 | 43 | 66.1 |
| Septembre ..... | 3.46 | — | 90 | 33 | 58.5 |
| Octobre ..... | 3.13 | 1.4 | 80 | 21 | 46 |
| Novembre ..... | 2.26 | 11.7 | 68 | 0 | 33.3 |
| Décembre ..... | 1.17 | 25.2 | 59 | —21 | 19.6 |

# CHAPITRE IV

●

# POPULATION

## Mouvement démographique

### 1) Période 1871-1931

Le tableau suivant, extrait du volume II du Septième Recensement du Canada, indique le mouvement de la population du comté municipal de Rivière-du-Loup durant la période 1871 - 1931.

| MUNICIPALITES | 1871 | 1881 | 1891 | 1901 | 1911 | 1921 | 1931 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | 677 | 1290 | 1055 | 1357 | 1965 | 2121 | 2501 |
| Hocquart (St-Cyprien) | —— | —— | 575 | 607 | 964 | 1167 | 1302 |
| L'Ile-Verte | 3212 | 3131 | 2415 | 2256 | 2169 | 2276 | 2452 |
| N.-D.-des-Douleurs (7) | —— | —— | 291 | 337 | 365 | 341 | 309 |
| N.-D.-du-Portage | 615 | 734 | 477 | 441 | 427 | 415 | 558 |
| Rivière-du-Loup (en bas) | 1174 | 1280 | 788 | 699 | 798 | 949 | 1070 |
| St-Antonin | 1185 | 1234 | 1079 | 1186 | 1271 | 1222 | 1409 |
| St-Arsène | 1512 | 1467 | 1213 | 1093 | 1051 | 1072 | 1167 |
| St-Clément | 957 | 1015 | 833 | 1024 | 1208 | 1234 | 1204 |
| St-Eloi | 1134 | 1193 | 913 | 970 | 929 | 900 | 935 |
| St-Epiphane | 1626 | 1337 | 1158 | 1278 | 1511 | 1716 | 1706 |
| Ste-Françoise | —— | 659 | 704 | 708 | 890 | 1060 | 1074 |
| St-Georges de Cacouna | 1335 | 1047 | 899 | 707 | 653 | 618 | 637 |
| St-Hubert et St-Frs-Xavier | —— | 952 | 860 | 1395 | 1509 | 2030 | 2203 |
| St-Modeste | 1124 | 733 | 764 | 817 | 778 | 737 | 694 |
| St-Paul-de-la-Croix | —— | 833 | 745 | 844 | 851 | 999 | 1024 |
| Trois-Pistoles | 3967 | 2872 | 2495 | 2595 | 3076 | 1801 | 1645 |
| Autres parties de Témiscouata et Rivière-du-Loup | —— | —— | 330 | 640 | 794 | 733 | 962 |
| **Cité :** | | | | | | | |
| Rivière-du-Loup | 1541 | 2291 | 4175 | 4569 | 6774 | 7703 | 8499 |
| **Ville :** | | | | | | | |
| Trois-Pistoles | —— | —— | —— | —— | —— | 1454 | 1837 |
| **Village :** | | | | | | | |
| St-Georges-de-Cacouna | 641 | 648 | 620 | 589 | 517 | 533 | 594 |
| | 20700 | 22686 | 22389 | 24112 | 28400 | 31081 | 33782 |

Les trente premières années du mouvement démographique marquent un état quasi stationnaire et la population n'augmente durant cette période que de 14.1%. La décade 1881-1891 accuse une diminution nette de 297 habitants, ce qui révèle à ce moment une abondante émigration vers les Etats-Unis et les grandes villes canadiennes, — phénomène que l'on observe à cette époque dans presque tous les comtés de la province, surtout ceux de la rive sud du St-Laurent. Jusqu'-en 1901, les vieilles paroisses du littoral, — notamment Cacouna, St-Antonin, L'Ile-Verte, Trois-Pistoles, — se vident régulièrement de leur accroissement naturel, sinon plus; seule la cité de Rivière-du-Loup se peuple avec rapidité, probablement au prix de l'exode rural qui affaiblit les centres agricoles du comté.

Mais à partir de 1901 et jusqu'en 1931, l'accroissement de la population suit une courbe ascendante et rapide; la première décade marque une augmentation de 17.78%, la seconde 9.44%, la troisième 8.69%, soit dans l'ensemble un gain net de plus de 40%. C'est la période du peuplement des nouvelles paroisses, celles qui couvrent le sud du comté. Le mouvement d'émigration, si intense de 1881 à 1891, s'arrête momentanément sous l'impulsion d'une forte poussée de colonisation agricole, surtout de 1901 à 1911. Les vieux centres du littoral, incapables d'absorber chaque année le trop-plein de leur population, deviennent de plus en plus de grandes pourvoyeuses du capital humain. Cette situation est normale; ce sont les vieilles municipalités qui doivent contribuer à créer, peupler et développer les nouvelles. L'équilibre économique du comté mande de répartir uniformément la population sur tout le territoire de cette région; la densité de cette population ne doit pas dépasser le degré d'assimilation économique de chaque centre, de chaque village, de chaque paroisse.

### 2) **Période 1931-1938**

Le recensement fédéral de 1931 denombre une population totale de 5,294 habitants dans le comté de Témiscouata. Si nous extrayons de ce chiffre la partie qui se rapporte au comté municipal de Rivière-du-Loup, nous obtenons pour l'ensemble des municipalités un total de 32,820 âmes; à cela, il faut ajouter la colonie de Ste-Rita qui comptait en 1931 près de 230 habitants et les réserves indiennes qui groupaient 41 individus. La population totale de Rivière-du-Loup atteint donc 33,091 habitants en 1931. Nous avons relevé pour 1937-38 une population de 34,054 âmes, ce qui indique une augmentation absolue de 963 par rapport à 1931, soit de 2.9%. Cette augmentation effective de la population reste inférieure de 3,444 à l'accroissement naturel pour la même période, lequel atteint 4,407.

Le tableau de la page suivante indique le comportement démographique du comté de Rivière-du-Loup pour la période 1931-38. Pour obtenir la population actuelle, nous avons dû recourir tantôt aux statistiques religieuses, tantôt aux statistiques des secrétaires-trésoriers des municipalités. De cette façon, nous avons pu accepter les chiffres qui semblaient le plus se rapprocher de la vérité. Quant aux données relatives à l'accroissement naturel du comté, nous les avons colligées au Bureau d'Enregistrement à Rivière-du-Loup.

Le taux d'accroissement naturel atteint pour cette période 13.32% soit en moyenne 19.03% par année. Le taux de la mortalité varie annuellement de 27.8% à 33.8%, alors que celui de la mortalité oscille entre 9.2% et 12%. L'excédent des naissances sur les décès, qui constitue l'augmentation réelle de la population, abstraction faite de l'émigration, varie donc de 18.6% à 21.8%. Le comté de Rivière-du-Loup, dans l'ensemble de la province, conserve une bonne moyenne puisque l'accroissement naturel de la province oscille entre 14 et 16.9% par année.

Mais l'accroissement effectif de la population dépend du mouvement des arrivées et des départs. De 1931 à 1938, on a relevé dans l'ensemble du comté l'arrivée de 911 nouveaux venus qui se sont établis dans les diverses municipalités de la région. Le plus fort contingent concerne la colonie de Ste-Rita. Dans le tiers des cas au moins, il s'agit de journaliers, de cultivateurs et de commerçants qui se sont déplacés d'une paroisse à l'autre, à l'intérieur même du comté. En définitive; le nombre de gens venus de l'extérieur se réduit du tiers et c'est ce qui reste qu'il faudra considérer dans le mouvement démographique du comté.

| MUNICIPALITES | Recensement de 1931 | Population actuelle | Accroissement naturel | Arrivées | Départs |
|---|---|---|---|---|---|
| Notre-Dame-du-Portage | 558 | 530 R | 40 | —— | 40 |
| Cité de Rivière-du-Loup | 8,499 | 8,900 S | 701 | ? | ? |
| Mun. de Rivière-du-Loup | 1,070 | 1,080 M | 91 | ? | 90 |
| St-Antonin | 1,409 | 1,547 M | 231 | —— | 100 |
| St-Modeste | 694 | 7,752 M | 123 | 14 | 109 |
| Village de Cacouna | 594 | 510 M | 52 | 8 | 144 |
| Municipalité de Cacouna | 637 | 590 M | 55 | 5 | 107 |
| St-Arsène | 1,167 | 1,212 M | 118 | 52 | 125 |
| St-Epiphane | 1,706 | 1,877 M | 298 | 30 | 157 |
| St-Hubert | 2,203 | 2,248 M | 428 | 60 | 442 |
| N.-D.-des-Sept-Douleurs | 309 | 301 M | 45 | —— | 53 |
| L'Ile-Verte | 2,452 | 2,438 M | 302 | 10 | 326 |
| St-Eloi | 935 | 902 M | 116 | 40 | 189 |
| St-Paul-de-la-Croix | 1,024 | 1,152 M | 196 | 100 | 168 |
| Hocquart (St-Cyprien) | 1,302 | 1,289 M | 276 | 132 | 421 |
| Ville de Trois-Pistoles | 1,837 | 1,900 M | 349 | —— | 286 |
| Mun. de Trois-Pistoles | 1,645 | 1,522 M | 82 | 20 | 225 |
| Ste-Françoise | 1,074 | 1,152 M | 221 | 15 | 158 |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | 2,501 | 2,200 M | 348 | 30 | 679 |
| St-Clémeent | 1,204 | 1,211 M | 205 | 15 | 213 |
| Réserves indiennes | 41 | —— | —— | —— | —— |
| **COLONIE** | | | | | |
| Colonie de Ste-Rita | 230 | 741 R | 130 | 380 | —— |
| | 33,091 | 34,054 | 4,407 | 911 | 4,032 |

N.B. La lettre **M.** désigne la population municipale
La lettre **R.** désigne la population religieuse
La lettre **S.** désigne la population scolaire.

L'émigration accuse par contre une ampleur plus considérable. Si nous tenons compte de l'accroissement naturel depuis 1931 et de l'établissement dans la région de quelque 600 personnes, la population actuelle du comté devrait normalement atteindre environ 38,098 habitants. Or elle n'est que de 34,054 en 1937, ce qui ménage un excédent de 4,044 individus à l'émigration. En fait, on a relevé danss toutes les municipalités du comté, sauf dans la cité de Rivière-du-Loup, environ 4.032 départs depuis 1931. Cela signifie que l'émigration représente plus de 90% de l'accroissement naturel. La crise y est pour quelque chose; rien n'empêche toutefois que les meilleures paroisses du comté, celles du littoral, se vident chaque année de leur accroissement naturel, et quelquefois plus. Ce sont d'abord les centres de colonisation de Témiscouata et de Rimouski qui profitent de ce désistement naturel: les colonies de St-Médard, St-Guy, Lejeune, Auclair, Lac-des-Aigles, etc., renferment bon nombre d'émigrants de Rivière-du-Loup. Puis, les grandes villes canadiennes, particulièrement Québec et Montréal, exercent un attrait irrésistible sur les familles de journaliers. Quant aux jeunes gens qui composent une forte partie des émigrants, ils courent les chantiers en quête de quelque occupation renumératrice ou s'engagent un peu partout dans la région et même sur la Côte Nord à titre de journaliers. Les jeunes filles parties en service domestique à l'extérieur du comté représentent un contingent qui dépasse 200 personnes; ce sont alors les villes de Rivière-du-Loup, de Québec et de Montréal qui les hébergent.

Le phénomène de l'émigration danss le comté de Rivière-du-Loup a donc repris son ancienne allure depuis 1931. Les vieilles municipalités, dont les cadres sont depuis longtemps comblés, paraissent saturées au point de vue économique: l'agriculture progresse dans ces centres, mais ne nourrit pas beaucoup plus

de monde pour cela. Les paroisses plus récentes seraient susceptibles d'absorber une bonne partie de l'émigration des vieux centres: pour cela, une solide organisation économique, embrassant l'exploitation rationnelle du sol et de la forêt, s'impose. Quant à la ville de Rivière-du-Loup, elle renaîtra à la prospérité le jour où on aura convaincu ses habitants que l'activité des chemins de fer n'est pas la seule source de travail et de salaire; que les autres formes d'activité économique, particulièrement le commerce et la petite industrie, contribueraient dans une plus grande mesure à la stabilité des affaires et des occupations. La ville de Rivière-du-Loup, qui demeure un centre de rayonnement par rapport au reste du comté, doit envisager immédiatement la perspective d'une longue période de réadaptation pour obvier à la décadence de l'activité ferroviaire et retrouver son équilibre économique.

**Occupation du sol.**

Le comté de Rivière-du-Loup renferme actuellement 2,294 cultivateurs établis, soit 2,285 propriétaires de fermes et 9 locataires. On relève en outre 10 colons à St-Hubert, que la statistique municipale assimile à de simples cultivateurs et 117 colons dans le canton Raudot, à Ste-Rita. Dans l'ensemble, les exploitants du sol sont donc au nombre de 2,421.

Le tableau suivant montre la variation, assez considérable dans certains cas, qui s'établit entre le nombre de cultivateurs tel que donné par le recensement fédéral de 1931, celui des statistiques municipales de 1931 à 1937, et celui que que nous avons recueilli au cours de nos enquêtes durant l'été 1938. On remarquera l'écart entre la statistique fédérale et la statistique municipale notamment pour la seule année 1931.

| MUNICIPALITES | Recensement de | STATISTIQUES MUNICIPALES | | | | | | | Eté |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1931 | 1931 | 1932 | 1933 | 1934 | 1935 | 1936 | 1937 | 1938 |
| N.-D.-du-Portage | 91 | 61 | 61 | 60 | 60 | 60 | 61 | 60 | 60 |
| Cité de Rivière-du-Loup | 127 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 27 | 29 |
| Mun. de Rivière-du-Loup | | 88 | 88 | 90 | 90 | 138 | 120 | 95 | 97 |
| St-Antonin | 163 | 168 | 169 | 169 | 169 | 179 | 179 | 179 | 179 |
| St-Modeste | 107 | 96 | 96 | 96 | 96 | 96 | 97 | 107 | 107 |
| Village de Cacouna | 120 | 31 | 31 | 31 | 31 | 31 | 31 | 27 | 27 |
| Mun. de Cacouna | | 82 | 82 | 82 | 82 | 82 | 82 | 82 | 82 |
| St-Arsène | 122 | 115 | 115 | 112 | 112 | 127 | 127 | 127 | 127 |
| St-Epiphane | 195 | 184 | 186 | 188 | 254 | 255 | 258 | 255 | 190 |
| St-Hubert | 237 | 234 | 232 | 230 | 232 | 230 | 248 | 248 | 250 (a |
| N.-D.-des-Sept-Douleurs | 36 | 39 | 39 | 39 | 38 | 40 | 37 | 37 | 35 |
| L'Ile-Verte | 190 | 218 | 183 | 190 | 187 | 190 | 185 | 182 | 182 |
| St-Eloi | 91 | 99 | 90 | 90 | 128 | 134 | 87 | 82 | 82 |
| St-Paul-de-la-Croix | 110 | 107 | 106 | 108 | 125 | 127 | 140 | 148 | 122 |
| St-Clément | 122 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 121 | 120 |
| Hocquart (St-Cyprien) | 139 | 148 | 148 | 146 | 140 | 126 | 116 | 116 | 135 |
| Ville de Trois-Pistoles | 156 | 8 | 8 | 8 | 9 | 8 | 8 | 8 | 7 |
| Muni. de Trois-Pistoles | | 164 | 158 | 158 | 159 | 158 | 158 | 158 | 158 |
| Ste-Françoise | 110 | 105 | 105 | 105 | 105 | 100 | 75 | 100 | 95 |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | 331 | 200 | 190 | 210 | 210 | 194 | 194 | 185 | 215 |
| | 2447 | 2294 | 2234 | 2259 | 2374 | 2422 | 2350 | 2344 | 2304 |

(a) dont 10 colons.

A part les cultivateurs qui possèdent des fermes où ils ont ordinairement leurs habitations, on compte 1,274 propriétaires de maisons sur emplacement et 278 locataires de logements, exception faite de la cité de Rivière-du-Loup qui renferme plus de 2,250 contribuables emplacitaires. Cette catégorie de gens comprend surtout des journaliers et des artisans, puis des commerçants et des marchands qui habitent les villes et les villages du comté. La plupart, sauf à Rivière-du-Loup, cultivent un petit lopin de terre à titre de potager familial; bon nombre gardent des animaux domestiques et une faible proportion seulement possèdent des chevaux.

**Modes de vie.**

L'agriculture constitue l'occupation principale de la moitié des habitants du comté de Rivière-du-Loup. Dans les municipalités situées en bordure du littoral, où l'industrie forestière est une activité à peu près disparue, on peut affirmer que la grande majorité des cultivateurs vivent de la terre. Dans cette région, les fermes rapportent des revenus beaucoup plus élevés que dans les paroisses du sud du comté, où la plupart des paysans recourent au travail des chantiers ou à la coupe du bois à pâte pour parer à la faiblesse des revenus agricoles. Mais dans l'ensemble du comté, l'agriculture demeure une ressource suffisante pour la généralité des cultivateurs, quoique dans certains cas les travaux de voirie et les chantiers constituent pour plusieurs un appoint indispensable au revenu de la ferme.

L'industrie forme aussi une branche importante de l'activité économique du comté puisqu'elle occupe au total plus de 135 patrons et 725 à 850 ouvriers pendant la majeure partie de l'année. Elle comprend 163 établissements ainsi dénombrés: 54 scieries, 27 ateliers de menuiserie, 24 moulanges et meuneries, 23 beurreries, 8 carderies, 4 tanneries, 3 fabriques d'eaux gazeuses, 3 ateliers de réparation de matériel ferroviaire, 2 usines de pâte de bois mécanique, 1 fonderie, 1 fabrique de chaussures, 1 usine de préparation de produits de la tourbe, et plusieurs autres petites industries comprenant divers ateliers (meubles, charronneries,, monuments funéraires, outillage industriel, etc.) Les industries dérivées de l'agriculture emploient environ 70 hommes, sans compter les patrons; les scieries et ateliers de menuiserie occupent près de 325 ouvriers, les usines de pâte de bois 60 à 85 employés, les ateliers de réparation de matériel ferroviaire 150 hommes au moins, la fonderie 20 à 25, l'usine de produits de la tourbe 60 ouvriers, et les autres entreprises une centaine de journaliers.

On relève en outre dans le comté 589 artisans et hommes de métier qui travaillent pour leur propre compte ou à salaire dans des boutiques de menuisiers, de forgerons, de garagistes, de plombiers et d'électriciens, de coiffeurs, de boulangers, etc. Cette catégorie de travailleurs ne comprend pas les ouvriers spécialisés employés dans l'industrie ferroviaire, tels que mécaniciens, chaudronniers, machinistes, etc.

Les journaliers qui s'emploient comme ouvriers dans les diverses industries, comme terrassiers et manoeuvres à la voirie, et comme bûcherons aux chantiers, forment une classe de travailleurs fort nombreuse et que le chômage affecte périodiquement. Les journaliers de profession, qui retirent de cette occupation la majeure partie de leur subsistance, comprennent environ 900 chefs de famille.On compte en outre près de 885 autres journaliers, chefs de famille et surtout jeu-

nes gens, qui gagnent occasionnellement leur vie des travaux publics et des chantiers. Cette classe d'ouvriers non qualifiés, qu'on rencontre dans toutes les municipalités du comté, particulièrement à Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, souffre périodiquement du chômage parce que les industries qui les occupent (chantiers ferroviaires voirie, scieries, etc.) sont par nature temporaires ou instables.

Le commerce comprend actuellement environ 265 magasins de détail (épiceries, magasins généraux, quincailleries, etc.) et 90 établissements secondaires (surtout restaurants et cafés) ; ces derniers constituent bien souvent un à-côté intéressant pour l'artisan, le journalier et même quelquefois le cultivateur. Dans l'ensemble, on estime que ces entreprises emploient au total plus de 200 personnes sans compter les patrons. La cité de Rivière-du-Loup et la ville de Trois-Pistoles représentent plus de 60% de l'activité commerciale du comté.

Les transports occupent une trentaine de personnes à la navigation, 436 employés permanents et 140 temporaires au chemin de fer Intercolonial, et 176 camionneurs et chauffeurs de taxi. Durant l'été et l'automne, le nombre des débardeurs préposés au chargement et au déchargement des goélettes, ainsi que le nombre des camionneurs, augmente considérablement par suite de l'activité de la navigation durant cette période.

Le travail féminin comporte d'abord environ 210 jeunes filles en service domestique dans les maisons privées et les hôtels du comté; on estime à 200 au moins le nombre de celles qui se sont engagées comme servantes à l'extérieur, notamment dans les grandes villes.On relève ensuite un bon nombre de jeunes filles employées dans les magasins et les salons de coiffure, principalement à Rivière-du-Loup. Enfin, les écoles primaires occupent actuellement 195 institutrices qui se vouent à l'enseignement.

Les professions libérales comprennent 23 médecins, 11 avocats, 7 notaires, 6 pharmaciens, 5 dentistes, 2 ingénieurs civils, 2 ingénieurs forestiers, 2 opticiens, 2 agronomes, 2 régistrateurs, 1 arpenteur-géomètre, et 3 autres. La grande majorité de ces hommes de profession sont établis dans la cité de Rivière-du-Loup.

Comme autres occupations, on relève 25 agents d'assurances, 67 voyageurs de commerce, 11 comptables, des huissiers, des employés de banque, des fonctionnaires, des constables puis des hôteliers, etc. La plupart de ces occupations se rencontrent à Rivière-du-Loup. Enfin, on compte pas moins de 325 rentiers, surtout dans les villages et les villes, qui retirent des revenus personnels ou des allocations de vieillesse de l'Etat.

**Caractères de la population.**

La population du comté de Rivière-du-Loup est essentiellement de nationalité canadienne-française et de religion catholique puisqu'en 1931 le recensement fédéral dénombrait 32,656 Canadiens-français et 32,981 catholiques, soit respectivement 98.6% et 99.6% sur un total de 33,091 habitants. On relevait aussi 159 Anglais, 141 Ecossais, 33 Irlandais, soit 1% de la population totale pour la classe des Britanniques; puis 41 Indiens, 21 Juifs et 40 individus d'autres nationalités; outre les catholiques, on comptait 68 anglicans, 11 presbytériens, 4 protestants et 27 autres adeptes de religions diverses. En 1931 également, les ruraux représentaient 53% de la population totale; le reste se composait de personnes ne vivant pas sur les fermes et se recrutait principalement à Rivière-du-

Loup et à Trois-Pistoles. On présume que peu de changements se sont produits dans ces diverses proportions depuis 1931.

**Enseignement**

Le comté renferme 175 établissements d'enseignement primaire, soit 174 catholiques et 1 protestant. L'école protestante est un cours élémentaire fréquenté par 3 filles et 5 garçons. Parmi les institutions catholiques, on relève 159 écoles élémentaires, 13 écoles complémentaires et intermédiaires, et 2 écoles primaires supérieures. On compte 294 professeurs catholiques, de toutes catégories, soit 190 pour les écoles élémentaires, 93 pour les écoles compléméntaires et 11 pour les écoles primaires supérieures. Ces 294 professeurs se partagent ainsi: 195 institutrices, 67 religieuses, 25 religieux et 7 professeurs laiques. — L'école protestante n'a qu'une seule institutrice.

Le tableau suivant, établi pour l'année scolaire 1935-36, montre par catégories d'âge le nombre d'élèves inscrits dans les écoles catholiques, comparé au nombre d'élèves à inscrire. Sur une population totale à instruire de 10,583 enfants de 5 à 17 ans, plus des trois quarts, soit 8,107, sont inscrits. On notera avec intérêt la proportion élevée des enfants de 7 à 15 ans qui fréquentent les écoles. C'est là l'indice d'une éducation su ivie et ferme.

| | | 5 et 6 ans | 7 à 13 ans | 14 et 15 ans | 16 et 17 ans | 18 ans et plus | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| POPULATION A INSTRUIRE: | Garçons | 769 | 3,151 | 698 | 651 | —— | 5,269 |
| | Filles | 752 | 3,110 | 804 | 648 | —— | 5,314 |
| | TOTAL | 1,521 | 6,261 | 1,502 | 1,299 | —— | 10,583 |
| ELEVES INSCRITS: | Garçons | 445 | 3.030 | 337 | 113 | 29 | 3,954 |
| | Filles | 510 | 3,042 | 404 | 180 | 7 | 4,153 |
| | TOTAL | 955 | 6,072 | 741 | 293 | 36 | 8,107 |
| POURCENTAGE DE L'INSCRIPTION: | | 62.8% | 97% | 49.3% | 22.5% | —— | 76.6% |

**Principaux centres.**

Le centre le plus important du comté est la cité de Rivière-du-Loup, qui renferme actuellement une population de 8,900 habitants environ. La marche du peuplement s'est effectuée à une vive allure à Rivière-du-Loup puisqu'en 1871 la population n'atteignait que 1,541 âmes; en plus de 60 ans, la population de cette ville s'est donc presque sextuplée. Par son activité commerciale et industrielle, Rivière-du-Loup est devenue aujourd'hui la principale ville de la région du bas St-Laurent, quoique Rimouski ait tendance depuis une dizaine d'années à lui disputer sa suprématie commerciale et même ferroviaire. Simple création du trafic au début, la cité de Rivière-du-Loup s'oriente désormais vers le commerce et l'industrie. Ce centre aborde présentement une période de transition économique et de réadaptation; il cherche son équilibre rompu par la crise et c'est dans le commerce surtout qu'il parviendra à retrouver sa prospérité de jadis.

La ville de Trois-Pistoles, dont la population actuelle atteint 1,900 âmes, n'est plus le gros bourg d'autrefois qui exerçait une influence considérable sur toute cette région. A peu près complètement dépourvue d'industries, si ce n'est une petite fabrique de chaussures et un atelier de préparation du bois de construction, la ville de Trois-Pistoles demeure avec sa partie rurale un centre agricole avancé. Seule l'activité de son port, surtout dans le commerce du bois à pâte mérite d'être signalée.

La municipalité de l'Ile-Verte, qui a déjà connu il y a une quarantaine d'années une grande activité industrielle, n'est plus aujourd'hui qu'un centre agricole où se greffent quelques petites industries complémentaires. L'Ile-Verte renferme 2,458 habitants qui se vouent surtout au travail de la terre. Les notables de la place, qui se souviennent de la prospérité passée, voudraient voir surgir de nouvelles industries dans la localité. Pour notre part, nous croyons que l'Ile-Verte ferait mieux de se lancer davantage dans la production agricole et d'exercer dans ce domaine une action de premier plan; cette municipalité pourrait aisément devenir l'un des centres agricoles les plus prospères du bas St-Laurent.

**Conclusion.**

Le comté de Rivière-du-Loup, pour peu que son taux de natalité diminue, verra sa population demeurer à un niveau stationnaire ou décroître sensiblement par le jeu de l'émigration. Nous avons vu au début de ce présent rapport que le comté se vide annuellement des neuf dixièmes de son accroissement naturel. Ce phénomène d'émigration, sans doute accéléré par la crise économique, appauvrit la région en capital humain. Il y a lieu de craindre pour l'avenir un mouvement de dépopulation dans les vieux centres si cette émigration continue à se manifester à une allure aussi normale. La population de Rivière-du-Loup ne parviendra à absorber la meilleure partie de son accroissement naturel qu'au prix de nouvelles sources de travail et d'une recrudescence d'activité économique. C'est pour cette raison que nous préconisons le développement de l'agriculture sur une haute échelle dans la région du littoral et même de l'intérieur, et l'extension progressive du commerce et de l'industrie dans les petites villes de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles. En somme, c'est avant tout l'équilibre économique qu'il importe de rechercher et ce n'est qu'en développant les diverses manifestations de la vie agricole et commerciale qu'on arrivera à l'atteindre.

# CHAPITRE V

●

## SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE

### 1) AGRICULTURE

Le comté de Rivière-du-Loup figure parmi les meilleures régions agricoles du Bas St-Laurent. L'exploitation du sol constitue à cet endroit l'occupation principale de plus de la moitié des habitants, alors que l'industrie et le commerce se partagent à peu près également le reste de l'activité économique du comté. L'agriculture marque depuis longtemps le pas sur l'industrie forestière, surtout dans la région du littoral où les réserves sont presque complètement épuisées; dans le plateau intérieur, quoique nulle part le fait du plus grand nombre, l'exploitation de la forêt demeure néanmoins un appoint de revenu indispensable à la ferme. En 1937, les vingt municipalités du comté renfermaient au total 2,294 cultivateurs, et une dizaine de colons à Lamy sud (St-Hubert) ; on comptait en outre quelque 117 colons à Ste-Rita. Bien que cette région comprenne deux centres urbains dont la population actuelle dépasse 10,800 habitants, on peut dire que l'agriculture reste encore la ressource principale du comté de Rivière-du-Loup.

Du point de vue géographique agricole, le comté se partage en deux régions naturelles nettement déterminées: la zone du littoral et le plateau intérieur. La première région, qui forme la meilleure partie agricole du comté, comprend les municipalités suivantes: Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup (cité et municipalité rurale), Cacouna (village et paroisse), St-Arsène, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, L'Ile-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles (ville et municipalité rurale.) Les deux centres de Rivière-du-Loup (cité) et Trois-Pistoles (ville) exercent une faible influence dans l'ensemble du comté au point de vue agricole; il en est de même de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où l'industrie de la pêche constitue concurremment avec l'agriculture l'activité essentielle des habitants de l'île. Dans cette région du littoral, les revenus agricoles sont élevés et proviennent dans une proportion de 60 à 80% de l'industrie laitière et de l'élevage du porc. Le type d'agriculteur pur, celui du paysan qui vit uniquement du fruit de la terre, demeure là le cas de la majorité. C'est également en bordure de l'estuaire que sont situées les plus anciennes paroisses du comté, celles qui ont déjà à leur acquit un long passé de tradition agricole.

La seconde région, qui occupe tout le plateau intérieur à partir d'une dizaine de milles du littoral, comprend les municipalités de St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Hubert, St-Paul-de-la-Croix, St-Clément, Hocquart (St-Cyprien), Ste-Françoise et Bégon (St-Jean-de-Dieu), puis la colonie de Ste-Rita. A ces divers endroits, l'industrie forestière continue à jouer un rôle prépondérant dans l'économie générale des fermes; mais depuis une dizaine d'années, l'agriculture déplace la forêt pour devenir l'occupation essentielle des habitants du plateau. Le travail aux chantiers et dans les scieries constitue une activité saisonnière à laquelle peut difficilement se soustraire le cultivateur dont la ferme n'est pas rémunératrice. Il arrive souvent que cela contribue à faire négliger les fermes et mésestimer l'importance de l'agriculture. Mais les ressources forestieres de cette région disparaissent rapidement et les grandes réserves ne sont plus accessibles aux particuliers; les seules étendues boisées exploitables industriellement appartiennent à de grandes compagnies forestières qui ont momentanément

cessé toute opération à l'intérieur du plateau. De sorte que les paysans devront désormais prévenir l'éventualité d'une baisse rapide des revenus forestiers par le développement de l'agriculture et des activités connexes.

Dans cette étude générale sur l'agriculture du comté de Rivière-du-Loup, nous donnerons des précisions et des détails qui concernent l'étendue moyenne des fermes, la production végétale, la production animale, les revenus du cultivateur, etc. Les chiffres que nous invoquerons dans ce rapport ne présentent pas de rigoureuse exactitude statistique; bien au contraire, ce sont des moyennes représentatives qui traduisent des tendances et expriment des faits économiques.

Ces données numériques relatives à l'ensemble des cultivateurs ont été soigneusement compilées d'après les monographies économiques des municipalités du comté; ces dernières proviennent de l'inventaire pratiqué sur le terrain durant l'été 1938 et offrent tous les détails qui nous ont servi à rédiger la présente synthèse.

**Valeur moyenne des fermes**

Le capital moyen engagé dans les exploitations agricoles atteint $4,720 pour l'ensemble du comté soit 2,050 dans la terre, $1265 dans le bâtiments, $779 dans les troupeaux et $626 dans le matériel roulant. Dans les municipalités du littoral, où l'agriculture est développée depuis longtemps, la valeur des fermes dépasse de beaucoup la moyenne: ainsi, on trouve $5,000 à Cacouna; $5,500 à l'Isle-Verte, $6,000. à Trois-Pistoles, et même $7,000. dans la cité de Rivière-du-Loup. D'un autre côté, dans les paroisses de l'intérieur, le capital moyen des fermes oscille entre $3,200 à St-Paul-de-la-Croix et $3,700 à St-Cyprien; il touche exceptionnellement $2,700 à St-Hubert où l'agriculture en est encore à une période d'adaptation et $2,850 à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où l'industrie de la pêche concurrence fortement le travail de la terre.

| MUNICIPALITES | Nombre de prêts | Montants accordés | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Hypothèques | Dettes ordinaires | Total |
| | | $ | $ | $ |
| Notre-Dame-du-Portage | 1 | | 500 | 500 |
| Rivière du Loup (St-Patrice) | 6 | 16,155 | 1,145 | 17,300 |
| St-Antonin | 11 | 15,100 | 7,500 | 22,600 |
| St-Modeste | 2 | 1,275 | 2,325 | 3,600 |
| St-Georges-de-Cacouna | 6 | 8,405 | 4,845 | 13,250 |
| St-Arsène | 5 | 11,100 | 3,400 | 14,500 |
| St-Epiphane | 3 | 1,298 | 4,252 | 5,550 |
| St-Hubert (et Lamy Sud) | 14 | 7,207 | 7,168 | 14,375 |
| Notre-Dame des Sept-Douleurs | 1 | 1,890 | 410 | 2,300 |
| L'Isle-Verte | 18 | 28,441 | 10,009 | 39,450 |
| St-Eloi | 5 | 6,778 | 3,872 | 10,650 |
| St-Paul-de-la-Croix | 2 | 2,540 | 1,460 | 4,000 |
| St-Clément | 2 | 1,790 | 1,135 | 2,925 |
| Hocquart (St-Cyprien) | 8 | 3,980 | 6,620 | 10,600 |
| Trois-Pistoles | 10 | 17,943 | 4,707 | 22,650 |
| Ste-Françoise | 8 | 7,689 | 3,461 | 11,150 |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | 13 | 10,165 | 5,735 | 15,900 |
| | 115 | 142,756 | 68,544 | 211,300 |

Plusieurs cultivateurs qui éprouvaient par suite de la crise de sérieuses difficultés financières, ou qui désiraient procéder à une consolidation générale de leurs dettes, se sont adressés à l'Office provincial du crédit agricole. Les demandes ont afflué, nous-dit-on, mais le nombre total de prêts consentis n'atteint que 115, ce qui concerne 5% des cultivateurs seulement. Le tableau suivant indique au 12 janvier 1939, les prêts accordés par le crédit agricole dans les diverses municipalités du comté. On remarquera que les seules localités de Rivières-du-Loup, St-Antonin, L'Isle-Verte et Trois-Pistoles représentent dans l'ensemble $102,000 de prêts, soit quasi la moitié du total.

**Etendue moyenne des fermes**

Les fermes du comté de Rivière-du-Loup couvrent une étendue totale de 339,688 acres, soit en moyenne 140 acres chacune. Mais en fait, la superficie des fermes varie depuis 70 acres au village de St-Georges de Cacouna jusqu'à 180 acres à St-Eloi. Dans les vieilles paroisses du littoral, les exploitations agricoles sont moins considérables en étendue que dans les nouvelles paroisses de l'intérieur; ainsi, on a 70 à Cacouna (village), 100 à Rivière-du-Loup (cité), 118 à Trois-Pistoles (ville) et 126 à Ste-Françoise. Par contre, on trouve une étendue moyenne de 152 acres à St-Clément, 170 à Cacouna (rural) et 180 à St-Eloi. Dans l'ensemble, la moyenne de 140 acres pour le comté est assez représentative puisque dans 11 municipalités sur 200 l'étendue des fermes oscille entre 133 et 150 acres.

| MUNICIPALITES | Etendue déjà labourée | Labourable Forêts | Pâturages naturels | Non labourable Terre inculte et marécages | Forêts | Etendue totale des fermes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Notre-Dame du Portage | 5,200 | 1,170 | 1,625 | 1,365 | —— | 9,360 |
| Cité de Rivière-du-Loup | 1,943 | 348 | 232 | 377 | —— | 2,900 |
| Mun. de Rivière-du-Loup | 9,118 | 1,940 | 970 | 2,037 | —— | 14,065 |
| St-Antonin | 9,666 | 4,654 | 2,148 | 358 | 1,074 | 17,900 |
| St-Modeste | 8,560 | 4,494 | 1,177 | 856 | —— | 15,087 |
| Village de Cacouna | 1,485 | ? | 378 | 27 | —— | 1,890 |
| Municipalité de Cacouna | 8,856 | 3,772 | —— | 1,312 | —— | 13,940 |
| St-Arsène | 12,700 | 2,413 | —— | 2,667 | —— | 17,780 |
| St-Epiphane | 13,300 | 6,650 | 950 | 950 | 950 | 21,850 |
| St-Hubert | 12,500 | 15,000 | 6,250 | 2,500 | —— | 36,250 |
| N.D. des Sept-Douleurs | 1,890 | —— | 35 | 210 | 1.365 | 3,500 |
| L'Isle-Verte | 18,200 | —— | 2,184 | 2,184 | 4,732 | 27,300 |
| St-Eloi | 8,528 | —— | 1,558 | 820 | 3,854 | 14,760 |
| St-Paul-de-la-Croix | 6,100 | —— | 3,416 | 1,830 | 4,880 | 16,226 |
| St-Clément | 7,200 | 4,140 | 4,800 | 720 | 1,380 | 18,240 |
| Hocquart (St-Cyprien) | 8,910 | —— | 2,565 | 2,430 | 4,725 | 18,630 |
| Ville des Trois-Pistoles | 525 | —— | 175 | —— | 126 | 826 |
| Mun. des Trois-Pistoles | 12,956 | —— | 4,108 | 2,686 | 1,264 | 21,014 |
| Ste-Françoise | 5,985 | 2,660 | 1,900 | —— | 1,425 | 11,970 |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | 12,900 | 4,300 | 2,150 | 6,450 | 4,300 | 30,100 |
| **COLONIE** | | | | | | |
| Colonie de Ste-Rita | 1,044 | 17,226 | 2,610 | (3,915<br>(1,305 | —— | 26,100 |
| | 167,566 | 68,767 | 39,231 | 34,999 | 29,125 | 339,688 |
| En pourcentage de l'étendue totale des fermes : | 49.3% | 20.2% | 11.6% | 10.3% | 8.6% | 100% |

Le tableau "précédent" indique, par municipalités, la répartition des superficies qu'occupent les exploitations agricoles du comté. La rubrique "étendue labourée" comprend les grandes cultures, les vergers, les jardins et les pâturages labourés; l'article "labourable" renferme les étendues en forêts et en pacages naturels qui pourraient faire l'objet de labours.

Le recensement fédéral de 1931 donne pour les municipalités de Rivière-du-Loup une superficie totale de terre occupée de 366, 346 acres, soit 205,619 acres défrichées (128,669 en cultures, 72,092 en pâturages, 773 en jachères et 4,085 en d'autres étendues) et 160,727 acres en friches (120,000 en forêt, 20,113 en pâturages naturels et 20,614 en marécages et terre inculte). Le nombre des cultivateurs étant de 2,447 en 1931, l'étendue moyenne des fermes couvrait donc à ce moment 149.7 acres.

L'écart entre les données de la statistique fédérale et celles que nous avons obtenues en 1938 provient des étendues en forêt et en marécages. Si nous extrayons de la première les superficies boisées que les cultivateurs de chaque municipalité possèdent ailleurs que dans leurs localités respectives, nous arrivons sensiblement au même résultat que celui que nous avons indiqué pour 1937. Quant aux étendues en cultures et en pâturages labourés et naturels, elles correspondent dans l'ensemble à peu près exactement à celles de 1931.

**Période de végétation**

Comme le comté de Rivière-du-Loup couvre une étendue peu considérable et qu'il borde surtout le littoral, les variations des conditions de culture se réduisent à peu de chose dans cette région. La période de végétation offre sensiblement les mêmes caractères par tout le comté. D'une façon générale, la végétation est plus tardive de quelques jours seulement dans la région intérieure du comté. Pour les municipalités du littoral, les premiers labours du printemps se pratiquent vers le 12 ou le 15 mai, quelques jours avant que les dernières fortes gelées ne sont plus à craidre. Les semailles suivent généralement d'une dizaine de jours; puis les foins se coupent vers le 20 juillet et la récolte des grains s'effectue à partir de la fin d'août. Les premières gelées automnales, qui sont susceptibles de détruire les jardinages, surviennent vers la fin de septembre ou le début d'octobre, sauf aux confins sud du comté où elles peuvent se produire dès la St-Louis. (26 août). Partout on cesse de labourer à la fin d'octobre ou à la Toussaint. La moyenne des précipitations neigeuses atteint environ 48 pouces dans la région de l'intérieur, mais elle se réduit de moitié sur le littoral car les vents du nord charrient constamment la neige vers le sud. Cette raison explique pourquoi la luzerne gèle rapidement dans cette région et ne dure pas.

**Sols et amendements**

Du point de vue de la nature des sols, il faut distinguer dans le comté la région du littoral et celle de l'intérieur. La première, qui renferme les plus anciennes paroisses, présente des sols de bonne qualité. Cette région comprend les municipalités de Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup (cité et paroisse), Cacouna (ville et paroisse),. A ces divers endroits, les terrasses marines offrent des fonds de terre forte que les gens nomment ordinairement terre grise ou terre blanche. La grande partie du sol provient de la décomposition lente du schiste, puis on rencontre dans des proportions variables un peu de terre sablonneuse de texture légère et de terre noire. Dans l'ensemble, ces différents sols sont fertiles

pourvu qu'on les amende pour corriger leur acidité naturelle et leur restituer périodiquement ce que des cultures épuisantes leur enlèvent d'année en année.

Dans les autres municipalités du comté, qui occupent les premiers escarpements ou le plateau intérieur, le sol est surtout formé de terre schisteuse et de terre grise, avec des alternances de terre noire et de terre sablonneuse. Ces types de sol manquent de chaux et sont souvent recouverts de roches et de gros cailloux.

Les amendements calcaires, dont ont tant besoin les terres de tout le comté, comprennent moins de 950 tonnes de chaux par année. Les municipalités du littoral comptent pour plus de 90% de ce total: ainsi, à L'Isle-Verte, on emploie annuellement environ 300 tonnes de chaux, à St-Eloi 150 tonnes, 250 à Trois-Pistoles et 100 à Rivière-du-Loup. Les localités de la région intérieure, qui peuvent difficilement se procurer cet amendement à bon compte, utilisent à peine 50 à 75 tonnes de chaux par année.

Les engrais chimiques sont d'une utilisation plus courante. En 1937, les cultivateurs ont employé environ 1,820 tonnes d'engrais chimiques, soit 1,220 tonnes environ pour les municipalités littorales et 600 pour l'intérieur. La conservation du fumier de ferme, au moyen de plates-formes et de remises, n'est le fait que du dizième des cultivateurs seulement. Enfin, les engrais de mer (varech, hareng, etc.) ne sont utilisés qu'à Notre-Dame-des Sept Douleurs, à l'Isle-Verte et à Rivière-du-Loup.

L'égouttement des terres est généralement assez bon car le réseau hydrographique de la rivière du Loup, de la Verte, de la Mariakeche et de la Trois-Pistoles favorise le drainage de la plupart des municipalités. Les cultivateurs devraient cependant améliorer l'état des grandes et petites décharges, creuser des fossés profonds et pratiquer le labour Richard.

L'épierrement s'impose également sur la plupart des fermes. Il faudrait trouver un moyen d'utiliser les digues de roches qui parsèment les champs et les prairies à bien des endroits: le drainage français (fossé pavé de roches) et les clôtures de roches seraient susceptibles d'en employer la majeure partie. De même, le reboisement s'impose sur beaucoup de fermes. Le reboisement permettrait de créer des brise-vent, ce qui empêcherait la neige d'être charriée au loin, compromettant ainsi la protection des plantes durant l'hiver.

Une réforme essentielle s'impose sur la généralité des fermes du comté: c'est la fertilisation des pâturages permanents. A l'heure actuelle, très rares sont les cultivateurs qui pratiquent cette méthode moderne: on n'en compte que quelques-uns dans les municipalités du littoral. Pourtant les avantages que comporte la fertilisation des pâturages au moyen d'engrais chimiques sont multiples: amélioration de la production végétale et de l'alimentation animale, économie de terrain et conservation de la fertilité du sol. Une fertilisation appropriée, outre d'intensifier la production végétale et de doubler sinon tripler la productivité des pâturages au point de vue rendement laitier, s'avère également un moyen efficace de restituer au sol ses principes fertilisants. Les frais qu'occasionne la fertilisation sont amplement compensés par l'augmentation plus que proportionnelle des revenus de l'industrie laitière. C'est pour cette raison que l'on doit encourager et propager cette méthode d'exploitation agricole, qui est à la base de toute l'industrie laitière.

## Production végétale

### 1) Grandes cultures

Les étendues sous cultures en 1937 comprennent 56,132 acres de plantes annuelles et 70,461 acres de foin (mil et trèfle) ; les pâturages labourés représentent en outre 41,022 acres et les pâturages naturels 23,041 acres. Au total, les 2,421 fermes du comté de Rivière-du-Loup disposent de 190,656 acres de cultures diverses et de pâturages, soit en moyenne 78.8 acres chacune. Dans la catégorie dite des plantes annuelles, les céréales (blé, avoine, orge, seigle, sarrasin, grains mélangés) occupent une superficie de 47,668 dont 36,695 pour l'avoine seule ce qui est considérable. Le tableau de la page 39 indique pour chaque centre du comté les diverses étendues en cultures et en pâturages en 1937.

Le recensement fédéral de 1931 donne pour l'ensemble du comté 51,726 acres de plantes annuelles, 76,943 acres de foin cultivé, 72,092 acres de pâturages défrichées, 773 acres de jachères et 4,085 acres d'autres étendues sous cultures, soit au total 205,619 acres. Comme on dénombrait à ce moment 2,447 cultivateurs dans le comté, les cultures et les pâturages occupaient une superficie moyenne de 84 acres par ferme. Depuis 1931, les étendues en plantes annuelles ont augmenté de 8.5% alors que les superficies en foin ont apparemment diminué de 8.4%. Mais dans l'ensemble, l'étendue totale des grandes cultures et des prairies fauchées est sensiblement demeurée au même niveau. Par contre, les étendues en pâturages défrichées que révèle le recensement fédéral semblent exagérées et ne renferment pas que des paccages labourés: nous présumons qu'elles contiennent aussi une bonne proportion de pâturages naturels. Les diverses acceptions que l'on donne aux termes "pâturages labourés", pâturages défrichés", et "pâturages naturels", expliquent les écarts qui s'établissent entre la statistique officielle et les renseignements que nous avons recueillis sur le terrain.

Au moyen du tableau d'ensemble de la page 39, essayons de dégager les caractéristiques particulières de chaque culture, — sauf les pâturages, — suivant l'importance que chacune occupe dans les étendues totales.

#### Foin (mil et trèfle)

Les cultivateurs du comté de Rivière-du-Loup consacrent au foin cultivé 55.6% des étendues sous cultures, soit en moyenne plus de 29 acres par ferme. C'est donc la grande culture par excellence, celle qui occupe le plus de terrain. Le rendement moyen atteint une tonne à l'acre, sauf à quelques endroits du littoral où il oscille entre une tonne et quart et une tonne et demie. La production totale de foin, en 1937, approche donc environ 75,000 tonnes. L'alimentation du bétail prélève près de 97.5% de cette production puisque le volume des ventes en 1937 comprend à peine 2,410 tonnes de foin. Ce sont surtout les municipalités du bord du fleuve qui accusent un surplus disponible pour la vente.

#### Avoine

Cette culture couvre actuellement une superficie de 36,695 acres, soit 28.9% des étendues totales cultivées et 65.4% des plantes annuelles. Par rap-

port à 1931, c'est une augmentation de 7.7%. Dans toutes les localités du comté, cette céréale constitue après le foin la culture principale, parce que facile et d'un bon rendement. Celui-ci varie généralement de 20 à 22 boisseaux à l'acre, et atteint même 25 à L'Isle-Verte, St-Arsène et St-Antonin. L'avoine sert presque exclusivement à l'alimentation des animaux sous forme de moulées, sauf de légères quantités destinées à la vente et au paiement de la dîme en nature (le 26e minot). Cette graminée devrait céder une partie de ses étendues ensemencées aux grains mélangés et à l'orge qui conviennent mieux pour la mouture. Les meilleures paroisses du comté vendent de l'avoine de semence et quelques autres de l'avoine ordinaire; on estime à 21,155 minots le volume total des ventes en 1937. Les revenus de cette culture ne sont pas élevés.

**Blé**

La culture du blé se pratique surtout en bordure du littoral, où l'on dispose de bonnes terres bien drainées. Près des trois cinquièmes des emblavures se rencontrent dans les municipalités littorales: Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup, St-Arsène et Trois-Pistoles demeurent de gros producteurs de farine. Dans l'intérieur du comté, cette culture a tendance à renaître, surtout dans la région de St-Epiphane, St-Hubert et St-Cyprien; mais il arrive quelquefois que la rouille ou les gelées compromettent sérieusement les récoltes: tel fut le cas en 1937. Le comté renferme actuellement près de 2,159 acres ensemencées en blé, soit une augmentation de 38% par rapport à 1931. Les rendements moyens oscillent entre 14 et 16 boisseaux à l'acre; ils descendent à 12 boisseaux à St-Paul-de la Croix. Dans l'ensemble, la production du blé est loin de suffire à l'alimentation domestique puisque toutes les municipalités achètent de la farine au dehors; en 1937, on estime à quelque 1,400 tonnes le volume total des importations.

**Grains mélangés**

Les grains mélangés couvrent actuellement une superficie d'environ 5,628 acres, soit une augmentation de 32.2% par rapport à 1931. La moyenne des rendements varie de 20 à 22 boisseaux à l'acre, et atteint même 24 et 25 boisseaux sur le littoral. Toute la production est consommée sur place sous forme de moulées alimentaires destinées à l'engraissement du bétail. Les fermiers comprennent de plus en plus l'avantage que présentent ces mélanges de grains, dont la mouture convient mieux que l'avoine seule à l'alimentation animale.

**Orge, seigle et sarrasin**

Ces trois céréales occupent respectivement une superficie de 2,231, 395 et 560 acres, soit sensiblement la même chose qu'en 1931. L'orge se cultive dans toutes les municipalités du comté et donne un rendement moyen de 18 boisseaux à l'acre; c'est une graminée qui convient particulièrement bien à la mouture lorsque mélangée à l'avoine. Le seigle, qui n'occupe pas une grande étendue, donne 16 à 20 boisseaux à l'acre et le sarrasin 20 à 24 minots. Ces deux dernières plantes sont souvent jointes à l'avoine et à l'orge dans les mélanges de grains pour la mouture.

**Pomme de terre**

Le comté de Rivière-du-Loup est un grand producteur de pommes de terre, et figure parmi les meilleures régions du Bas St-Laurent. En 1937, cette plante

couvre une superficie de 6,464 acres, soit une augmentation de 240 acres depuis 1931. Le littoral prend à lui seul plus de 67% des étendues totales, soit environ 4,335 acres, alors que les municipalités de l'intérieur se partagent le reste à peu près également. Les rendements atteignent presque partout 150 boisseaux à l'acre en moyenne; ils sont exceptionnellement de 175 à CACOUNA et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, puis de 160 à l'Isle-Verte et seulement 120 à St-Cyprien. Les plates-formes sablonneuses que l'on rencontre dans laplupart des municipalités favorisent les rendements de cette culture.

La production totale de pommes de terre dépasse évidemment de beaucoup la consommation locale. Cette culture demeure un article de vente, le plus sûr et le principal de la ferme. Malgré l'instabilité relative des prix et la concurrence des producteurs spécialisés aux alentours des grands centres, les cultivateurs réussissent à écouler la majeure partie de leur production à des prix souvent assez bas.

En 1937, on estime à 335,000 minots le volume total des ventes de pommes de terre; là-dessus, les municipalités de Rivière-du-Loup, St-Antonin, Cacouna, L'Isle-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles figurent pour près de 220,000 boisseaux. Malgré la quantité considérable des ventes, on s'accorde à dire un peu partout que les expéditions de pommes de terre ont beaucoup fléchi depuis une dizaine d'années. Les prix du marché, qui fluctuent rapidement d'une saison à l'autre, obligent de supporter les risques de la spéculation. Les producteurs trouveraient avantage à uniformiser la qualité des produits et à organiser la vente sous une forme coopérative.

**Autres cultures**

On relève en outre dans le comté 507 acres de racines fourragères et de mais fourrager qui donnent un rendement moyen de 12 à 15 tonnes à l'acre; on devrait produire davantage de ces racines qui conviennent bien à l'engraissement du bétail laitier. La culture des pois secs et des fèves (haricots) comprend respectivement 541 et 35 acres; le rendement moyen des pois varie de 12 à 18 boisseaux à l'acre. La luzerne occupe une superficie de 126 acres et donne un rendement de 2 tonnes à l'acre; cette plante vient bien dans le comté, mais ne dure généralement pas parce qu'elle gèle par suite d'une couche insuffisante de neige durant l'hiver. Enfin, le lin et les autres cultures couvrent quelque 143 acres. Quant aux jardins et aux vergers, nous en traiterons à la seconde partie de cette étude.

**Revenus moyens des grandes cultures (1)**

De toute la production des grandes cultures en 1937, le volume des ventes comporte environ 21,155 minots d'avoine, 2,410 tonnes de foin et 335,000 boisseaux de pommes de terre. L'avoine a obtenu à la vente de 60 à 90 cents du boisseau, le foin 8 à 10 dollars la tonne et les pommes de terre, 30 à 35 cents net le boisseau. Dans l'ensemble, en tenant compte de ce que rapporte à quelques endroits la vente des légumes, la production végétale constitue un revenu-argent de $82. en moyenne par ferme, ce qui est assez élevé. Dans les paroisses du littoral, où la culture de la pomme de terre est plus spécialisée, cette

(1) consulter le tableau général des revenus-argent moyens du cultivateur, dans une des pages subséquentes de ce rapport.

## COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

## TABLEAU DES ETENDUES EN CULTURES ET EN PATURAGES POUR 1937. (en acres)

| MUNICIPALITES | Blé | Avoine | Orge | Seigle | Sarrasin | Grains mélangés | Pois | Fèves | Lin et autres | Pommes de terre | Luzerne | Foin (mil et tr.) | Racines et maïs four. | Jardins de famille | Vergers | Pâturages | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Notre-Dame-du-Portage | 229 | 1463 | 62 | 15 | — | 414 | — | — | 27 | 206 | — | 2753 | 17 | 17 | — | (a) 3816 | 5,203 |
| Cité de Rivière-du-Loup | 15 | 290 | — | — | — | 145 | — | — | — | 145 | 4 | 580 | 29 | 12 | — | 725 | 1,945 |
| Mun. de Rivière-du-Loup | 180 | 1500 | 150 | — | 115 | 160 | 30 | 1 | 3 | 240 | 14 | 4120 | 33 | 30 | — | 2550 | 9,126 |
| St-Antonin | 125 | 1700 | 150 | 48 | 20 | 90 | 30 | — | — | 225 | 2 | 4600 | 12 | 65 | — | 2600 | 9,667 |
| St-Modeste | 49 | 1533 | 86 | 18 | — | 158 | — | — | 53 | 158 | — | 3580 | 6 | 65 | — | 2854 | 8,560 |
| Village de Cacouna | 10 | 320 | 30 | — | — | 180 | 5 | 5 | — | 108 | 7 | 513 | 21 | 10 | — | 275 | 1,484 |
| Munic. de Cacouna | 25 | 2104 | 85 | 20 | — | 380 | 12 | 10 | — | 600 | — | 3330 | 20 | 40 | — | 2230 | 8,856 |
| St-Arsène | 220 | 3810 | 250 | — | — | 230 | 60 | 10 | 8 | 635 | 15 | 5800 | 125 | — | — | 1537 | 12,700 |
| St-Epiphane | 300 | 3300 | 300 | 30 | 75 | 300 | 9 | 3 | 8 | 380 | — | 5700 | 10 | 25 | — | (b) 2860 | 13,300 |
| St-Hubert | 220 | 3680 | 250 | 20 | — | 550 | 10 | 5 | 15 | 320 | — | 5750 | 20 | 60 | — | (c) 6100 | 17,000 |
| N.-D.-des-7-Douleurs | — | 400 | 25 | 70 | 60 | 160 | — | — | 1 | 200 | — | 620 | 1 | 10 | — | 375 | 1,922 |
| L'Ile-Verte | 50 | 3600 | 180 | 50 | 100 | 600 | 25 | — | 2 | 910 | 20 | 5850 | 50 | 60 | 60 | 6650 | 18,207 |
| St-Eloi | 50 | 1800 | 60 | 10 | 35 | 246 | 15 | — | 4 | 400 | 6 | 2600 | 30 | 30 | 12 | 3230 | 8,528 |
| St-Paul-de-la-Croix | 10 | 1500 | 85 | 10 | 10 | 80 | 10 | — | 1 | 250 | — | 3500 | 4 | 30 | — | (d) 3900 | 9,450 |
| St-Clément | 90 | 1500 | 95 | — | 30 | 600 | 20 | — | 2 | 285 | 4 | 3660 | 10 | 24 | — | (e) 5680 | 12,000 |
| Hocquart (St-Cyprien) | 116 | 800 | 125 | 4 | 100 | 700 | 75 | 1 | 5 | 200 | 4 | 3490 | 15 | 20 | — | 3255 | 8,910 |
| Ville de Trois-Pistoles | 14 | 150 | 10 | 5 | — | 10 | — | — | — | 35 | — | 175 | 5 | 2 | — | 120 | 526 |
| Mun. de Trois-Pistoles | 316 | 2370 | 168 | 25 | 10 | 75 | 25 | — | 10 | 632 | 50 | 4885 | 84 | 25 | 15 | 4266 | 12,956 |
| Ste-Françoise | 30 | 1200 | 20 | 5 | — | 200 | 50 | — | 4 | 190 | — | 2850 | 5 | 16 | — | (f) 3230 | 7,800 |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | 100 | 3225 | 50 | — | — | 200 | 150 | — | — | 215 | — | 5880 | 10 | 20 | — | (g) 5200 | 15,050 |
| COLONIE | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Colonie de Ste-Rita | 10 | 450 | 50 | 5 | 5 | 150 | 15 | — | — | 130 | — | 225 | — | — | — | (h) 2610 | 3,650 |
| | 2159 | 36695 | 2231 | 395 | 560 | 5628 | 541 | 35 | 143 | 6464 | 126 | 70461 | 507 | 561 | 87 | 64063 | 186,840 (i) |

Notes : (a) Pât. nat. non compris dans le total
(b) Ajouter 2,340 acres de pât. nat.
(c) Dont 4,500 acres de pât. nat.
(d) Dont 3,350 acres de pât. nat.
(e) Dont 1,815 acres de pât. nat.
(f) Dont 4,800 acres de pât. nat.
(g) Dont 2,150 acres de pât. nat.
(h) Dont 2,610 acres de pât. nat.
(i) Soustraire de ce total 19,225 acres de pâturages naturels.

moyenne atteint $110. à Notre-Dame-du-Portage, $120. à l'Isle-Verte, $148. à à Trois-Pistoles (ville) et même $182. à St-Eloi où on compte des producteurs spécialisés de grains de semence; la cité de Rivière-du-Loup, dont les cultivateurs profitent d'un marché immédiat, s'écarte beaucoup de la moyenne générale avec un revenu moyen de $290. Dans le reste du comté, les revenus des grandes cultures varient depuis $12. à St-Hubert jusqu'à $50. à St-Clément.

**Possibilités de développement**

La production végétale est susceptible de profondes améliorations qui contribueront à relever le rendement des fermes et à accroître le revenu des cultivateurs. Outre la sélection des semences, un meilleur choix des variétés cultivées, la généralisation des amendements calcaires et des engrais chimiques, deux réformes essentielles s'imposent: une rotation appropriée des cultures et la fertilisation des pâturages.

La rotation des cultures, lorsqu'elle répond aux conditions particulières du milieu où on l'applique, s'avère la méthode la plus efficace pour améliorer la production végétale. Elle a pour effet d'accroître les rendements, d'éloigner les mauvaises herbes et d'amender le sol par la restitution périodique de ses éléments fertilisants. Beaucoup de cultivateurs ne pratiquent actuellement aucune rotation, ce qui épuise rapidement les terres. Les meilleurs d'entre eux suivent deux rotations qu'ils appliquent simultanément sur leurs fermes, en divisant celles-ci en deux parties: sur la première, ils sèment des pommes de terre (1 an), du blé ou d'autres grains (1 an), et du foin (2 ans), sur la seconde, prennent place du foin (2 ans) et des pâturages (2 ans). Ce système de rotation par assolement donne de bons résultats mais on lui préfère le suivant, qui est plus classique: sur la première partie de la terre, plantes sarclées (pommes de terre et racines fourragères), (1ère année), grain (2ème année), foin de trèfle (3e et 4e année); sur la seconde partie, grain (1ère année) foin (2e et 3e année), et pâturages (4e et 5e année) en attendant que les pâturages permanents fertilisés soient organisés en dehors de cette rotation.

La fertilisation des pâturages permanents permet, d'autre part, d'améliorer la production végétale par l'augmentation des rendements moyens à l'acre et la bonification des diverses cultures. Cette pratique s'impose dans le comté de Rivière-du-Loup où les pâturages ordinaires, labourés ou naturels, couvrent une superficie totale de 64,063 acres. La fertilisation au moyen d'engrais chimique aurait comme résultat de diminuer sensiblement ces étendues. Une conséquence immédiate de cette pratique, ce serait une meilleure alimentation du troupeau laitier, d'où augmentation de son rendement et de ses revenus.

2) **Cultures potagères, maraichères et fruitières.**

Les cultures potagères indispensables à l'alimentation domestique, constituent les jardins de famille. Cette rubrique comporte en 1937 environ 561 acres, soit en moyenne près d'un quart d'acre par ferme. Cette production est toute destinée à la consommation familiale à l'état ou sous forme de conserves.

La production des légumes en vue de la vente à l'état frais se rencontre uniquement dans certaines paroisses du littoral qui peuvent écouler leurs produits sur le marché local ou celui de Rivière-du-Loup. A Notre-Dame-du-Portage, à St-Antonin, à St-Modeste et à St-Arsène, une cinquantaine de cultivateurs se

font ainsi un revenu de 20. à $60. par année chacun. A Trois-Pistoles, 8 maraichers réalisent $100. par an. Les cultivateurs de Rivière-du-Loup qui disposent d'un marché important vendent presque tous des légumes: dans la ville $50. chacun par année et dans la municipalité rurale $5. en moyenne. A Cacouna, où le tourisme constitue un bon marché de consommation, les cultivateurs réalisent par la vente des légumes et des petits fruits cultivés de $20. à $30. chacun par année. Quelques producteurs de Rivière-du-Loup, de Cacouna et de Trois-Pistoles réussissent chaque année à écouler une partie de leurs produits sur la Côte Nord.

Les vergers occupent actuellement une superficie d'environ 87 acres, sans compter les étendues plantées en arbres fruitiers à même les jardins potagers. La production fruitière concerne surtout le littoral. Les municipalités de Rivière-du-Loup, St-Arsène, L'Isle-Verte et Trois-Pistoles sont les centres les plus importants du comté. La production comprend surtout les pommes, puis un peu les cerises et les prunes. La culture des pommes surtout réussit bien. On compte pas moins de 12,700 pommiers actuellement dans tout le comté; quant aux pruniers et aux cerisiers, ils ne concernent que 5 ou 6 localités. Les variétés de pommes les plus communément cultivées comprennent la McIntosh, la Duchesse, la Wealthy, la Melba et la Jaune Transparent.

La production n'est pas encore très abondante car il y a beaucoup de jeunes plants et plusieurs municipalités ne font que commencer dans ce domaine. Sauf dans quatre paroisses, cette production ne suffit pas à l'alimentation domestique et chaque année on importe des quantités considérables de fruits de Montréal et de Québec. Mais dans quelques années, aussitôt que les jeunes plants commenceront à produire, la pomiculture deviendra un important article de vente. Actuellement, quelques producteurs de Rivière-du-Loup, St-Arsène, L'Isle-Verte et Trois-Pistoles vendent annuellement 1,000 à 1,200 barils de pommes sur le marché local et un peu sur celui de la Côte Nord. Dans les municipalités du plateau intérieur, la pomiculture serait susceptible de se développer rapidement par suite de l'abondance des coteaux ensoleillés et bien drainés dans cette région.

### 3) Erablières

Le comté de Rivière-du-Loup renferme présentement 215 érablières en exploitation qui ont produit en 1937 environ 5,764 gallons de sirop et 116,210 livres de sucre. Le marché de Rivière-du-Loup, puis celui de Cacouna et Trois-Pistoles, absorbent la majeure partie de cette production; quelques cultivateurs vendent aussi de leurs produits sur la Côte-Nord et sur le marché de Québec. Cette industrie procure à chaque producteur un revenu qui varie depuis $50. à St-Hubert jusqu'à $200. à Notre-Dame-du-Portage et St-Antonin, donnant pour les autres localités une moyenne d'environ $80. Le plus grand nombre d'érablières sont situées dans la région du plateau intérieur, notamment à St-Hubert, Hocquart, Ste-Françoise et Ste-Rita. Quelques municipalités du littoral et même de l'intérieur (St-Paul et St-Clément) en sont à peu près complètement dépourvus; dans ce dernier cas, on a commis l'erreur d'abattre tous les érables lors du défrichement et de la première mise en valeur des terres.

## Production animale

### 1) Chevaux

Le comté de Rivière-du-Loup renferme actuellement 6,170 chevaux, soit en moyenne un peu plus de 2 par ferme, ce qui marque par rapport à 1931 une augmentation de 6.3%. L'élevage local, qui commence dans la plupart des municipalités, fournit quelque 375 sujets canadiens et percherons par année; cela ne suffit pas aux besoins des cultivateurs puisqu'on dit en importer autant des provinces de l'Ouest par l'intermédiaire des maquignons. Ces chevaux sont la plupart du temps de mauvais sujets de ferme, que l'on paie des prix relativement élevés. L'élevage du cheval réussit bien dans les paroisses du littoral où on relève une vingtaine d'éleveurs. Le comté renferme plusieurs éleveurs de percherons et de canadiens pur sang, notamment à Notre-Dame-du-Portage, St-Eloi, St-Arsène, Cacouna et Trois-Pistoles. Depuis le rappel de la loi sur les permis de monte des étalons croisés, cet élevage se développe rapidement et on compte déjà une ou deux localités où l'achat de chevaux de l'Ouest est complètement arrêté.

### 2) Bovins et industrie laitière

Le troupeau comprend environ 17,792 vaches laitières dont 307 pur sang, et 1,478 tauraux dont 191 de race pure. On garde surtout les types de race Ayrshire, Canadienne et Holstein. Le nombre des vaches a augmenté d'un peu plus de 10% par rapport à 1931. L'élevage des bovins laitiers en vue de la vente se pratique surtout à St-Eloi, St-Epiphane, Trois-Pistoles et l'Isle-Verte; on compte aussi quelques éleveurs dans 3 autres localités. Le comté renferme 20 éleveurs de bovins pur sang, soit 14 d'Ayrshire, 4 Canadiens et 2 de Holstein; on en compte 5 à l'Isle-Verte, 7 à Trois-Pistoles (rural), 7 à St-Eloi et 1 à Cacouna. Dans l'ensemble, le volume des ventes en 1939 comporte environ 175 veaux et génisses livrés au marché régional.

Les bovins de boucherie destinés à l'abattage, comprenant bouvillons tauraux, vaches et veaux, concernent la majorité des cultivateurs qui réalisent par la vente des revenus intéressants. En 1937, le volume total des animaux de boucherie vendus aux commerçants locaux ou de passage, comporte environ 3,200 bovins adultes (vaches, tauraux et bouvillons), puis 4,300 veaux de lait et 1,720 veaux d'herbe. Les revenus de cette industrie animale varient depuis $15. à Bégon jusqu'à $70. à Rivière-du-Loup, St-Arsène, St-Eloi et Trois-Pistoles; dans l'ensemble, la moyenne se fixe aux environs de $50. par ferme.

Mais c'est surtout l'industrie laitière qui constitue le plus clair revenu de la ferme. Dans la région du littoral, les revenus de la vente du lait varient depuis $165. à St-Antonin jusqu'à $1,450 à Rivière-du-Loup où on vend le lait en nature à domicile; à Trois-Pistoles on a $500. pour la ville et $297. pour la municipalité rurale, à St-Eloi $280. et à l'Isle-Verte $256. en moyenne. Dans les localités de l'intérieur, le plus fort revenu atteint $270. à St-Clément et le plus faible $130. à St-Paul-de-la-Croix. Pour l'ensemble du comté, la moyenne pondéré s'élève à $243. par ferme; l'industrie laitière constitue donc la principale activité des cultivateurs du comté.

La production laitière est vendue en nature aux particuliers des villes et des villages, ou portée aux fabriques de beurre, sauf une certaine proportion, —

généralement 10 à 15% — destinée à l'alimentation domestique. Le vente du lait à l'état frais n'est importante qu'à Rivière-du-Loup (cité), Trois-Pistoles (ville) et Cacouna (village) ; la plupart des cultivateurs portent leur lait ou leur crème, selon le cas, aux divers établissements laitiers du comté. En 1937, on compte 23 beurreries, 2 postes d'écrémage et 1 fabrique de crème glacée qui reçoivent leurs matières premières de 2,033 patrons, soit de 88% des cultivateurs:la production totale atteint 1,892,500 livres de beurre domestique dont une partie est souvent offerte à la vente. Le comté de Rivière-du-Loup figure au premier rang des producteurs laitiers de toute la région du Bas St-Laurent.

Les rendements laitiers atteignent 3,000 livres par année dans la région du plateau intérieur, sauf à St-Paul-de-la-Croix, où il n'est que de 2,500 livres; dans les municipalités du littoral, ils dépassent généralement 4,000 livres, sauf à Notre-Dame des Sept-Douleurs où ils ne s'élèvent qu'à 2,300 livres, point extrême du comté; par contre la moyenne se relève sensiblement à Notre-Dame-du-Portage (4,40 0 livres) , à Trois-Pistoles (4,800) et à Rivière-du-Loup (5,000) livres. La moyenne pour l'ensemble du comté est de 3,450 livres de lait par année, ce qui est assez bon pour la région. Cependant, ce rendement moyen est susceptible de s'améliorer considérablement par la pratique des pâturages fertilisés, la sélection du troupeau au moyen du contrôle laitier et l'utilisation de bons reproducteurs pur sang; la période de lactation pourrait se prolonger de quelques mois avec une alimentation plus soignée en hiver (racines fourragères, foin de trèfle et moulées).

### 3) Porcs

Le nombre des porcs atteint 21,779 en 1937, soit une augmentation de 21.6% par rapport à 1931. On compte donc en moyenne 9 sujets par cultivateur. Les races gardées comprennent surtout le Yorkshire, puis le Chester White; le type de porc à bacon prédomine dans la région littorale alors qu'on rencontre surtout le type à lard dans le plateau intérieur. Le comté renferme actuellement 6 éleveurs de Yorkshire pur sang, notamment à St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Eloi, Trois-Pistoles et Ste-Rita.

L'élevage des porcs, intimement lié à l'industrie laitière, est la seconde activité agricole des fermes de Rivière-du-Loup. L'abattage annuel destiné à satisfaire les besoins d'alimentation domestique prélève environ 4,700 sujets par année, soit en moyenne près de 2 porcs par cultivateur. Le reste de la production est disponible pour la vente. En 1937, la vente des porcs aux commerçants de passage et aux marchands locaux comprend environ 4,410 sujets vivants et 11,340 sujets abattus; la méthode coopérative ne se pratique qu'à St-Arsène, l'Isle-Verte et St-Eloi, et porte sur quelque 1.245 sujets. Les revenus que procure cette industrie varient depuis $56. à St-Paul-de-la-Croix jusqu'à $195. à Notre-Dame-du-Portage et même $275. à Trois-Pistoles (ville). La moyenne pondérée du comté représente environ $111 par ferme.

L'industrie porcine est surtout développée dans les municipalités du littoral où on pousse activement la production du porc à bacon. L'Isle-Verte et St-Eloi notamment se sont spécialisés dans cet élevage. D'une façon générale, il faudrait porter le poids moyen des porcs de 150 livres à 180 et même 190 livres, car c'est ce dernier poids qui commande les meilleurs prix sur le marché. La méthode coopérative n'est pas assez généralisée: les cultivateurs trouveraient grand profit à vendre leurs porcs en coopération, ce qui leur permettrait d'effec-

tuer des expéditions massives et de se libérer de l'obligation de recourir aux marchands de passage.

### 4) **Moutons**

Le troupeau est sensiblement demeuré stationnaire depuis 1931 et comprend actuellement 27,676 sujets. C'est surtout dans la région du plateau intérieur que cet élevage réussit: on y relève en effet près des trois cinquièmes du troupeau, soit en moyenne 13 moutons par cultivateur alors que dans les municipalités du littoral on n'en compte que 10 à peine par ferme. Les cultivateurs gardent de préférence le type à face blanche de race Leicester qui donne de meilleurs produits que le type des dunes ou à face noire. Le comté renferme 33 éleveurs de moutons pur sang, soit 27 de Leicester, 3 d'Oxford, 2 de Cheviot, et 1 de Shropshire; on relève 12 éleveurs à St-Eloi, 7 à L'Isle-Verte, 3 à Trois-Pistoles et quelques autres dans les localités de l'intérieur.

L'abattage annuel destiné à l'alimentation familiale n'est pas important: pour l'ensemble du comté, il ne dépasse pas 700 têtes. La raison de cette faible consommation, c'est que les paysans mangent peu de viande de mouton et considèrent plutôt l'élevage ovin comme une industrie de vente. Actuellement, toute la production est vendue à des commerçants de passage qui paient souvent des prix dérisoires pour les agneaux. Il n'y a guère que les fermiers de St-Arsène de St-Eloi et de l'Isle-Verte, où l'on pratique la vente en coopération, qui obtiennent de meilleurs prix. En 1937, on a vendu au total près de 12,150 agneaux au prix de $4.50 et $5. pièce: dans certaines paroisses de l'intérieur ce prix dscend aussi bas que $3.50 et même $3. par tête. Les revenus de cette industrie animale ne sont pas élevés comparativement à ceux de l'élevage des porcs, par exemple ils ne dépassent nulle part $41. par ferme (à St-Eloi), et la moyenne du comté s'établit aux alentours de $25.

La région intérieure du comté de Rivière-du-Loup pourrait devenir une grande région d'élevage ovin. Les terrains montagneux et les sols qui ne conviennent pas à la production des grandes cultures, ou trop pauvres pour l'industrie laitière, comme à St-Paul-de-la-Croix et Bégon par exemple, devraient être livrés à ce genre d'exploitation. Les pâturages naturels abondent dans cette région, où on devrait lancer l'élevage du mouton Leicester, race que les paysans préfèrent à toute autre. Mais ce n'est pas tout que de favoriser la production même de cet élevage: l'organisation de la vente, selon la formule coopérative, s'impose également pour obtenir de meilleurs prix pour les agneaux. Quant à la laine, elle trouvera à l'Isle-Verte un marché tout désigné maintenant que la manufacture de filage de la laine a recommencé de fonctionner (mai 1939).

### 5) **Volailles**

On relève environ 82,035 volailles de toutes sortes en 1937, soit une augmentation de 22.8% depuis 1931. Sur ce total, on compte près de 1,650 dindes et dindons. L'élevage de la dinde a fait de rapides progrès depuis quelques années, surtout à l'Isle-Verte, St-Antonin, St-Hubert et St-Clément; il faudrait le lancer dans tout le comté, mais plus particulièrement dans les municipalités de l'intérieur, car il rapporte des revenus intéressants. Le marché de vente pour cet article agricole est d'ailleurs quasi illimité, car la demande des grands centres de consommation est soutenue et considérable.

Les revenus de l'aviculture atteignent en moyenne $20. par ferme, mais à Notre-Dame du Portage, à St-Arsène et à L'Isle-Verte, ils sont respectivement de $60. $50. et $27. Ces trois localités ainsi que Cacouna et St-Modeste, contribuent à relever la moyenne générale, parce que dans la plupart des autres localités les revenus de cette activité sont inférieurs à $15. par ferme. En 1937, on estime que le volume global des ventes comporte environ 65,000 livres de volailles grasses et 143,800 douzaines d'oeufs; le marché de Rivière-du-Loup absorbe une bonne partie de ces produits et le reste est écoulé à Notre-Dame-du-Portage, Cacouna, Trois-Pistoles et un peu sur la Côte Nord.

Le comté de Rivière-du-Loup possède un couvoir coopératif, celui de l'Isle-Verte, qui exerce une excellente influence dans le domaine de l'aviculture. Par malheur, cette influence ne se fait sentir que dans quelques municipalités du littoral les municipalités de la région intérieure peuvent difficilement profiter des avantages du couvoir coopératif en raison de leur éloignement.

### 6) Apiculture

On relève dans le comté environ 90 apiculteurs qui ont produit près de 29,000 livres de miel en 1937. Chacun a réalisé en moyenne un revenu de $30. La vente du miel se pratique surtout à Rivière-du-Loup où des cultivateurs de la région vont vendre leur production au détail; puis le marché local de chaque municipalité absorbe le reste de la production. Depuis une dizaine d'années, l'apiculture s'est rapidement développée dans le comté et les cultivateurs considèrent ce petit élevage comme un appoint de revenu intéressant pour la ferme.

### 7) Animaux à fourrure

L'élevage du renard constitue une activité assez importante dans le comté. On rencontre quelques éleveurs dans presque toutes les municipalités, soit au total environ 82. La vente des peaux se pratique surtout sur le marché de Québec et de Montréal, puis à des marchands de l'Ile du Prince-Edouard; quant aux couples reproducteurs, ils sont surtout destinés au marché local. Cet élevage rapporte de beaux revenus: $625. par éleveur à Trois-Pistoles (rural), $450 à St-Epiphane, $400. à l'Isle-Verte, St-Epiphane et St-Clément, $300. à St-Hubert, de $85. à $175. à Bégon, Ste-Françoise et Cacouna. Dans l'ensemble la vente des fourrures et des couples reproducteurs représente un revenu total d'environ $22,000 pour les 82 éleveurs du comté.

———o———

## Conserves domestiques

Dans toutes les municipalités, la plupart des cultivateurs fabriquent des conserves de légumes, de viandes et de fruits destinées à l'alimentation domestique; mais personne ne songe à la vente. Pourtant, la cité de Rivière-du-Loup, la ville de Trois-Pistoles, les centres touristiques de Notre-Dame-du-Portage et de Cacouna consomment de grandes quantités de produits en conserves. Ces divers marchés seraient susceptibles d'absorber une production importante de conserves domestiques. Les cultivateurs devraient donc essayer de lancer cette production et la formule coopérative deviendrait un gage de succès dans cette spécialité.

**Autres sources de revenus**

1) **Revenus forestiers.**

L'industrie forestière concerne surtout les localités du plateau intérieur. En 1937, les chantiers ont employé environ 800 cultivateurs et fils de cultivateurs, qui ont travaillé pendant une période de trois mois. Près de 600 de ce nombre, soit 75% du total, relèvent des municipalités intérieures. Dans le sud du comté, là où les paroisses sont d'exploitation plus récente et l'économie encore instable, l'activité forestière, demeure encore le complément indispensable de l'agriculture. Mais depuis quelques années elle a une tendance à diminuer au profit de la terre parce que le bois se vend plus difficilement et moins cher. Le travail aux chantiers a longtemps été, pour des paroisses du plateau, une abondante source de revenus et un élément de prospérité générale. Aujourd'hui encore, elle procure chaque année des revenus considérables. Aussi on estime que les cultivateurs de St-Paul-de-la-Croix et de St-Cyprien, par exemple, réalisent en moyenne des revenus de $110. et $100. par année. Ailleurs, les chantiers n'attirent qu'une partie des cultivateurs, et les revenus varient alors de $60. à $145. par homme qui participe à cette industrie. Et encore, ces revenus n'expriment-ils que ce que les cultivateurs rapportent à la maison, soit en moyenne les 2/3 de ce qu'ils gagnent. L'industrie forestière demeure donc une activité économique de grande importance.

La coupe du bois sur les terres patentées est une seconde forme d'industrie forestière, mais qui se rattache directement à la production de la ferme. En 1937, on estime que la valeur des produits forestiers vendus sur les fermes du comté dépasse $100,000. Les cultivateurs ont coupé et vendu près de 8,000 cordes de bois de chauffage et 13,000 cordes de bois à pâte; puis, ils ont également vendu du bois de sciage, du bardeau, et des traverses qu'ils ont fait scier dans les nombreuses petites scieries du comté. A St-Modeste et à St-Cyprien, puis dans la colonie Ste-Rita, où cette activité est la plus prospère, elle rapporte respectivement $120. $105. et $225. par ferme; par contre, elle n'atteint que $5. à Notre-Dame-du-Portage, $6. à L'Isle-Verte et $9. à Rivière-du-Loup. Dans l'ensemble la production est surtout importante dans la région intérieure où la moyenne des revenus atteint $70. par cultivateur.

2) **Voirie**

Les travaux de voirie, quoique temporaires, ont procuré un appoint de revenu de $15. à $30. à plus de 500 fermes en 1937. L'entretien et la réfection des routes du comté ont en effet occupé quelque 500 cultivateurs et fils de cultivateurs pendant une période d'une semaine à quinze jours.

**Revenu-argent moyen du cultivateur**

Si nous réunissons par municipalités les diverses sources de revenus en argent que touche la majorité des cultivateurs, nous obtenons pour l'ensemble des fermes du comté de Rivière-du-Loup des moyennes représentatives qui traduisent la situation de l'année 1937. On doit interpréter ces moyennes, non pas comme des statistiques exactes, mais bien comme des tendances générales qui attribuent à chaque source de revenus son importance relative.

Le tableau de la page 47 récapitule les divers revenus moyens qui s'étendent à la généralité des fermes; puis, il montre la variation à travers le comté de

## COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

# REVENUS MOYENS DU CULTIVATEUR (1937)

| MUNICIPALITES | Grandes cultures et légumes | Produits laitiers | Bovins | Porcs | Moutons | Aviculture. | Chantiers | Coupe du bois sur les terres patentées. | Autres revenus | Revenu argent total | Valeur des produits de la ferme consommés par la famille. | Habitation et chauffage | Revenu brut du cultivateur | Dépenses d'exploitation | Nombre de cultivateurs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Notre-Dame-du-Portage | $110. | $ 270. | $45. | $195. | $35. | $60. | — | $ 5. | $ 20. | $ 740. | $260. | $210. | $1210. | $230. | 65 |
| Cité de Riv.-du-Loup | 290. | 1450. | 61. | 4. | — | 7. | — | — | — | 1812. | 280. | 230. | 2322. | 600. | 29 |
| Mun. de Riv.-du-Loup | 78. | 385. | 70. | 85. | 21. | 13. | — | 9. | 5. | 666. | 295. | 200. | 1161. | 390. | 97 |
| St-Antonin | 79. | 165. | 23. | 150. | 13. | 25. | — | 75. | — | 530. | 275. | 200. | 1005. | 245. | 179 |
| St-Modeste | 72. | 240. | 35. | 170. | 22. | 31. | — | 120. | — | 690. | 280. | 200. | 1170. | 210. | 107 |
| Village de Cacouna | 40. | 400. | 60. | 125. | — | 38. | — | — | — | 663. | 245. | 210. | 1118. | 280. | 27 |
| Mun. de Cacouna | 95. | 350. | 65. | 90. | 30. | 25. | — | — | — | 655. | 275. | 210. | 1140. | 260. | 82 |
| St-Arsène | 69. | 315. | 70. | 175. | 26. | 50. | — | 30. | — | 735. | 275. | 200. | 1210. | 350. | 127 |
| St-Epiphane | 20. | 245. | 40. | 130. | 20. | 17. | — | 75. | — | 547. | 320. | 200. | 1000. | 260. | 190 |
| St-Hubert | 12. | 140. | 70. | 75. | 25. | 28. | — | 50. | — | 400. | 280. | 200. | 880. | 195. | 250 |
| N.-D.-des-7-Douleurs | 88. | 40. | 13. | 60. | 23. | 5. | — | — | 200. | 429. | 225. | 200. | 854. | 125. | 35 |
| L'Ile-Verte | 120. | 256. | 33. | 120. | 25. | 27. | — | 6. | 12. | 599. | 300. | 270. | 1169. | 290. | 182 |
| St-Eloi | 182. | 280. | 70. | 140. | 41. | 8. | — | 60. | — | 781. | 300. | 230. | 1311. | 300. | 82 |
| St-Paul-de-la-Croix | 35. | 130. | 18. | 56. | 18. | 6. | 110 | 16. | — | 389. | 280. | 200. | 869. | 210. | 122 |
| St-Clément | 50. | 270. | 50. | 125. | 33. | 19. | — | 35. | — | 582. | 300. | 210. | 1092. | 290. | 120 |
| Hocquart (St-Cyprien) | 19. | 180. | 47. | 85. | 35. | 4. | 100 | 105. | — | 575. | 308. | 210. | 1093. | 200. | 135 |
| Ville de Trois-Pistoles | 148. | 500. | 77. | 275. | 14. | 20. | — | — | — | 1034. | 350. | 250. | 1634. | 600. | 7 |
| Mun. de Trois-Pistoles | 62. | 297. | 67. | 140. | 26. | 8. | — | 35. | — | 635. | 350. | 230. | 1215. | 350. | 158 |
| Ste-Françoise | 51. | 200. | 62. | 70. | 25. | 12. | — | 77. | — | 497. | 300. | 210. | 1007. | 260. | 95 |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | 19. | 160. | 15. | 66. | 23. | 10. | — | 77. | — | 370. | 275. | 210. | 855. | 200. | 215 |
| | | | | | | | | (A) | (A) | | | | | | |
| MOYENNE ARITHMETIQUE POUR LE COMTE | 81.9 | 313.6 | 49.6 | 116.8 | 22.8 | 20.6 | 10.5 | 38.8 | 11.8 | 666.4 | 228.7 | 214 | 1169.1 | 287.7 | |
| MOYENNE PONDEREE POUR LE COMTE | 61.6 | 243.3 | 46.6 | 111.1 | 24.3 | 20.2 | 11.6 | 49.4 | 4.7 | 572.8 | 291.6 | 212.3 | 1076.7 | 259.5 | |

**NOTE** (A)—Les revenus des chantiers et des autres activités groupés dans "autres revenus" ne concernent pas la majorité des fermes du comté. Nous établissons quand même une moyenne générale pour l'ensemble du comté, quoiqu'elle ne s'applique à aucune municipalité, pour permeettre de vérifier le calcul mathématique du revenu total.

la valeur des produits de la ferme consommés par la famille et qui viennent s'ajouter au revenu du cultivateur; il donne également les frais d'exploitation de la ferme, lesquels comprennent: les taxes (municipale, scolaire et religieuse), les dépréciations (bâtiments 4%, matériel roulant 5%, les matières premières avancées à la ferme pour la production agricole (engrais, semences, moulées alimentaires, etc.), les réparations et la forge, la main-d'oeuvre à certains endroits; enfin, ce tableau estime le revenu brut du cultivateur.

Pour l'ensemble du comté, nous avons préparé deux séries de moyennes: une moyenne arithmétique qui ne tient compte que du nombre des municipalités, et une moyenne pondérée qui attribue en outre au nombre de cultivateurs la valeur d'une fréquence. Cette dernière moyenne traduit plus justement la situation et tempère les cas trop particuliers qui pourraient fausser la vue d'ensemble. De ce tableau, nous avons écarté la colonie de Ste-Rita dont les revenus mixtes, provenant surtout de l'industrie forestière et des primes du gouvernement, ne sauraient être comparés à ceux des municipalités.

C'est dans la région du littoral, là où les revenus de la ferme sont plus élevés, qu'on rencontre les meilleures localités agricoles du comté. Les revenus-argent du cultivateur varient depuis $530. à St-Antonin jusqu'à $1,812. dans la cité de Rivière-du-Loup et $1,034. dans la ville de Trois-Pistoles; mais il faut remarquer que ces dernières ne renferment respectivement que 29 et 7 cultivateurs. Les municipalités de St-Eloi, St-Arsène et l'Isle-Verte, qui accusent des revenus-argent moyens de $781., $735., et $599., forment la meilleure zone agricole du comté tant par l'aspect général des fermes que par la prospérité évidente de la classe paysanne. Dans la région du plateau intérieur, par contre, les revenus-argent ne dépassent pas $690.

Si nous analysons les divers éléments qui composent la moyenne pondérée des revenus-argent de la ferme, dans le comté de Rivière-du-Loup, nous obtenons pour l'ensemble des cultivateurs les chiffres suivants:

| | | *Revenus* | *Pourcentage du revenu total* |
|---|---|---|---|
| Grandes cultures (et légumes) | | $ 61.60 | 10.8% |
| Industrie laitière | | 243.30 | 42.5% |
| *Industrie animale*: | | | |
| Bovins | $ 46.60 | | |
| Porcs | 111.10 | | |
| Moutons | 24.30 | | |
| Aviculture | 20.20 | 202.20 | 35.3% |
| *Industrie forestière*: | | | |
| Coupe du bois sur terres patentées | 49.40 | | |
| Chantiers | 11.60(a) | 61.00 | 10.7% |
| Autres revenus | | 4.70(a) | 0.7% |
| | | 572.80 | 100% |

(*a*) Ces revenus moyens, que nous établissons pour la seule exactitude du tableau, ne traduisent nullement l'activité réelle du comté, ni celle d'aucune municipalité.

La ferme proprement dite, sans compter l'industrie forestière ni les activités extra-agricoles, rapporte donc en moyenne $507.10, soit 88.5% du revenu-argent total. Cette proportion est très élevée pour l'ensemble du comté et montre clairement que Rivière-du-Loup est une région presque exclusivement agricole. Cependant, dans le plateau intérieur, cette proportion n'est plus que de 67.6% à St-Paul-de-la-Croix et 64.3% à St-Cyprien. Mais les valeurs absolues offrent des écarts beaucoup plus considérables: ainsi, à St-Eloi, paroisse hautement agricole, la terre rapporte $721. sur un revenu-argent total de $781; à Bégon, par ailleurs, cette proportion n'est plus que de $293. sur un total de $370. Les deux régions naturelles du comté se distinguent donc nettement par la composition et la répartition de leurs revenus moyens.

Comme la valeur des produits de la ferme consommés par la famille s'élève en moyenne à $291.60, et l'habitation et le chauffage à $212.30, le revenu brut du cultivateur atteint $1,076.70 pour l'ensemble du comté. Les dépenses d'exploitation, proportionnelles au revenu-argent total, sont de $259.50 en moyenne; elles atteignent $600. à Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, et descendent jusqu'à $195. à St-Hubert et $125. à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

**Marchés de vente**

Les cultivateurs du comté de Rivière-du-Loup écoulent leurs produits agricoles sur le marché local de chaque municipalité, surtout en ce qui concerne les grains, le foin, une partie du beurre, des viandes et des oeufs. Mais les grands articles de vente, notamment les pommes de terre, les viandes et le beurre, se vendent sur les marchés de la province, principalement ceux de Québec et de Montréal. Les produits maraîchers, le sucre et le sirop d'érable, le miel, se dirigent presque uniquement à Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Cacouna et Notre-Dame-du-Portage. Dans l'ensemble, la majeure partie des ventes d'animaux et de produits animaux se pratique à des commerçants de passage qui servent ainsi d'intermédiaires entre les cultivateurs et les divers centres de consommation.

**Achats des municipalités**

Dans toutes les localités du comté, les cultivateurs s'approvisionnent au dehors de denrées et d'articles qu'on ne trouve pas en quantité suffisante sur place. Les matières premières destinées à la ferme que les cultivateurs se procurent de l'extérieur comprennent surtout des engrais chimiques (1,820 tonnes annuellement), de la chaux (950 tonnes), des moulées alimentaires (965 tonnes), des grains de semence (10,600 minots), et de la graine de mil et de trèfle environ (57,150 livres). Les cultivateurs se procurent également de la ficelle d'engerbage, des insecticides (environ 15,000 livres), des fongicides, du fil barbelé, de la broche à clôture, etc. Ces divers achats se font ordinairement chez les marchands de chaque localité, et se pratiquent quelquefois en coopération par l'intermédiaire des Cercles agricoles ou des Sociétés coopératives, surtout en ce qui concerne les engrais chimiques et la chaux.

Le gros article d'importation destiné à l'alimentation domestique, c'est la farine. On estime à plus de 1,400 tonnes par année les achats de farine du comté, ce qui est considérable. Les cultivateurs achètent aussi des produits en conserves, des fruits, puis des étoffes et des tissus. L'extension de la culture du blé contribuerait à réduire sensiblement les achats de farine; cela est possible surtout dans

la région du littoral où cette culture réussit bien. De même, une bonne partie des moulées alimentaires destinées aux animaux de la ferme pourraient provenir de la production locale: il faudrait à cette fin étendre davantage la culture des grains mélangés pour la mouture. Quant aux conserves, les cultivateurs pourraient en fabriquer beaucoup plus et fournir passablement la demande locale: les Cercles de Fermières exercent en ce sens une active propagande.

**Impôts et contributions**

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église atteint en moyenne $23 par famille dans le comté de Rivière-du-Loup; elle varie depuis $15 à Bégon, St-Paul-de-la-Croix et St-Hubert jusqu'à $28 à St-Antonin, $50 à St-Arsène et Trois-Pistoles (ville)

Les taxes municipales ne sont pas élevées, sauf à Rivière-du-Loup (cité) et à Trois-Pistoles (ville) où elles atteignent respectivement $2.25 et $1.50 par $100 d'évaluation; dans les autres municipalités, elles varient entre $0.15 et $0.80 par $100. d'évaluation. Les taxes scolaires par contre sont assez fortes: elles représentent de $0.50 à $1.25 par $100 d'évaluation. Les impôts constituent une charge à peu près fixe qui grève le revenu-argent du cultivateur dans une proportion qui oscille entre 4 et 9% à Notre-Dame-du-Portage, St-Modeste, Cacouna, St-Epiphane, St-Paul-de-la-Croix et Trois-Pistoles; cette proportion atteint 11% à Rivière-du-Loup (cité), 14% à Trois-Pistoles (ville) et 15% à l'Isle-Verte.

Les cultivateurs de la cité de Rivière-du-Loup et de la ville de Trois-Pistoles sont dans une situation assez particulière qui les astreint à de lourds impôts. A ces deux endroits, les fermes sont taxées au même taux que les entreprises industrielles, les magasins, les boutiques et les propriétés privées. Vis-à-vis l'impôt, les cultivateurs sont assimilés aux commerçants et aux industriels.

**Sociétés agricoles**

Comme associations agricoles, on relève dans les vingt municipalités du comté de Rivière-du-Loup, 13 Cercles agricoles (580 membres), 12 Cercles de l'U.C.C. (543 membres), 13 Cercles de Fermières (574 membres), 5 Cercles de jeunes agriculteurs (95 membres), 5 Cercles de jeunes éleveurs (117 membres), 1 Cercle d'aviculteurs (35 membres), 7 Sociétés coopératives, 6 syndicats coopératifs de beurrerie, 1 syndicat coopératif de batteuse de mil et de trèfle, et 5 caisses populaires. La société d'Agriculture du Comté recrute en outre bon nombre de membres dans chaque municipalité. Ces diverses associations fonctionnent au meilleur des intérêts de la classe agricole.

Les 5 caisses populaires du comté sont celles de Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup (centre), St-Ludger-de-la-Rivière-du-Loup, L'Isle Verte et St-Eloi.

Les 7 sociétés coopératives se rencontrent à St-Arsène, St-Hubert, Lamy sud (dans St-Hubert), L'Isle-Verte, St-Eloi, Trois-Pistoles et Bégon. Cette dernière, fondée en janvier 1939, était auparavant le syndicat coopératif de la Grande-Route. Nous n'avons obtenu aucune donnée relative aux sociétés coopératives de St-Hubert et Lamy. Celles de St-Arsène, l'Isle-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles fonctionnent bien et accusent respectivement en 1935 un chiffre d'affaires (achats et ventes) de $8,041, $165,399, $5,000 et $22,905.

Le mouvement coopératif est bien lancé dans le comté. L'organisation de la vente, sous la forme coopérative, devrait se propager davantage. Les diverses coopératives déjà existantes devraient étendre leurs opérations aux achats des articles et denrées nécessaires à la ferme ou même à la famille. Certaines sociétés, organisées pour répondre aux besoins d'un seul centre, pourraient assimiler de petites localités environnantes qui ne sauraient par elles-mêmes prendre l'initiative de se former en coopératives. Tel est le cas, par exemple, de la municipalité de Ste-Françoise qui pourrait fort bien s'amalgamer à la Société coopérative de Trois-Pistoles.

## Conclusion

L'agriculture constitue une activité essentielle dans la vie économique du comté de Rivière-du-Loup. Pour cette raison, il importe d'en faciliter le développement et l'épanouissement le plus complet par une orientation rationnelle des méthodes agraires employées. Les paroisses du littoral, qui forment un ensemble équilibré et même riche, montrent depuis longtemps une stabilité qui laisse prévoir de faciles progrès pour l'avenir. Dans cette région, les revenus de la ferme sont relativement élevés et pour cela permettraient de généraliser la fertilisation des pâturages permanents, facteur indispensable de relèvement de l'industrie laitière. Le rendement laitier des vaches s'accroîtrait rapidement avec une alimentation plus soignée, sans compter en retour une sensible amélioration de l'élevage du porc. Les vieilles paroisses du littoral devraient se lancer dans l'élevage du cheval pour approvisionner toute la région, surtout maintenant que l'utilisation des reproducteurs croisés est permise. La pomme de terre devra aussi demeurer une spécialité dans ces centres où la nature du sol favorise singulièrement cette culture. D'une façon générale, les cultivateurs devraient pousser davantage la production du blé pour la farine, celle des grains mélangés pour la mouture, puis améliorer les divers élevages et en particulier celui des volailles qui laisse souvent à désirer. La rotation des culture au moyen des assolements périodiques, permettra d'autre part de consolider l'économie générale de la ferme et de raffermir les efforts consentis dans les diverses productions agricoles. Enfin, l'organisation de la vente sous la forme coopérative est indispensable au succès de l'agriculture dans cette région.

En ce qui concerne la région du plateau intérieur, des réformes plus profondes s'imposent si l'on veut désormais soustraire le paysan à l'emprise de la forêt. L'égouttement des terres, l'emploi de la chaux dans les terrains schisteux dont l'acidité est reconnue, l'utilisation des engrais chimiques là où le sol manque de fertilité, les concours de terre neuve avec défrichement et épierrement pour agrandir la superficie cultivée de la ferme, voilà qui permettrait aux paroisses moins favorisées au point de vue des sols de restaurer leur agriculture. Puis la sélection des grains de semence, la réduction des ensemencements en avoine au profit des grains mélangés, la bonification des prairies par la culture du trèfle et une rotation adaptée aux conditions du sol, les pâturages fertilisés, contribueraient à relever la production végétale à un niveau plus rénumérateur. Quant à la production animale, elle est susceptible de s'améliorer par la sélection du troupeau, une meilleure alimentation durant l'hiver pour compléter les pâturages fertilisés, l'utilisation de reproducteurs pur sang, l'encouragement de l'industrie du porc une plus grande atttntion à l'élevage du mouton surtout dans les municipalités du centre où abondent les pâturages impropres à l'industrie laitière; il faudrait aussi lancer l'élevage de la dinde dans les paroisses pauvres comme spécialité agricole qui aiderait les cultivateurs à combler le déficit de leurs fermes.

On se doit également d'encourager l'établissement des fils de cultivateurs dans les cadres des municipalités existantes, de favoriser la vente coopérative des produits en se modelant sur l'exemple de l'Isle-Verte et, enfin, de vulgariser la technique et prendre conseil de l'agronome régional dans l'élaboration d'un programme agricole.

---

## 2) COLONISATION

Le comté de Rivière-du-Loup n'est pas une région de colonisation active, mais plutôt celui de Témiscouata qui est son prolongement naturel vers l'intérieur du plateau. Les municipalités du littoral et celles des premiers escarpements existent déjà depuis fort longtemps et sont devenues aujourd'hui des centres agricoles prospères. Les localités de l'intérieur de fondation plus récente, sont néanmoins sorties de leur stade primitif de colonisation et de peuplement: elles sont pour la plupart érigées en municipalités et n'offrent plus l'aspect de colonies, mais de paroisses organisées et bien lancées au point de vue économique. Dans l'ensemble, le sud du comté est cependant moins développé que la région du littoral et les cantons Whitworth, Demers, Hocquart et Raudot renferment un bon nombre de colons, assez dispersés d'ailleurs, qui sont presque tous venus des vieilles paroisses du bord du fleuve. En fait, on ne relève qu'un centre de colonisation dans le comté, celui de Ste-Rita. Cette colonie renferme actuellement une population de 471 habitants, dont 114 colons établis sur des lots. En outre, on compte une dizaine de colons à Lamy sud, dans St-Hubert, lesquels ont été assimilés à cet endroit à de simples cultivateurs. Enfin, les municipalités de Hocquart (St-Cyprien), St-Clément, St-Paul-de-la-Croix et Bégon (St-Jean-de-Dieu) renferment aussi quelques colons dispersés au hasard du défrichement, et pour cette raison impossibles à recenser.

Le rapport général des activités du ministère de la Colonisation (1938) révèle que les colons du comté de Rivière-du-Loup ont reçu, de juin 1937 à juin 1938, $4,965 en primes de défrichement et de premier labour. Le gouvernement a aussi dépensé en construction et en réparation de chemins de colonisation une somme globale de $18,848.43. En 1938, le comté renfermait 1,074 lots sous billet de location formant une superficie totale de 96,317 acres. Durant l'année 1937-38, le ministère a concédé 33 lots (2,759 acres), classifié 26 lots (2,637 acres) émis des lettres patentes pour 51 lots (3,519 acres) et révoqué 35 lots (3,186 acres).

La colonisation pourrait être poussée davantage dans l'intérieur du plateau, notamment dans les municipalités de Bégon, St-Paul-de-la-Croix, St-Clément, Hocquart, St-Hubert, et la colonie de Ste-Rita, mais il faudrait auparavant s'assurer de l'état de la forêt dans cette région ainsi que de la nature et des qualités agraires du sol.

## 3) PECHERIES

C'est un fait reconnu que les pêcheries du fleuve St-Laurent jusquà Québec et même au dela, donnaient lieu autrefois à une importante exploitation. Il y a cinquante ans, dans la plupart des paroisses littorales de cette région, on rencontrait plusieurs chefs de famille dont la pêche constituait l'occupation principale, sinon unique; et bon nombre de cultivateurs, dont les terres s'étendaient en

bordure du fleuve, s'y livraient avec profit à titre d'occupation saisonnière. On prenait en abondance la sardine, le hareng, l'éperlan, l'alose, l'anguille, l'esturgeon et même des poissons aujourd'hui complètement disparus de ces eaux: la morue et le saumon. Mais on constate depuis longtemps que le poisson se raréfie graduellement au point qu'aujourd'hui l'industrie de la pêche ne compte plus dans l'économie générale du comté. Il n'y a guère qu'à Notre-Dame des Sept-Douleurs, sur l'Isle-Verte, que subsiste encore ce mode de vie. A cet endroit, on relève 35 cultivateurs-pêcheurs qui s'occupent de cette industrie concurremment avec l'agriculture. La production sert d'abord comme engrais du sol, puis le surplus est livré à la vente.

La "Statistique des Pêcheries 1937", publiée par le gouvernement fédéral, révèle qu'une centaine d'hommes sont actuellement employés dans l'industrie de la pêche dans le comté de Rivière-du-Loup. Le tableau suivant indique le volume du poisson pris et vendu dans le comté en 1937, ainsi que le matériel de pêche utilisé.

## PRODUCTION

| POISSON | QUANTITES (quintaux) | VALEUR $ |
|---|---|---|
| Anguille | 300 | 2,400 |
| Hareng | 5,000 | 15,000 |
| Saumon | 50 | 750 |
| Alose | 600 | 3,000 |
| Eperlan | 300 | 1,200 |
| Esturgeon | 10 | 150 |
| Poisson mélangé | 5,000 | 20,000 |
| | 11,260 | 42,500 |

## MATERIEL DE PECHE

| | NOMBRE | VALEUR |
|---|---|---|
| Barques et chaloupes | 50 | $ 500 |
| Barques à moteur | 10 | 1,500 |
| Filets et seines | 40 | 400 |
| Glacières | 20 | 2,000 |
| | | 4,400 |

## 4) INDUSTRIES

### a) Industries dérivées de l'agriculture

#### Beurreries et postes d'écrémage

Le comté de Rivière-du-Loup est une grande région d'industrie laitière qui rapporte au cultivateur près de 42.5% de son revenu-argent; dans certains centres du littoral où cette activité est portée à son plus haut point de développement, cette proportion atteint jusqu'à 75% et même 80%. C'est dire le rôle important de l'industrie laitière dans l'économie générale de la ferme. En 1937, le comté renfermait 23 fabriques de beurre et 2 postes d'écrémage, sans compter en outre une petite fabrique de crème glacée; en 1938 le nombre de beurreries s'augmente d'une unité par suite de l'ouverture d'un nouvel établissement dans la colonie de Ste-Rita.

La majorité des cultivateurs, soit exactement 88.2% portent leur lait ou leur crème aux divers établissements laitiers du comté puisque ceux-ci comptent 2,033 fournisseurs en 1937. La période d'opérations varie de 6 à 9 mois par année pour la plupart des municipalités, sauf à trois endroits du littoral où elle s'étend à toute l'année. Le tableau de la page suivante donne le nom des exploitants et l'endroit où sont situés leurs établissements. Les deux postes d'écrémage sont ceux de St-Antonin et de St-Epiphane.

La production de 1937 atteint 1,892,500 livres de beurre dont le prix moyen de la vente a oscillé entre 24 et 25 centins la livre, ce qui représente une valeur totale de près de $450,000. L'industrie laitière occupe donc une place de premier ordre dans l'activité économique du comté. Du point de vue des matières premières, le lait représente en 1937 environ 25,494,194 livres et la crème 970,431 livres; ces données ne concernent que 17 fabriques sur un total de 23 pour lesquelles nous avons obtenu des renseignements. Quant aux débouchés, le marché local absorbe près de 350,000 livres de beurre, soit 18.5% de la production totale; les ventes aux enchères à la Halle au beurre de Rivière-du-Loup représentent 29.5% de la production, les expéditions à la coopérative fédérée de Québec 9.8% et les ventes aux marchands de gros de Québec, Montréal, Rimouski et Edmundston atteignent 42.2% du total. Les deux marchés de Québec et de Rivière-du-Loup constituent les meilleurs débouchés de l'industrie laitière du comté.

Par rapport à 1937 la production de beurre a augmenté de 11.5%, ce qui indique une avance considérable. Cette industrie marque depuis 1933 des progrès sensibles et soutenus. Le tableau de la page 56 montre pour les années 1933 à 1937 le développement graduel de cette activité.

## BEURRERIES DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

### 1) Production 1937

| *MUNICIPALITES* | *EXPLOITANTS* |
|---|---|
| 1 — Cité de Rivière-du-Loup | Crèmerie Champlain, (M. J.-A. Rioux,) |
| 2 — St-Antonin | Soc. de F. de B. et de F. de R. Verte |
| 3 — St-Antonin | M. Josaphat Beaulieu |
| 4 — St-Modeste | Syndicat de Beurrerie de St-Modeste |
| 5 — Village de Cacouna | M. Louis Levesque |
| 6 — St-Arsène | Société de Beurrerie de St-Arsène |
| 7 — St-Epiphane | Synd. de Beurrerie de St-Epiphane |
| 8 — St-Hubert | Soc. Coopérative de St-Hubert |
| 9 — Hubert (Lamy Sud) | Coopérative Agricole de Lamy |
| 10 — L'Isle-Verte | M. Léon Thériault |
| 11 — L'Isle-Verte | M. Elisée Parent |
| 12 — St-Eloi | Synd. de Patrons du IIe Rang de St-Eloi |
| 13 — St-Eloi | M. Lionel Rioux |
| 14 — St-Paul-de-la-Croix | Synd. de B. de St-Paul-de-la-Croix |
| 15 — St-Clément | Soc. de F. de B. de St-Clément |
| 16 — Hocquart (St-Cyprien) | Synd. de B. de l'église St-Cyprien |
| 17 — Hocquart (St-Cyprien) | Beurrerie des Cultivateurs |
| 18 — Ville de Trois-Pistoles | M. Louis Jean |
| 19 — Mun. de Trois-Pistoles | M. Euclide Morissette |
| 20 — Ste-Françoise | M. Charles Dionne |
| 21 — Bégon (St-Jean-de-Dieu) | Synd. de B. de St-Jean-de-Dieu (vil.) |
| 22 — Bégon (St-Jean-de-Dieu) | Synd. de B. de la Grande-Route |
| 23 — Bégon (St-Jean-de-Dieu) | Synd. de B. de la Siciété |

| | 1933 | 1934 | 1935 | 1936 | 1937 |
|---|---|---|---|---|---|
| Beurreries | 21 | 23 | 23 | 23 | 23 |
| Postes d'écrémage | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Nombre de patrons | 1686 | 1888 | 1916 | 1789 | 2033 |
| Gras reçu en lbs | 1022753 | 1194171 | 1326266 | 1384758 | ——— |
| Lait reçu en lbs | 22039974 | ——— | ——— | ——— | 25494194 |
| Crème reçu en lbs | 566931 | ——— | ——— | ——— | 970431 |
| Beurre produit en lbs | 1248463 | 1448545 | 1621844 | 1696508 | 1892500 |
| Pourcentage d'augmentation dans la production par rapport à l'année précédente | —— | 16% | 12% | 4.6% | 11.5% |

La production des beurreries marque donc par rapport à 1933 un progrès constant; la production de 1937 indique une augmentation de 51.6% sur celle de 1933. Mais la capacité productrice des divers établissements laitiers du comté est encore loin d'être atteinte puisque la période de fabrication ne dure en moyenne que huit mois par année, avec un ralentissement prononcé durant l'hiver. Comme les progrès de cette industrie reposent sur le développement de l'industrie laitière, les réformes que nous avons proposées au sujet de cette dernière sont précisément celles qui amèneront un essor considérable de l'industrie de la fabrication du beurre. L'amélioration des pâturages par la fertilisation, la sélection du troupeau, le contrôle laitier, et une meilleure alimentation des vaches durant l'hiver avec des racines fourragères et du foin de trèfle, voilà qui permettra d'accroître rapidement les rendements laitiers et par suite d'assurer aux beurreries du comté un approvisionnement abondant et régulier.

## Fabrique de crème glacée

L'unique fabrique de crème glacée du comté est celle du Dr. E. C. Labelle, de Rivière-du-Loup, connue sous la raison sociale "Crèmerie Excel". La production de 1938 (avril à septembre) atteint environ 4,500 gallons vendus aux restaurants de la région depuis Rivière-du-Loup jusqu'à Trois-Pistoles, et, dans le comté de Témiscouata, jusqu'à Rivière-Bleue. La matière première de cette industrie provient des beurreries de St-Modeste, et l'Isle-Verte. La concurrence des grandes firmes (J. J. Joubert, Laiterie Laval, Brookside, etc.) est assez forte.

———o———

## Meuneries et moulanges

Le comté de Rivière-du-Loup renferme actuellement 24 moulins à farine dont la plupart sont combinés à des scieries ou à des carderies. Ces moulanges fonctionnent irrégulièrement plusieurs mois par année, avec une recrudescence

d'activité pendant le temps des récoltes ou la crue des eaux. La production de 1937 comprend 6,374 minots de blé, 34,201 minots d'avoine, 2,750 minots d'orge, 6,590 minots de sarrasin, 37,500 lbs de seigle, 95,689 minots de grains mélaniés, et 214,400 lbs de foin moulu. La production de la farine de blé n'est importante qu'à St-Antonin, l'Isle-Verte, St-Clément et Bégon; dans les autres municipalités, la quasi-totalité des grains moulus est destinée à l'engraissement du bétail sous forme de moulées alimentaires. Les mélanges de grains sont presque toujours préparés par les cultivateurs eux-mêmes dans des proportions variables: ils comprennent surtout de l'avoine, puis de l'orge, du sarrasin et du seigle.

Le tableau ci-dessous indique pour l'année 1937, le nom des exploitants et l'endroit où se trouvent leurs établissements. Tous ces établissements travaillent à commission pour le compte des cultivateurs du comté ; le plus souvent payés en nature, ils retiennent généralement le dixième ou le douzième du grain apporté au moulin. Lorsque rémunérés en argent, ils perçoivent ordinairement 15 cents par 100 lbs pour les moulées, 20 cents par 100 lbs pour la farine de blé et 20 à 25 cents par 100 lbs pour la luzerne ou le foin moulus.

## MEUNERIES ET MOULANGES (1937)

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS |
|---|---|
| Cité de Riv.-du-Loup | M. Damase Paradis, |
| Cité de Riv.-du-Loup | M. Télesphore Lajoie, |
| St-Antonin | M. Wilfrid Soucy, |
| St-Modeste | M. Ulric Fournier, |
| St-Arsène | M. Arthur Malenfant, |
| St-Epiphane | M. Aimé Lebel, |
| St-Epiphane | M. Roméo Lemelin, |
| St-Epiphane | M. Henri Massé, |
| St-Hubert | M. Freddy Massé, |
| L'Isle-Verte | M. Rosaire Côté, |
| L'Isle-Verte | M. Didyme Marquis, |
| L'Isle-Verte | M. Joseph St-Laurent, |
| St-Eloi | M. René Rioux, |
| St-Paul-de-la-Croix | M. C.-Eugène Boucher, |
| St-Clément | M. Philippe Dubé, |
| St-Clément | Mme Napoléon Beaulieu, |
| Hocquart (St-Cyprien) | M. Elie Tremblay, |
| Hocquart (St-Cyprien) | M. Napoléon Roy, |
| Ville de Trois-Pistoles | M. Désiré Martel, |
| Munic. de Trois-Pistoles | Malenfant et Fils, |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | M. J.-Bpte. Bélanger, |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | M. Arthur Bélanger. |
| **COLONIE** | |
| Colonie de Ste-Rita | M. Eugène Denis, |
| Colonie de Ste-Rita | M. Oscar Belzile. |

Le tableau suivant donne pour 1937 la liste de ces établissements.

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS |
|---|---|
| Cité de Riv.-du-Loup | M. François Viel, |
| St-Epiphane | M. Henri Massé, |
| St-Epiphane | M. Moise Morin, |
| St-Hubert | M. Camille Massé, |
| L'Isle-Verte | M. J.-Bte. Dubé, |
| St-Clément | Mme Nap. Beaulieu, |
| Ville de Trois-Pistoles | M. Hilaire Larrivée, |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | M. Thomas Bélanger. |

L'industrie de la meunerie, quoique assez développée, ne suffit pas encore aux besoins d'alimentation de la population et des animaux. Dans le cas de la farine, les achats des municipalités au dehors atteignent plus de 14,00 tonnes par année; de même, toutes les localités achètent également des moulées alimentaires pour quelque 965 tonnes par année. La production de la farine de blé est susceptible d'augmenter avec l'extension des emblavures; quant aux moulées, on en réduira les importations en favorisant davantage la production des grains mélangés.

———o———

**Carderies**

On relève actuellement dans le comté 8 carderies en opération; sur ce nombre, trois sont combinés à des moulins à farine. Le cardage de la laine se fait pour le compte des cultivateurs moyennant commission de 5 ou 6 cents la livre.

———o———

Les plus importantes carderies sont situées dans la région du plateau intérieur, où progresse l'élevage du mouton. La clientèle de cette industrie se recrute dans tout le Bas St-Laurent et même jusque sur la Côte Nord et au Nouveau-Brunswick.

**Tanneries**

Le comté renferme 4 tanneries qui traitent environ 4,450 grosses peaux par année et 2,047 petites. Ce sont les établissements de MM. Chs.-Borromée Dubé, de Rivière-du-Loup, Joseph Laforest, de St-Arsène, Alphonse chouinard, de l'Isle-Verte et Hector Riou, de Trois-Pistoles. Ces entreprises fonctionnent pour le compte des cultivateurs et tannent les peaux à commission soit ordinairement $0.50 à $1. pour les petites (peau de veau, de mouton et de chien) et $2.50 à 3.50 pour les grosses (peaux de vache, de boeuf ou de cheval). La clientèle de ces tanneries se recrute dans toute la région de Rivière-du-Loup et de Témiscouata, et même jusque sur la Côte Nord.

b) **Industries du bois**

**Scieries**

L'industrie forestière est une activité saisonnière qui conserve encore une notable importance dans le comté de Rivière-du-Loup, en dépit de la disparition croissante des réserves en bois. En 1938, au moment des enquêtes effectuées sur le terrain, on relève 54 moulins à scie dont la production totale en 1937 dépasse légèrement 30 millions de pieds. L'opération du sciage dure trois à six mois par année, durant le printemps et l'été généralement; pendant cette période, le nombre d'ouvriers varie de 250 à 275 dans les moulins du comté. Ceux-ci sont pour

la plupart de petits établissements de faible capacité, qui débitent le bois à commission pour le compte des cultivateurs: en effet, sur un total de 54 scieries, on en relève 35 qui accusent une production annuelle inférieure à 300,000 p.m.p. Rares sont les moulins qui dépassent un million de pieds par année.

La matière première traitée dans les scieries du comté est fournie par quatre sources différentes: la plus grande partie est coupée sur les terres et lots patentés appartenant aux cultivateurs, puis le reste du bois provient des lots sous billet de location, des forêts privées (notamment les réserves de la Brown Corporation et celles de la seigneurie Thomas) et des terres de la Couronne.

La production des scieries en 1937 comprend au total environ 18,069,000 p.m.p. de planches et de madriers, 12,732,000 bardeaux, 3,750,000 lattes à crépir, 10,760 traverses de chemin de fer et 510 cordes de bois à pâte. Dans l'ensemble, aux taux du marché en 1937, la valeur de cette production atteint environ $375,000. C'est ce qu'indique le tableau de la page suivante, lequel montre la production de chaque centre du comté. On remarquera que le groupe Ste-Françoise, Bégon et Ste-Rita, qui forme l'arrière-plan de l'activité forestière de Trois-Pistoles, comprend 21 scieries qui produisent à elles seules 48.5% de tout le sciage du comté, 45% du bardeau, 28% des lattes et 91.6% des traverses. La région du plateau intérieur est celle où l'industrie forestière est le plus active puisqu'elle renferme au total 44 moulins à scie qui débitent plus des deux tiers de la production totale du comté. Le sciage effectué à commission, pour l'ensemble des moulins, absorbe 69% des planches et des madriers, 65.2% du bardeau et 80% des traverses. Sauf quelques entreprises qui produisent pour leur propre compte, les moulins à scie du comté existent donc d'abord en fonction des besoins des cultivateurs. Ceux-ci font scier leur bois à commission et revendent ensuite à des commerçants de la région la partie qui n'est pas destinée à l'utilisation locale.

Le planage des planches et des madriers porte sur quelque 1,083,000 p.m.p. de bois et, dans les neuf dixièmes des cas, se fait à commission. Cette opération se pratique dans la plupart des municipalités du comté, mais elle est surtout importante à St-Epiphane, St-Clément, St-Eloi et St-Antonin.

Du point de vue des débouchés, la production des scieries s'écoule presque uniquement sur les marchés de la province, notamment celui de la région, puis à Québec et à Montréal, sauf une bonne partie des lattes et un peu des bardeaux qui se vendent en Ontario, en Nouvelle-Ecosse et aux Etats-Unis. Le tableau de la page suivante, établi pour 1937, indique pour chaque centre du comté la répartition de la production par rapport aux divers marchés de vente. Dans l'ensemble, le marché local absorbe 4,414,000 p.m.p. de bois de sciage et 1,925,000 bardeaux; mais il est évident que ces chiffres dépassent de beaucoup, peut-être des trois quarts, les besoins réels de la consommation sur place. En fait, la majeure partie de cette production est revendue à des commerçants de bois de la région. La vente au détail dans le comté, pratiquée à trois endroits seulement, conprend quelque 230,000 p.m.p. de bois de sciage et 100,000 bardeaux. Les marchands de bois de la région, jouent un rôle prépondérant dans la vente des

## PRODUCTION DES SCIERIES
## (1937)

| MUNICIPALITES | Scieries | Em-ployés | PRODUCTION PROPRE | | | PRODUCTION A COMMISSION | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Divers | Sciage p.m.p. | Bardeaux | Traverses |
| Notre-Dame-du-Portage | 1 | 4 | —— | —— | —— | 120,000 | —— | — |
| Cité de Riv.-du-Loup | 1 | 2 | —— | —— | —— | 75,000 | —— | — |
| St-Antonin | 5 | 17 | 340,000 | 50,000 | —— | 160,000 | 400,000 | — |
| St-Modeste | 3 | 8 | 5,000 | —— | —— | 420,000 | 200,000 | — |
| St-Arsène | 1 | 1 | —— | —— | —— | 30,000 | —— | — |
| St-Epiphane | 4 | 6 | —— | —— | —— | 277,000 | 320,000 | — |
| St-Hubert | 2 | 6 | 100,000 | 1,000,000 | 200,000 lat. | 120,000 | 1,500,000 | — |
| L'Isle-Verte | 1 | 2 | —— | —— | —— | 475,000 | —— | — |
| St-Eloi | 1 | 3 | —— | —— | —— | 500,000 | —— | — |
| St-Paul-de-la-Croix | 3 | 10 | 493,000 | 207,000 | 60 cds b.p. | 200,000 | 460,000 | — |
| St-Clément | 2 | 4 | 10,000 | —— | —— | 350,000 | 325,000 | — |
| Hocquart (St-Cyprien) | 4 | 21 | 95,000 | —— | 200 cds b.p. | 775,000 | 1,300,000 | 900 |
| Ville de Trois-Pistoles | 2 | 8 | 25,000 | —— | —— | 1,100,000 | —— | — |
| Munic. de Trois-Pistoles | 3 | 81 | 3,320,000 | 1,250,000 | 2,500,000 lat. | 300,000 | —— | — |
| Ste-Françoise | 6 | 30 | 490,000 | —— | 300,000 lat. | 3,300,000 | —— | 800 |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | 8 | 41 | 154,000 | 900,000 | 300,000 lat.<br>50 traverses | 1,245,000 | 1,200,000 | 250 |
| **COLONIE** | | | | | | | | |
| Colonie de Ste-Rita | 7 | 35 | 540,000 | 1,020,000 | 450,000 lat.<br>2,160 trav.<br>250 cds b.p. | 3,050,000 | 2,600,000 | 6,600 |
| | 54 | 279 | 5,572,000 | 4,427,000 | 3,750,000 lat.<br>2,210 trav.<br>510 cds b.p. | 12,497,000 | 8,305,000 | 8,550 |

produits forestiers des scieries du comté. De la production totale, ils disposent d'environ 48.0% du bois de sciage (soit 8,715,000 p.m.p.), de 58% du bardeau (soit 7,407,000 unités), de 25.0% des lattes (soit 950,000 unités) et de la totalité des traverses de chemin de fer et du bois à pâte (soit respectivement 10,760 unités et 510 cordes). Ces marchands se chargent ensuite de distribuer à leur profit ces divers produits sur les marchés de la province et même de l'intérieur. D'autre part, les ventes directes des scieries aux marchands de gros de Montréal ou de Québec, comportent environ 4,610,000 p.m.p. de bois de sciage 1,050,000 bardeaux et 300.000 lattes. Enfin les divers marchés situés hors de la Province comprennent 100,000 p.m.p. de sciage et 1,625,000 bardeaux en Ontario, puis 625 bardeaux en Nouvelle-Ecosse et 2,500,000 lattes aux Etats-Unis.

Depuis la crise, l'activité de l'industrie forestière a beaucoup diminué dans le comté de Rivière-du-Loup. La rareté croissante du bois, qui nous a été confirmé dans presque toutes les municipalités a obligé nombre de scieries de cesser ou de ralentir leurs opérations durant cette période. Ainsi on relève actuellement 11 moulins à scie disparus depuis 1930 environ. Dans l'ensemble, les réserves forestières du comté sont presque complètement épuisées; ce qui en reste suffit à peine à alimenter les petits moulins à scie du comté et encore ceux-ci fonctionnent-ils à un taux très réduit de leur capacité de production. Il est encore temps de parer à la disparition alarmante du bois dans cette région en créant des réserves pour conserver ce qui subsiste et même en procédant au reboisement, surtout dans les municipalités du littoral qui sont presque dénuées de forêts. De toute façon, le plateau intérieur ne saurait désormais trop largement compter sur cette ressource, et, pour cette raison, devra à l'avenir orienter davantage son économie vers la production agricole.

———o———

**Ateliers de menuiserie**

Le comté de Rivière-du-Loup renferme aussi 27 ateliers de menuiserie qui produisent des portes et chassis, des chaises, des armoires, des moulures diverses, des pièces découpées, puis s'occupent du "planage et de l'embouvetage" du bois de construction. Ces ateliers fonctionnent ordinairement à l'année et emploient de 50 à 70 ouvriers. On relève 6 ateliers dans la cité de Rivière-du-Loup, 4 à St-Eloi, 3 à l'Isle-Verte et St-Clément, 2 à St-Paul-de-la-Croix et Trois-Pistoles, puis 1 à Notre-Dame du Portage, Rivière-du-Loup (en bas), St-Antonin, St-Hubert, Ste-Françoise, Bégon et Ste-Rita. En 1937, on estime que la production de ces établissements comprend environ 650 portes, 1,155 châssis (sans compter en outre une valeur de $2,250 de ces articles), 425 chaises, 32 ameublements complets, 33 tables, 25 voitures, 6 armoires, 2,500 râteaux de bois, 75 rouets, 105 bancs d'école, 15 cercueils, des réfections générales pour une valeur de quelque $2,000 et plusieurs milliers de dollars d'articles divers (pupitres), comptoirs de magasins, roues de voitures, moulures, pièces découpées, etc.) . Le planage porte sur quelque 10,270,000 p.m.p. de bois, dont près du quart effectué à commission pour le compte de la clientèle locale. Dans l'ensemble du comté, ces divers ateliers de menuiserie travaillent surtout pour le marché local; quelques établissements vendent aussi dans la région (cas des entrepreneurs de construction qui fabriquent leurs matériaux, (portes et châssis) et même à Montréal, à Québec ou à l'extérieur. Cette forme d'activité s'apparente plus à l'artisanat quà la véritable industrie, d'une façon générale.

### c) Autres industries

Le comté de Rivière-du-Loup n'est pas à proprement parler une région industrielle, du moins au sens où l'on entend ordinairement ce terme. Outre les activités déjà mentionnées, — beurreries, moulanges, carderies, tanneries, scieries et ateliers de planage et de menuiserie, — qui relèvent de la très petite industrie, il n'y a guère qu'à Rivière-du-Loup qu'existe un noyau important d'établissements industriels. A cet endroit où près de 300 ouvriers travaillent dans les industries, on compte une usine de pâte de bois mécanique, les ateliers de réparation de matériel de chemin de fer du C.N.R. et du Témiscouata Ry. une fonderie, une manufacture de meubles, deux ateliers de réparation d'outillage industriel, 2 ateliers de fabrication de matelas et de meubles, une centrale électrique, deux fabriques d'eaux gazeuses, trois établissements de préparation d'eau de Javel, une charronnerie et un atelier de fabrication de monuments funéraires. Le centre de Rivière-du-Loup compte donc à lui seul une quinzaine d'industries, dont 4 ou 5 réellement importantes.

Puis vient ensuite la municipalité de L'Isle-Verte qui renferme une usine de préparation de produits de la tourbe, industrie qui repose sur l'exploitation d'une ressource naturelle locale. A Trois-Pistoles, on relève une petite manufacture d e chaussures et une fabrique d'eaux gazeuses. A St-Antonin, on compte une importante usine de pâte de bois mécanique; enfin, la municipalité du canton Hocquart renferme une petite fabrique de boîtes de beurre attenante à une scierie, et une charronnerie.

---

## 5) TRANSPORTS

Trois modes de transport contribuent à desservir la population du comté et à faciliter la régularité des échanges: la navigation, le chemin de fer et le camion. Le comté communique avec l'extérieur par divers courants commerciaux qui relient les principales localités aux marchés d'approvisionnement et de vente de la province, notamment ceux de Québec et de Montréal.

### Navigation

La concurrence de la voie ferrée et du camion a fait considérablement diminuer l'importance du commerce maritime depuis un quart de siècle. L'activité des ports a surtout décru avec l'avènement des bonnes routes qui favorisent le transport par camion, dont la rapidité et le bon marché assurent le succès. Désormais, la navigation sert principalement à l'expédition du bois à pâte et des pommes de terre, puis à l'importation des denrées en sacs ou en barils, trop lourdes ou trop volumineuses pour utiliser la voie ferrée à bon compte. Le commerce maritime s'amplifie à la fin de l'été et au début de l'automne par le double mouvement des expéditions de produits agricoles et des approvisionnements d'hiver.

Les quais du comté actuellement fréquentés par les goélettes sont ceux de Notre-Dame-du-Portage, de Rivière-du-Loup (quai de la Pointe, quai Renaud et quai Pednault), de l'Isle-Verte (quai du village et celui de la Pointe-à-la-Loupe, et de Trois-Pistoles (quai de la ville et quai de Tobin). La saison de navigation dure généralement huit mois par année, soit d'avril au début ou au milieu de décembre.

## SERVICES REGULIERS DE CABOTAGE

| *PROPRIETAIRES DE GOELETTES* | *CIRCUIT DU SERVICE* | *PERIODICITE DU SERVICE* |
|---|---|---|
| Capitaine J.-Paul Michaud<br>Capitaine Arthur Tremblay<br>Capitaine Georges Dionne<br>Capitaine Cyrille Lévesque<br>Capitaine Léo Bernier | Montréal à Trois-Pistoles et retour 47 à 99 tonnes de jauge | Tous les 15 jours |
| Capitaine Arthur D'Amours | Québec à Trois-Pistoles | Tous les 15 jours |
| Capitaine Georges Gagnon<br>Capitaine David Tremblay<br>Capitaine Jos. Desgagné<br>Capitaine Marion<br>Capitaine Léopold Bouchard<br>Capitaine Aquilas Lévesque | Trois-Pistoles à Port-Alfred et Chicoutimi, et retour | 2 voyages par semaine |
| Capitaine Sirois | Trois-Pistoles aux Escourmains | Plrs. fois par semaine |
| Capitaine Maurice Michaud<br>Capitaine Léon Lévesque<br>Capitaine Robert Lévesque<br>Capitaine Fraser | L'Isle-Verte à Chicoutimi et Port-Alfred, et retour | Plrs. fois par saison |
| Capitaine Patrice Pednault | Québec à Rivière-du-Loup (31 tonnes de jauge) | Tous les 15 jours |
| Capitaine Jos. Gagnon | Montréal à Rivière-du-Loup (95 tonnes de jauge) | Tous les 15 jours |

Pendant cette période, une vingtaine de goélettes desservent régulièrement les ports du comté, à peu près à tous les quinze jours, à destination de Montréal, Québec, Chicoutimi, Port-Alfred et la Côte Nord. Le tableau de la page précédente indique les principaux services réguliers de cabotage qui desservent le comté. Plusieurs autres petits navires transportent occasionnellement des marchandises générales ou des produits forestiers. et fréquentent irrégulièrement les ports du comté. Au quai de la Pointe, à Rivière-du-Loup, on a en outre chargé en 1938 près de 8,000 cordes de bois à pâte sur 4 navires allemands et 4 cargos de la marine marchande canadienne, à destination des vieux pays.

Faute de statistiques, il est difficile d'apprécier le volume annuel du trafic maritime. Une grossière approximation, basée sur divers renseignements que nous avons recueillis auprès de quelques capitaines de goélettes ou de gardiens de quais, établirait pour une année moyenne un commerce global d'environ 25,000 tonnes. De ce chiffre, les arrivages atteignent près de 8,500 tonnes de marchandises générales: sucre et farine en sacs, conserves alimentaires, moulées, engrais chimiques, quincaillerie, produits en barils, etc. Les expéditions comprennent d'autre part quelque 16,500 tonnes de produits forestiers (environ 11,000 cordes de bois à pâte et plus de 6,200,000 p.m.p. de bois de sciage) et de produits agricoles (pommes de terre presque uniquement), sans compter un peu de poisson chargé à L'Isle-Verte. Les arrivages de marchandises sont destinées en bonne partie aux municipalités du littoral; les expéditions proviennent surtout des localités de l'intérieur, notamment dans le cas de produits forestiers qui constituent près de 80% du total.

Outre le mouvement des marchandises, l'activité maritime comporte aussi une circulation assez importante des voyageurs. Au quai de la Pointe, à Rivière-du-Loup, un service quotidien de traversier (bateau de 1,019 tonnes) fait la navette entre le littoral sud et la côte nord (St-Siméon et Tadoussac). En 1937, plus de 10,000 voyageurs ont suivi cette route maritime, sans compter quelque 1,700 automobiles: il s'agit principalement de touristes qui vont à La Malbaie ou qui en reviennent par la rive sud de l'estuaire du St-Laurent. D'autre part, à Trois-Pistoles, un petit cabotier se rend plusieurs fois par semaine aux Escoumains sur la Côte Nord, et transporte annuellement de 1,000 à 1,500 passagers.

## Chemins de fer

Deux lignes de chemin de fer desservent le comté de Rivière-du-Loup; l'Intercolonial, qui couvre en bordure du littoral une longueur d'environ 35 milles à l'intérieur du comté, et lt Témiscouata Ry, qui parcourt du nord au sud une étendue d'une vingtaine de milles dans la partie occidentale du plateau intérieur.

La plus ancienne de ces deux lignes, l'Intercolonial, fut construite vers 1860 et fait partie des chemins de fer de l'Etat. Elle passe à une distance moyenne de 2 à 3 milles du fleuve, sauf à l'est de l'Isle-Verte, St-Eloi, Tobin et Trois-Pistoles. Cette ligne ferroviaire dessert toutes les municipalités des basses terres et celles du plateau intérieur, sauf St-Modeste et St-Hubert qui utilisent l'autre chemin de fer.

La deuxième ligne, le Témiscouata Ry, fut ouverte en 1888. Elle relie Rivière-du-Loup à Edmunston N.B., soit une distance de quelque 69 milles. Les trains arrêtent aux gares suivantes: Rivière-du-Loup, St-Modeste et Whitworth. Cette dernière station relève de la municipalité de St-Honoré (comté de Témiscouata).

Le volume total du trafic ferroviaire, pour l'année 1937, atteint 94,728 tonnes pour l'ensemble du comté, soit 34,825 tonnes à l'entrée et 59,903 tonnes à la sortie. Les réceptions comportent d'abord environ 16,282 tonnes de marchandises générales (produits alimentaires et quincailleries surtout) destinées aux magasins du comté; puis 6,833 tonnes de produits forestiers provenant de l'intérieur de Témiscouata, 9928 tonnes de produits industriels et commerciaux (ciment, chaux, fonte, acier, brique, charbon, essence, huile, etc.) et 1,782 tonnes de produits destinés à la terre ou au bétail (engrais, moulées, grains de semence). Les expéditions comprennent 4,333 tonnes de produits agricoles (dont 3,273 tonnes de pommes de terre et 820 tonnes de bétail sur pied), 11363 tonnes de produits forestiers (bois à pâte, bois de sciage, bardeaux, lattes, traverses, etc.) et 9,234 tonnes de produits industriels et généraux (dont 6,997 tonnes de pâte de bois mécanique pressée). Les chiffres que nous reproduisons ici ont été soigneusement compilés sur place grâce à la collaboration unanime et bienveillante des chefs de gare.

C'est donc surtout l'industrie forestière qui alimente le trafic des chemins de fer puisque près des deux tiers du volume total concernent les produits forestiers.

Depuis une dizaine d'années, la concurrence du camion a fortement contribué à la diminution du volume du commerce par chemin de fer, surtout en ce qui concerne les marchandises dites générales et les produits forestiers.

Les deux gares de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles sont celles qui accusent la plus forte circulation de voyageurs. En 1937, on compte respectivement 24,852 et 10,100 personnes qui sont parties de ces deux points sur un total de 47,512 pour le comté.

## Routes

Deux grandes routes traversent le comté parallèlement au fleuve. La première est la grande route régionale no. 2 et 10, qui fait désormais partie du réseau transcanadien, et qui passe par les paroisses du littoral; elle relie Rivière-du-Loup à Lévis (Québec) et Rimouski. La seconde ,située à l'intérieur du plateau, est le chemin Taché qui traverse les cantons Whitworth, Demers, Hocquart et Raudot; ce chemin, construit vers 1858, part de Buckland (comté de Bellechasse) et se rend au chemin Matapédia.

Plusieurs autres artères principales se dirigent du fleuve vers l'intérieur des terres. La plus fameuse est celle que l'on appelle encore "le vieux chemin Témiscouata".

La construction de cette route, selon le tracé actuel, c'est-à-dire de Rivière-du-Loup à la frontière du Nouveau-Brunswick, fut décidée en 1840, commencée sous l'Union en 1856 et terminée en 1861. Elle traverse le comté de Rivière-du-Loup, depuis Notre-Dame-du-Portage jusqu'à la frontière du Témiscouata, dans une direction nord-ouest sud-est perpendiculaire au fleuve; dans Témiscouata, elle contourne le lac du même nom dont elle suit la rive occidentale pour se rendre ensuite au Nouveau-Brunswick. Une seconde artère relie Trois-Pistoles à Squateck et une troisième, Rivière-du-Loup à Rivière-Bleue via St-Eleuthère.

Un grand nombre de routes secondaires et de chemins vicinaux assurent les communications à l'intérieur du comté. Divers services d'autobus et de camionnage utilisent ce réseau routier pour desservir la population de Rivière-du-Loup.

### 1) Voyageurs

Cinq lignes d'autobus assurent régulièrement le transport des voyageurs dans le comté de Rivière-du-Loup. La première relie Rivière-du-Loup à Lévis et effectue deux aller-retour quotidiens. Trois autres lignes partent de Rivière-du-Loup et se rendent respectivement à Edmunston, N.B., Rivière-Bleue et Squateck (et Biencourt) ; le service comprend dans les trois cas un aller-retour quotidien. Enfin, la cinquième ligne effectue un trajet quotidien dans le circuit Trois-Pistoles-St-Médard, St-Guy. Ces divers services fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation, soit ordinairement du mois de mai au mois de novembre. Les voyageurs semblent satisfaits de ce mode de transport.

On relève en outre, à Rivière-du-Loup particulièrement, plusieurs autocars touristiques à destination de la Gaspésie qui passent dans la région durant l'été. Ces autobus arrêtent également à Notre-Dame-du-Portage et à Trois-Pistoles pour visiter.

Enfin, on compte aussi dans chaque municipalité quelques taxis prénosés au transport des voyageurs. Dans la cité de Rivière-du-Loup, un taxi-autobus fait l'office d'un service public de transport urbain.

### 2) Marchandises

Le comté est desservi par plusieurs services de camionnage public qui ont comme destination Montréal, Québec ou même simplement Rivière-du-Loup. Ces divers services fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation automobile.

L'objet du transport par camion, c'est de livrer à Québec, ou même simplement dans la région, des produits forestiers (planches, madriers, bardeaux, bois à pâte, etc.), des pommes de terre, du beurre, des légumes, et quelquefois de la crème, et de rapporter des marchandises générales destinées aux marchands et aux particuliers du comté.

On relève en outre, dans plusieurs municipalités du comté, de nombreux camions qui servent aux travaux de voirie ou qui transportent du bois vers les principaux points d'expédition par chemin de fer ou par bateau. Il s'agit la plupart du temps de camionnage effectué pour le seul compte des exploitants.

Les marchands de passage et les colporteurs qui viennent vendre des produits dans le comté sont assez nombreux. Il est à remarquer toutefois que la plupart de ces marchands fréquentent surtout les municipalités du littoral et celles qui ne sont pas situées trop loin à l'intérieur des terres. Dans le haut (au sud) du comté, ils viennent en moins grand nombre et plus irrégulièrement. Certains, d'autre part, ne concernent que quelques municipalités.

Quelques municipalités se sont prévalues de la loi en votant un règlement qui pourvoit à l'imposition d'une taxe annuelle sur tous les colporteurs qui viennent vendre des produits à domicile, exception faite des marchands de poisson, de fruits et de légumts. Mais il arrive rarement que de tels règlements soient rigoureusement observés.

## 6) RESSOURCES MINERALES

Les ressources minérales du comté de Rivière-du-Loup ne sont ni très variées, ni très considérables. Elles comprennent notamment de l'ardoise, de l'argile, du gravier de voirie et du calcaire, du grès et du quartzite, du manganèse et de la tourbe.

### Ardoise

La qualité de l'ardoise dans le comté de Rivière-du-Loup n'est pas aussi bonne que dans celui de Témiscouata. "Les ardoises de couleur rouge, verte et noire abondent, dit McGerrigle, dans la formation de Sillery. En général, ces ardoises sont trop plissées pour être utilisées pour la construction, et on pourrait probablement leur faire donner plein rendement en les employant dans l'ornementation, sous forme de petites plaquettes ou de produits pulvérisés. Les dépôts en sont abondants sur la rive du Saint-Laurent, et à l'intérieur des terres sur une distance de plusieurs milles."

### Argile

A Rivière-du-Loup, il existe non loin de la gare "un mince dépôt d'argile limoneuse rouge et grise, recouverte de sable et de gravier, et reposant sur de l'argile à blocaux. "Une briqueterie utilisait autrefois ce dépôt. Elle employait le procédé en terre molle. Le rapport de M. J. Keele sur les dépôts d'argile et de schistes de la province de Québec, dit: "A cause de sa nature sableuse, la brique que l'on en fabriquait était tendre et poreuse. On laissait passer dans la pâte une assez forte proportion de cailloux qui causaient des inconvénients et des pertes au séchage et à la cuisson."

Il y a également un dépôt d'argile à Trois-Pistoles. Sir William Dawson, dans son ouvrage "The Canadian Ice Age", en donne la description suivante: "A cet endroit, grâce au profond ravin causé par la rivière, et aux tranchées pratiquées pour la construction de la voie du chemin de fer Intercolonial, on voit ici, au jour, l'une des coupes les plus complètes et les plus instructives des dépôts pléistocènes canadiens. Dans une tranchée profonde du chemin de fer, on voit une couche homogène d'argile, d'un gris violacé, qui renferme quelques restes fossiles de Leda glacialis. La puissance de cette terrasse inférieure n'est guère moins de 120 pieds. Sous l'argile à Léda, on a trouvé, en creusant une courte canalisation, une argile typique à blocaux. Cette dernière semble avoir une épaisseur de 20 pieds environ, et repose sur des schistes redressés du groupe de Québec". J. Keele ajoute de son côté: "Quoique l'argile de Trois-Pistoles soit bien homogène, elle semble conserver des traces de stratification, et elle renferme quelques gros blocs laurentiens, qui deviennent de plus en plus nombreux à mesure que l'on avance vers l'ouest. A peu de distance de Trois-Pistoles, ce dépôt est surmonté par un dépôt de blocs, qui, parfois, consiste en gros cailloux seuls, et d'autres fois, ressemble plutôt à une argile à blocaux, avec laquelle sont associés des sables et des graviers."

### Calcaire et graviers de voirie

A Rivière-du-Loup, près du chemin de fer, l'ardoise rouge et verte renferme des lits de calcaire qui n'ont d'ailleurs aucune valeur économique. En général, cette pierre est trop fissurée pour servir à la construction.

Voici ce que dit M. Piché, dans la brochure sur les "Graviers de voirie dans la Province de Québec", au sujet des dépôts de graviers; "on rencontre des graviers dans presque toutes les étendus habitées, sauf sur une partie des hautes terres dans le nord-est du comté. Ils sont particulièrement abondants dans une longue arête, ou série de buttes, qui s'étend au nord-est de St-Antonin jusqu'au delà de St-Epiphane. Un certain nombre de gros dépôts se présentent aussi au sud-ouest de St-Hubert et au nord-ouest de St-Eloi. Tous les dépôts près du St-Laurent sont petits et le gravier est de qualité inférieure, sauf ceux de St-Eloi... Le gravier a été extrait en maints endroits entre St-Antonin et St-Epiphane, et une quantité considérable a été utilisée surtout sur les routes d'intérêt local."

## Grès et quartzite

"La région est riche en lits de grès et de quartzite dont, au besoin, on pourrait se servir comme pierre de construction. C'est de ce type de roche qu'est en particulier le quartzite de Kamouraska. Cette formation est plutôt rare dans le territoire présentement étudié, relativement à son abondance vers le sud-ouest. Dans l'ensemble de la région, il y en a une source pratiquement illimitée, à quelque usage qu'on la destine." (H. W. McGerrigle: Le Témiscouata occidental et région limitrophe: Rapp. Serv. Mines Québec 1933).

## Manganèse

On rencontre de petits dépôts de manganèse à Cacouna, mais ils sont de médiocre qualité. (Cf. Goodwin: Geology & Mineral of Quebec, P. 115).

## Tourbe

Le comté de Rivière-du-Loup renferme plusieurs tourbières, notamment à Rivière-du-Loup, à Cacouna et à l'Isle-Verte.

La tourbière de Rivière-du-Loup est située à environ un mille de la gare et s'étend dans une direction ouest et est. La superficie totale occupée par cette tourbière atteint approximativement 7,220 acres, dont environ 500 acres conviennent à la préparation de la litière de tourbe.

La tourbière de Cacouna, qui couvre une superficie d'environ 845 acres, se trouve près de la gare de Cacouna et s'étend dans une direction est et ouest. Cette tourbière n'est pas suffisamment humifiée pour servir de combustible et elle contient trop d'humus pour fournir une litière de première classe. Une seconde tourbière de 614 acres s'étend également dans Cacouna: elle porte le nom de tourbière LeParc et est située à 500 pieds à l'ouest de la gare. Il y a douze ans, un essai fut tenté sur cette tourbière par la Quebec Heat Fuel Co. pour fabriquer de la tourbe combustible sous forme de briquettes. Les opérations furent discontinuées par suite d'un incendie qui détruisit les bâtisses et l'outillage.

La tourbière de l'Isle-Verte, qui donne lieu à une importante exploitation industrielle, est située le long du chemin de fer Intercolonial à un demi-mille à l'est de la gare.

———o———

## 7) FORCES HYDRAULIQUES

La région qui s'étend au sud du fleuve St-Laurent, en bas de Québec, est relativement pauvre en ressources hydrauliques. Le pays n'est pas assez accidenté et le débit des rivières est en général trop faible et trop irrégulier.

Dans Rivière-du-Loup, la capacité totale, estimée à 80% de rendement au débit minimum ordinaire par année, des sites susceptibles d'être aménagés atteint 4,244 H.P. Les sites aménagés développent une puissance totale de 6,568 H.P. dont 6,300 sur la rivière-du-Loup, 65 sur la rivière Trois-Pistoles et 203 sur la rivière Verte. Les deux installations les plus puissantes sont situées sur la rivière-du-Loup, à Rivière-du-Loup, même, et accusent respectivement une capacité de 1,485 et de 3,500 H.P.

A la page suivante on trouvera la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Rivière-du-Loup. Elle est extraite du Tableau des Forces Hydrauliques de la province de Québec (1928) préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur Ottawa), la Commission des Eaux courantes et le Service Hydraulique de Québec. Celui-ci a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

———o———

## 8) TOURISME

Le comté de Rivière-Loup est connu des touristes et des villégiateurs depuis nombre d'années. On distingue trois centres importants: Notre-Dame-du-Portage, la Pointe de Rivière-du-Loup et Cacouna. Il conviendrait d'ajouter aussi Trois-Pistoles qui renferme une quarantaine de chalets et de villas d'été où séjournent des gens venus de Québec et de Montréal.

Le tourisme proprement dit ne compte guère dans l'économie du comté, car celui-ci forme plutôt une région de transition entre Québec et la Gaspésie. Cependant, le service de traversier établi entre St-Siméon, Tadoussac et Rivière-du-Loup rend cette dernière un important point d'arrivée et de départ des touristes étrangers. De plus, la cité présente quelques attraits (par exemple, la Pointe avec son quai magnifique, la centrale municipale aménagée en un parc pittoresque, etc.) qui retiennent l'attention et piquent la curiosité des touristes, qui passent ainsi plusieurs heures à Rivière-du-Loup.

Par contre, la villégiature offre des plages sablonneuses, une vue splendide sur l'estuaire et un climat salubre. Notre-Dame-du-Portage maintient sa popularité en dépit de la crise avec 7 grands hôtels, 2 pensions et 35 à 40 maisons particulières louées aux étrangers. La Pointe de Rivière-du-Loup est parsemée de somptueuses résidences et plus de 150 villégiateurs y passent une partie de l'été. Enfin, Trois-Pistoles renaît au tourisme; le long du littoral, à l'endroit que les gens nomment la Grève, plus de 40 maisons d'été se remplissent chaque année, sans compter quelques hôtels dans la ville même.

———o———

# TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES

| Rivières et emplacements des forces hydrauliques | Désignation de l'emplacement | | Hauteur de chute en pieds | Bassin de drainage en milles carrés | Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement | | H.P. intallés |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | non aménagé | aménagé | | | au débit minimum ordinaire par année | au débit ordinaire pour 6 mois | |
| **LOUP** (du) | | | | | | | |
| Anc. ch. du Lac | ..... | 2 PG4 | 40 | 350 | 360 | 720 | 800 |
| Anc. ch. du Lac | ..... | 2 PG5 | 12 | 350 | 108 | 216 | 50 |
| Riv.-du-Loup | ..... | 2 PG33 | 15 | 370 | 140 | 280 | 60 |
| Riv.-du-Loup | ..... | 2 PG14 | 35 | 370 | 328 | 656 | 55 |
| Riv.-du-Loup | ..... | 2 PG1 | 95 | 370 | 890 | 1780 | 1485 |
| Riv.-du-Loup | ..... | 2 PG32 | 20 | 370 | 187 | 372 | 350 |
| Riv.-du-Loup | ..... | 2 PG3 | 80 | 370 | 750 | 1500 | 3500 |
| Riv.-du-Loup | 2PG4 | ..... | 29 | 370 | 271 | 542 | ..... |
| | | | | | 3034 | 6066 | 6300 |
| **TROIS-PISTOLES** | | | | | | | |
| 20 milles de l'embouchure | 2QA9 | ..... | 16 | 105 | 12 | 38 | ..... |
| 1½ mille du barrage Beaulieu | 2QA10 | ..... | 50 | 132 | 50 | 150 | ..... |
| Barrage Beaulieu | 2QA11 | ..... | 25 | 136 | 25 | 78 | ..... |
| Barrage Gagnon | 2QA12 | ..... | 26 | 380 | 76 | 225 | ..... |
| Barrage Brown Corporation et chutes en aval | 2QA13 | ..... | 84 | 406 | 244 | 780 | ..... |
| Dénivellation en chutes rapides sur distance de 1¾ mille de la partie inférieure | 2QA14 | ..... | 134 | 406 | 390 | 1240 | ..... |
| Senescoupé (trib. T.P.) | ..... | 2 QA7 | 10 | 25 | 5 | 16 | 40 |
| Perdrix (trib.) St-Jean-de-Dieu | ..... | 2 QA16 | 12 | 15 | 3 | 11 | 25 |
| | | | | | 805 | 2538 | 65 |

| Rivières et emplacements des forces hydrauliques | Désignation de l'emplacement | | Hauteur de chute en pieds | Bassin de drainage en milles carrés | Capacité estimée en H.P. à 80% de rendement | | H.P. intallés |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | non aménagé | aménagé | | | au débit minimum ordinaire par année | au débit ordinaire pour 6 mois | |
| **VERTE** | | | | | | | |
| Whitworth Sta. ..... | ..... | 2 PG19 | 28 | 56 | 20 | 56 | 35 |
| Près St-Arsène ..... | ..... | 2 PG6 | 18 | 155 | 36 | 100 | 25 |
| Barr. Sup. Brown Corp. ..... | 2PG1 | ..... | 9 | 183 | 20 | 60 | ..... |
| Chute Beaulieu et rapides en aval ..... | 2PG2 | ..... | 54 | 185 | 127 | 363 | ..... |
| Rapides et chute en bas du chemin de fer près de l'embouchure ..... | 2PG3 | ..... | 60 | 195 | 147 | 425 | ..... |
| L'Ile-Verte ..... | ..... | 2 PG2 | 17 | 198 | 43 | 66 | 38 |
| Cacouna (u. Riv. Verte) à 2 milles de St-Epiphane ..... | ..... | 2 PG23 | 17 | 15 | 3 | 9 | 35 |
| 8 milles de la gare de St-Arsène ..... | ..... | 2 PG21 | 18 | 15 | 3 | 10 | 40 |
| 7 milles de la gare de St-Arsène ..... | ..... | 2 PG12 | 18 | 17 | 3 | 11 | 10 |
| St-Epiphane ..... | ..... | 2 PG31 | 15 | 17 | 3 | 9 | 20 |
| | | | | | 405 | 1109 | 203 |

# CHAPITRE VI

●

## MONOGRAPHIE ECONOMIQUE DE LA CITE DE RIVIERE-DU-LOUP

### I—SITUATION GEOGRAPHIQUE

La Cité de Rivière-du-Loup, qui couvre dans la seigneurie du même nom une étendue d'environ 4,900 acres, est la principale agglomération urbaine de la rive sud de l'estuaire du St-Laurent. Elle occupe une position géographique de tout premier ordre qui a puissamment contribué à en faire un centre commercial et industriel qui régit toute l'activité économique de la région. C'est une ville qui doit son récent mais rapide développement au trafic ferroviaire. Rivière-du-Loup est en effet une pure création du trafic: vers ce point confluent les deux lignes de chemin de fer Intercolonial et Témiscouata exploitées par l'Etat, ainsi que les routes nationales no. 10 et no. 2. La route no. 10 longe le littoral en se dirigeant vers Rimouski, Ste-Flavie et la vallée de la Matapédia; la route no. 2 traverse le comté de Témiscouata pour finalement aboutir à Edmunston, N.B. De cette façon, Rivière-du-Loup draine la plus grosse partie du trafic de cette région et sert admirablement sa fonction commerciale; la cité est en outre un centre de redistribution de marchandises. Enfin, elle renferme un excellent port de mer qui peut recevoir des cargos de fort tonnage.

Du point de vue du relief, la ville s'étage sur plusieurs petites terrasses reliées entre elles par des pentes raides, depuis une basse terrasse d'une altitude de 50 à 100 pieds jusqu'à une terrasse supérieure d'environ 400 pieds. La première terrasse s'étend largement autour de l'estuaire de la rivière du Loup. La route nationale no. 10 en parcourt la rive droite à une altitude d'une cinquantaine de pieds (boulevard Cartier). La route gravit ensuite le premier escarpement par la côte St-Jacques dont la puissance atteint environ 70 pieds. Au coin des rues Fraser et Lafontaine dans la ville, là où bifurquent les routes 10 et 2, l'altitude est de 120 pieds. A ce point, on peut distinguer un premier palier, que suit la route nationale no. 2 vers l'ouest. En s'engageant dans la rue Lafontaine, on gravit une autre pente raide jusqu'en face de l'église St-Patrice et du parc municipal, situés à quelque 200 ou 230 pieds. Ce deuxième palier forme une ride rocheuse car plus loin, au delà de l'hôtel de ville, la rue Lafontaine ne s'élève plus qu'à 200 pieds environ. Cette légère dépression se poursuit vers l'ouest et forme un sillon entre le coteau sur lequel est situé l'hôpital et les escarpements des terrasses élevées de l'intérieur. En poursuivant sa route par la rue Lafontaine, on gravit encore plusieurs pentes raides pour atteindre le palier où se trouve la gare, à quelque 320 pieds. Enfin, le chemin Fraserville (rang II de la paroisse rurale) conduit par une pente encore plus raide que les précédentes à la terrasse supérieure de 400 pieds. Cette dernière, très aplanie, qui porte deux rangs ruraux de part et d'autre de la rivière, est elle-même le sommet d'une ride rocheuse, d'allure apalachienne. Au delà se trouve une large dépression marécageuse, dont le fond descend à moins de 300 pieds. C'est la partie inculte que les gens de la région nomment "la plaine".

La rivière du Loup accuse également la raideur des pentes par les chutes et les cascades qu'on rencontre sur son cours avant d'en atteindre l'embouchure. Elle recoupe la ride supérieure par une gorge profonde. En amont de cette ride,

au barrage de l'usine hydroélectrique de la municipalité, ses eaux sont encore à une altitude de 244 pieds. Plus en aval, en moins d'un mille de parcours, l'altitude tombe de 244 pieds à 36 pieds près du pont que traverse la route nationale no. 10.

La cité de Rivière-du-Loup a depuis longtemps soumis à la régie municipale tous ses services d'utilité publique. La valeur totale de ces services atteint en 1937 environ $1,188,853, soit $540,552 pour l'aqueduc, $450,111 pour l'éclairage (centrale et matériel de transmission), $127,921 pour les égoûts, $49,340 pour la sécurité publique, et $20,929 pour d'autres services. Les chemins, rues, trottoirs et ponts s'élèvent en outre à une valeur de quelque $417,417. Ces divers services publics rapportent par les contributions et les taxes environ $111,297 en 1936 et $109,146 en 1937.

Du point de vue administratif, la ville se partage en trois quartiers: sud, nord et centre. Elle renferme trois paroisses catholiques (St-Patrice, St-François-Xavier et St-Ludger) et une église anglicane. La paroisse de St-Patrice comprend dans son territoire tout le bas de la ville et la partie suivante de la municipalité rurale: rang I dénommé "Anse à Persi"; rang II dit Grand St-Antoine; le rang III appelé le Petit St-Antoine au sud; à l'ouest de la rivière, le rang I St-Patrice de la seigneurie de la Rivière-du-Loup; enfin, au sud de St-François-Xavier, quelques paroissiens de St-Antonin possèdent des restes de terre pour lesquels ils paient dîme et supplément à St-Patrice. La paroisse de St-François-Xavier englobe la partie haute de la ville à l'ouest de la rivière, plus le rang 2 de la municipalité rurale, appelé Fraserville. La paroisse de St-Ludger, face à la gare, couvre la partie haute de la ville située à l'est de la rivière, plus un ou deux cultivateurs de la municipalité rurale qui habitent le chemin Témiscouata, vers le sud. Enfin, on relève en outre une petite chapelle, Ste-Anne de la Pointe, située à la Pointe-de-la-Rivière-du-Loup, qui dessert une vingtaine de familles de villégiateurs (environ 150 estivants) et deux familles permanentes. Le prêtre desservant n'y réside que durant la belle saison; le reste de l'année, les fidèles viennent à St-Patrice.

---

## II—POPULATION

Le recensement fédéral de 1931 donne pour la cité de Rivière-du-Loup une population totale de 8,499 habitants. De 1932 à 1937 inclusivement, les populations suivantes: 8,106, 8,510, 8,336, 8,343, 8,575, et 8,650. En 1938, le secrétaire-trésorier estime la population de la ville à 8,500 habitants, soit 3,562 pour le quartier sud, 2,579 pour le quartier nord et 2,359 pour le quartier centre. D'autre part, les paroisses religieuses accusent au total 9,611 âmes ainsi réparties: 4,500 pour St-Patrice, 3,280 pour St-François-Xavier, 1,771 (dont 6 protestants) pour St-Ludger, et 60 pour l'église anglicane. A remarquer que la population religieuse s'étend aussi à la municipalité rurale. Si l'on extrait du chiffre des relevés religieux (9,611) la part qui revient à la municipalité rurale (1,080), il reste pour la cité proprement dite quelque 8,531 habitants, ce qui se rapproche du dernier relevé municipal. Mais celui-ci, nous affirme-t-on, est peut-être faux à cause de la tendance générale à dissimuler les célibataires de plus de 21 ans pour éviter de payer une taxe de deux dollars par tête. D'autre part, il est probable qu'on ne recense pas le personnel des hôpitaux et des communautés religieuses, ni les personnes qui habitent ces institutions. En définitive, le chiffre de la population actuelle qui nous semble le plus plausible est celui que donne la commission scolaire, soit 8,900 habitants.

## Occupation du sol

La cité renferme dans son territoire 29 cultivateurs, dont 4 locataires de fermes. Quant aux emplacitaires, propriétaires et locataires de maisons, ils sont évidemment en très grand nombre dans une ville comme Rivière-du-Loup: mais on n'a pu obtenir aucune donnée à ce sujet lors de notre enquête. Tout ce que nous revèlent les statistiques municipales, c'est que 2,281 contribuables ont payé des taxes à la municipalité en 1937.

## Modes de vie

Nous avons relevé dans l'Indicateur des Adresses de Rivière-du-Loup 1938 les principales occupations des habitants de la ville. A peu de chose près, ces données sont précises et révèlent fidèlement la situation actuelle.

Les cultivateurs vivent largement de l'exploitation de leurs fermes; la seule industrie laitière, qui alimente le marché de la ville, constitue avec une moyenne de $1450 près de 80% de leur revenu total. L'agriculture est donc ici très florissante.

Les journaliers comprennent près de 375 hommes qui travaillent comme ouvriers dans les établissements industriels de la localité, puis comme manoeuvres et terrassiers, aux travaux publics qui s'effectuent occasionnellement dans la ville; quelques-uns seulement s'engagent comme bûcherons dans les chantiers d'hiver. Les ateliers de construction mécanique du C.N.R. emploient la majeure partie de ces journaliers, mais ils fonctionnent au ralenti avec un personnel fort diminué depuis quelques années.

Les artisans et hommes de métier, qui travaillent pour leur propre compte ou qui s'engagent à salaire, comprennent environ 59 menuisiers, charpentiers et meubliers, 41 peintres, 30 plombiers et ferblantiers, 24 électriciens, 21 barbiers et coiffeurs (y compris plusieurs coiffeuses), 15 boulangers, 14 forgerons, 12 cordonniers, 9 maçons et tailleurs de pierre, 6 typographes, pressiers et linotypistes, 4 tailleurs, 3 mouleurs, 2 briqueteurs, 2 beurriers, 2 meuniers, 2 tanneurs, 1 plâtrier, 1 cuisinier, 1 concierge, etc.

Les employés de chemin de fer, qui forment une classe très importante, comprennent 74 chauffeurs, 73 mécaniciens, 70 serre-freins, 47 ingénieurs, 25 machinistes, 18 conducteurs et 71 autres (chaudronniers, aiguilleurs, commis, expéditeurs, etc.), soit au total 378. Comme les ateliers de réparation et de construction mécanique emploient près de 150 ouvriers, le nombre total de travailleurs qu'occupent les chemins de fer C. N. R. et Témiscouata Ry dépasse 525 hommes.

L'industrie représente une main-d'oeuvre qui varie de 275 à 350 ouvriers selon l'activité des opérations sans compter quelque 27 patrons. Comme établissements industriels, on relève dans la ville: une beurrerie, une fabrique de crème glacée, 2 moulins à farine, 1 carderie, 1 tannerie, une scierie, 1 usine de préparation de pâte de bois, 6 ateliers de menuiserie, 1 fabrique de meubles, 1 fabrique de matelas, 1 charronnerie, 4 ateliers principaux de construction méca-

nique et de réparation de matériel de chemin de fer, 1 fonderie, 2 ateliers d'outillage industriel, 1 centrale électrique, 1 atelier de sculpture de monuments, 2 fabriques d'eaux gazeuses et 3 petits établissements de préparation d'eau de Javel. La plupart de ces entreprises fonctionnent à l'année, mais souvent avec un personnel réduit durant certaines périodes.

Le commerce représente, avec l'industrie ferroviaire, la principale activité de Rivière-du-Loup, car la ville est un centre de réception et de réexpédition de marchandises, sans compter qu'elle renferme un grand nombre d'établissements commerciaux. On relève en effet 143 magasins de toutes catégories (épiceries, boucheries, quincailleries, magasins de nouveautés, de meubles, magasins généraux, etc.) ; on compte en outre 23 restaurants et cafés, 8 boutiques d'horlogers et bijoutiers, 5 librairies, 2 imprimeries, et 3 magasins d'articles de photographie. En 1931, le recensement fédéral dénombrait à Rivière-du-Loup, 159 établissements qui distribuaient en salaires $141,600 à un personnel de 199 employés et qui accusaient un chiffre d'affaires d'environ $2,300,000. Actuellement, on relève environ 175 employés de magasins, commis de bureau et employés de banque; ce nombre comprend aussi quelques fonctionnaires et employés de la ville, mais par contre il exclut certains journaliers qui s'engagent occasionnellement dans les magasins de la cité. Se rattachent également au commerce quelque 59 voyageurs, solliciteurs et agents vendeurs de toutes sortes.

Divers autres services qui se rapportent indirectement au commerce comprennent 12 hôtels, 7 maisons de pension, 2 buanderies, 2 entreprises de pompes funèbres, morgue et ambulance, 4 bureaux de poste, etc.

Les hommes de profession sont nombreux à Rivière-du-Loup, car on compte environ 16 médecins, 11 avocats, 6 pharmaciens, 4 dentistes, 4 notaires, 2 opticiens, 2 ingénieurs civils, 2 ingénieurs forestiers, 2 régistrateurs, 1 protonotaire, 1 assistant-protonotaire, et un juge.

Comme autres occupations, on relève 25 agents d'assurances, 11 comptables, 2 huissiers, 1 greffier, 1 shérif, 1 juge de paix, 2 infirmiers, 2 organistes, 9 télégraphistes et téléphonistes, 13 constables, 30 camionneurs, charretiers et chauffeurs de taxi, 9 garagistes, 4 navigateurs, et 3 professeurs particuliers. La ville renferme aussi 260 rentiers et rentières qui vivent de leurs revenus personnels ou des allocations de vieillesse de l'Etat.

Le travail féminin comprend 18 modistes et couturières, 9 femmes de ménage, 10 gardes-malades et 17 institutrices; on ne compte pas les jeunes filles en service domestique, les coiffeuses, les téléphonistes, les employées de bureau et de magasin qui figurent sous d'autres rubriques. Quant aux jeunes filles qui ont quitté la municipalité pour les grandes villes, elles sont sans doute nombreuses mais nous sommes incapables d'en donner un chiffre quelconque.

La cité de Rivière-du-Loup est un centre où en rencontre plusieurs maisons d'éducation, un hôpital, un orphelinat et un monastère. Le personnel des diverses communautés religieuses qui s'occupent de ces institutions se répartit ainsi:

*Frères des Ecoles Chrétiennes*

| | | |
|---|---|---|
| Collège St-Patrice | 8 frères | enseignants |
| Collège St-François-Xavier | 6 " | " et 5 institutrices |
| Collège St-Ludger | 5 " | " |
| Académie St-Paul | 3 " | " |

*Soeurs du Bon Pasteur*

| | | |
|---|---|---|
| Couvent | 20 soeurs | ens. et 3 autres |
| Orphelinat | 8 " | non enseignantes |

*Soeurs du St-Enfant-Jésus (Maison Mère du Canada)*

| | | |
|---|---|---|
| Ecole St-François-Xavier | 12 soeurs | ens. et 80 autres |
| Ecole St-Ludger | 7 " | " et 1 autre |

*Soeurs St-Joseph du Précieux-Sang*

| | | |
|---|---|---|
| Hôpital | 30 soeurs | gardes-malades |

*Soeurs Clarisses*

| | | |
|---|---|---|
| Monastère | 16 soeurs | cloîtrées |

———o———

## III—ASPECT ECONOMIQUE

### a) AGRICULTURE

La cité de Rivière-du-Loup renferme 29 cultivateurs qui se sont surtout spécialisés dans la production du lait en vue de la vente en nature dans la ville. Le capital moyen engagé par ferme atteint près de $7,000, soit $3,000 dans l'outillage agricole. Quelques cultivateurs seulement ont eu jusqu'ici recours au crédit agricole provincial.

#### Etendue moyenne des fermes

Chaque cultivateur possède en moyenne 100 acres de terre, soit un total de 2,900 acres pour l'ensemble de la ville. Sur chaque ferme, on relève en moyenne 67 acres de terre labourée en cultures et en pâturages, soit au total 1,943 acres; 12 acres de forêt dont le sol est labourable, soit 348 acres; 8 acres en pâturages naturels également labourables, soit 232 acres; 13 acres en forêt terre inculte, marécages, etc., soit au total 377 acres. Ces données ne peuvent être comparées avec celles du recensement fédéral de 1931 qui inclut les fermes de la ville dans celles de la paroisse.

#### Période de végétation

Les labours commencent vers le10 ou 15 mai, au moment où les dernières fortes gelées du printemps ne sont plus à craindre, puis les semailles suivent de quelques jours. Les foins se font autour du 20 juillet et la récolte des grains commence à la fin d'août. Les premières gelées de l'automne surviennent en octobre; on cesse de labourer vers la Toussaint. L'épaisseur moyenne de la couche de neige atteint durant l'hiver 24 pouces seulement.

#### Sols et amendements

Le sol de Rivière-du-Loup, de nature alluvionnaire, est très bon; il est aux trois quarts composé de terre forte, puis le reste est formé d'un peu de terre lé-

gère et de terre noire. Les cultivateurs comprennent la nécessité des amendements, et utilisent environ 80 tonnes de chaux et 100 tonnes d'engrais chimiques par année. Quelques-uns emploient aussi des engrais de mer (hareng, varech, etc.). Une douzaine tout en plus conservent leur fumier de ferme au moyen de plates-formes et de remises.

L'égouttement des terres est en général assez bon. Des travaux de drainage s'imposent cependant sur certaines propriétés; on devra pratiquer les fossés assez creux et du labour Richard pour remplacer le labour actuel qui est trop plat.

La fertilisation des pâturages et la culture de la luzerne ne sont le fait que d'un seul cultivateur; pourtant les résultats obtenus devraient inciter les autres à pratiquer ces méthodes modernes.

——o——

## Production végétale

### 1) Grandes cultures

Les grandes cultures et les pâturages labourés couvrent actuellement une superficie d'environ 1,945 acres, soit en moyenne 67 acres par ferme. C'est ce qu'indique le tableau suivant établi pourr 1937.

| | *Superficies* | *Rendements moyens à l'acre* |
|---|---|---|
| Blé ..... | 15 acres | 16 boisseaux |
| Avoine ..... | 290 " | 25 " |
| Grains mélangés .... | 145 " | 25 " |
| Pommes de terre .... | 145 " | 150 " |
| Luzerne ..... | 4 " | 2 tonnes |
| Foin (mil et trèfle).. | 580 " | 1 " |
| Racines fourragères . | 29 " | 15 " |
| Jardins de famille .. | 12 " | — |
| Pâturages ..... | 725 " | — |
| | 1,945 acres | |

Les rendements à l'acre sont élevés par rapport à ceux de la région; c'est qu'ils procèdent d'une culture plus intensive et mieux ordonnée, en vue de l'industrie laitière. Les cultivateurs devraient essayer la fertilisation des pâturages afin d'augmenter le rendement laitier. Les rotations qu'ils suivent sont satisfaisantes et comportent du grain (1 an), du foin (3 ans) et des pâturages (2 ans); on ajoute quelquefois une sole de patates (1 an). De toute la production végétale, on vend des pommes de terre (environ 17,500 minots à 40 cents), soit pour une valeur moyenne de $240 par ferme. Avec l'industrie laitière, c'est là le plus clair du revenu des cultivateurs.

### 2) Cultures maraîchères et fruitières

La ville ne renferme pas de maraîchers spécialisés, mais tous les cultivateurs cultivent des légumes pour le marché local. On estime que chacun en vend en moyenne pour $50. par année.

La plupart des cultivateurs s'adonnent aussi à la culture des pommes. On compte environ 150 pommiers qui donnent une récolte médiocre au point de vue de rendement. Le marché de la ville absorbe une bonne partie de la production. Cette culture ne saurait se développer davantage dans la ville, mais elle réussirait bien dans la municipalité rurale.

A l'est de la ville, sur une berge de la rivière, s'étend un grand verger que les gens appellent verger du Platin. C'est là un des plus beaux vergers du bas de Québec, comptant pas moins de 600 pommiers Melba, Duchesse, Wealthy, McIntosh, etc. Quoique jeune, ce verger produit depuis 2 ou 3 ans quelque 500 barils de pommes par année. Le marché local absorbe presque toute cette production et rapporte à son propriétaire quelque $2000 annuellement. C'est là l'exemple-type du succès que peut remporter la culture fruitière dans cette région qui offre de belles terres d'alluvion, bien ensoleillées et assez bien abritées.

## Production animale

### 1) Chevaux

Les cultivateurs de la ville possèdent environ 85 chevaux qu'on destine exclusivement aux travaux de la ferme. Chaque année, on importe environ 8 sujets pour subvenir aux besoins locaux. Comme les cultivateurs s'adonnent entièrement à l'industrie laitière, il serait anti-économique de songer à l'élevage du cheval.

### 2) Bovins et industrie laitière

On relève en moyenne 10 vaches par ferme, soit 9 pur sang et 274 croisées de race Ayrshire, et 7 Holstein pur sang. On compte en outre une trentaine de taureaux, dont 9 Ayrshire et 1 Holstein pur sang. La qualité du troupeau est excellente. Deux éleveurs de bovins de race pure vendent annuellement chacun un animal dans la localité. La plupart des cultivateurs vendent des animaux de boucheries: environ 50 bovins adultes et 90 veaux, soit quelque 19,500 livres de viande et un revenu moyen de $61. par ferme. On élève peu de veaux et il arrive même qu'on en tue à la naissance pourr pouvoir vendre tout le lait à l'état de nature.

L'industrie laitière constitue l'occupation essentielle des cultivateurs de la cité. Les rendements des vaches sont très élèvés pour la région: ils atteignent en moyenne 5,000 livres de lait par année. Certains cultivateurs, avec des troupeaux de 30 à 40 vaches, obtiennent un rendement moyen de 7,000 livres de lait. Les cultivateurs vendent leur lait directement aux consommateurs de la ville, moins 10% environ gardés pour l'alimentation domestique. Chaque cultivateur a ses clients et livre son produit à domicile. Les producteurs paient à la cité une taxe annuelle de $40 chacun. L'association des laitiers de Rivière-du-Loup a fixé le prix du lait à $3.20 les 100 livres, soit 8 cents la pinte, afin de réduire la concurrence que certains producteurs se livraient entre eux; cette mesure a contribué à stabiliser le marché local. Le revenu brut que chaque cultivateur retire de l'industrie laitière est élevé car la vente du lait en nature rapporte 3 et même 4 fois autant que la vente à la beurrerie; on estime ce revenu à environ $1,450 en moyenne par ferme.

### 3) Porcs

Cet élevage n'est pas développé parce que les cultivateurs ne disposent pas de lait écrémé. Le troupeau comprend au total environ 96 sujets Chester White. On vise d'abord à satisfaire les besoins de la famille puis on vend le surplus comme porcelets d'élevage. Chaque année, on vend ainsi quelque 50 porcelets à $2.50 pièce, soit un revenu moyen de $4. par cultivateur.

### 4) Moutons

Les cultivateurs de la ville ne gardent pas de moutons parce que l'élevage laitier requiert l'utilisation de tous les pâturages disponibles.

### 5) Volailles

L'aviculture est très négligée, car les cultivateurs préfèrent donner le grain aux vaches sous forme de moulées alimentaires. Le troupeau comprend environ 975 volailles dont les trois quarts sont de bonne qualité. On vend environ 1,000 douzaines d'oeufs par année, soit un revenu moyen de $7. par cultivateur. Le marché de la ville permettrait de développer davantage cette industrie agricole; mais les cultivateurs devront commencer par produire plus de grains d'alimentation.

### Conserves domestiques

La mise en conserve de légumes est pratiquée par la majorité des cultivateurs; cette production est toute destinée à l'alimentation domestique. On ne songe pas à la vente car les cultivateurs préfèrent écouler leurs légumes à l'état frais plutôt qu'en conserve.

### Autres sources de revenu

Pas un seul cultivateur de la ville ne fréquente les chantiers, ni ne coupe de bois sur sa terre en vue de la vente. Une quinzaine trouvent occasion de s'engager aux travaux de voirie qui s'effectuent dans la municipalité; chacun travaille en moyenne 15 jours par année et retire de cette occupation un revenu d'environ $30.

### Revenu-argent moyen du cultivateur

Les cultivateurs de la cité de Rivière-du-Loup retirent la totalité de leurs revenus de l'exploitation de la ferme. L'industrie laitière et la culture de la pomme de terre, qui constituent les deux principales ressources de la localité, contribuent respectivement dans une proportion de 80% et 13% au revenu moyen annuel. C'est ce que montre le tableau suivant, lequel établit pour 1937 les divers articles qui composent le revenu moyen.

| | |
|---|---|
| Grandes cultures (pommes de terre et légumes) ..... | $ 290 |
| Produits laitiers ..... | 1,450 |
| Vente de bovins de boucherie ..... | 61 |
| Vente de porcs ..... | 4 |
| Aviculture ..... | 7 |
| | $1,812 |

Si l'on tient compte de la valeur des produits de la ferme consommés par la famille (en moyenne $280.), de l'habitation et du chauffage ($230. environ), le revenu brut du cultivateur s'élève à quelque $2322. De cette somme, il touche plus de 78% soit $1,812. Les dépenses d'exploitation encourues sur la ferme, y compris les dépréciations, atteignent en moyenne $600. Le solde suffit amplement à ménager un intérêt au capital engagé, et, dans la majorité des cas, à constituer une épargne. Les cultivateurs de la ville sont donc dans une situation privilégiée par rapport à ceux de la région: leur prospérité relative repose entièrement sur l'industrie laitière qui trouve un débouché tout assuré et permanent dans la ville.

### Achats

Comme matières premières destinées au sol et au bétail, les cultivateurs de la ville achètent annuellement environ 80 tonnes de chaux, 100 tonnes d'engrais chimiques, 60 tonnes de moulées alimentaires, 1,100 livres de graine de mil et de trèfle, un peu de semences d'insecticides, etc. Pour l'alimentation domestique, ils se procurent d'abord de la farine (35,000 livres par année), du beurre (5,500 livres), des fruits (60 barils de pommes), et quelquefois des produits en conserves. Les achats de farine pourraient diminuer un peu avec l'extension de la culture du blé; quant au beurre, les cultivateurs préfèrent l'acheter de la beurrerie locale et vendre leur lait en nature. Les cultivateurs achètent des pommes car il n'y a qu'un seul grand verger dans la ville.

### Impôts et contributions

La contribution monétaire annuelle nécessaire au fonctionnement de l'église, y compris la dîme, atteint en moyenne $25. par famille. Les taxes municipales et scolaires, respectivement de $2.25 et $1.25 par $100. sont élevées et grèvent lourdement les exploitations agricoles. Les cultivateurs qui vendent le lait à domicile dans la cité paient en outre une licence annuelle de $40. Les propriétés sont évaluées à leur pleine valeur pour fins d'imposition.

---

## B—INDUSTRIES

### Industries dérivées de l'agriculture

#### 1) Beurrerie

L'établissement de M. J. Alphonse Rioux, qui fonctionne sous la raison sociale *"Crêmerie Champlain"*, est situé 2 rue Ste-Anne. Cette fabrique marche à l'année, dont 7 mois à plein rendement.

#### 2) Fabrique de crème glacée

La crème Excel, située 5 rue Joly, est exploitée depuis 1935 pour le compte du Dr. E. C. Labelle. Cette fabrique fonctionne six mois par année, soit d'avril à octobre. La matière première comprend de la crême qu'on achète aux beurreries de St-Modeste et l'Isle-Verte. La vente au comptoir représente 5 à 10% de la production; le reste est vendu aux restaurateurs locaux, puis à ceux compris dans la région Rivière-du-Loup à Rivière-Bleue et Rivière-du-Loup à Trois-

Pistoles. Depuis 3 ans, la production augmente régulièrement; l'installation est moderne et le produit de bonne qualité. La concurrence est cependant assez forte et provient des fabricants de Québec (Laiterie Laval, Brookside, Fortin) et de Montréal (J. J. Joubert).

### 3) Moulanges

L'établissement de M. Damase Paradis, situé 16 côte St-Jacques, existe deuis 1929 et fonctionne à l'année.

Le moulin à farine de M. Télesphore Lajoie, situé en bordure de la rivière dans la paroisse St-Ludger, marche à l'année au ralenti.

### 4) Carderie

La carderie de M. François Viel établie sur le chemin Témiscouata à St-Ludger, marche en moyenne 6 mois par année. Cette petite industrie est une entreprise familiale qui occupe les membres de la famille du propriétaire.

### 5) Tannerie

L'ancienne tannerie de M. François Bélanger, située 10 Blvd Cartier, appartient désormais à M. Chs. Borromée Dubé qui l'a acquise pour l'exploiter à son compte. Les peaux vertes, proviennent de toute la région depuis Cacouna jusqu'à St-André de Kamouraska, et de tout le comté de Témiscouata; on en reçoit même quelquefois du Nouveau-Brunswick. Plus les peaux vertes sont bon marché meilleures sont les affaires du tanneur car les cultivateurs trouvent alors profit à les faire tanner plutôt que de les vendre.

## Industrie du bois

### 1) Scierie

Le moulin de M. François Viel, établi en 1902 sur le chemin Témiscouata, marche en moyenne 10 mois par année au ralenti. Tout le bois provient des terres de cultivateurs.

### 2) Ateliers de menuiserie

La cité de Rivière-du-Loup renferme 6 ateliers de menuiserie qui fabriquent des portes, des châssis, des tables, des armoires, des moulures, et s'occupent de réparations générales de menuiserie.

L'établissement de M. Sylvio Mailloux, situé 16 rue Laval, marche 9 mois par année au ralenti. La matière première provient de St-Antonin, St-Modeste et St-Louis du Ha-Ha. Toute la production est destinée aux particuliers et aux entrepreneurs de construction de la ville.

L'atelier de MM. Paradis & Bérubé, situé rue St-Anne, fonctionne à l'année. Le bois est acheté principalement à Cabano et Squateck. Du point de vue de la vente des produits, les portes et châssis sont destinés aux usagers de la ville.

L'entreprise de M. Arthur Lévesque, située sur le chemin Témiscouata, existe depuis 4 ans et fonctionne toute l'année au ralenti. Toute la production est écoulée sur le marché local.

L'atelier de M. Jean-Louis St-Pierre, établi depuis 1918 sur le chemin Fraserville, marche toute l'année à raison d'une semaine par mois. Toute la production est vendue sur place.

M. Jos. Collin, entrepreneur de construction, exploite un petit atelier de menuiserie situé 112 rue Lafontaine. Cet établissement marche à l'année au ralenti. La matière première provient des scieries du Témiscouata. Les débouchés de la production varient avec les contrats de construction que l'on obtient un peu partout dans le comté.

L'établissement de M. Ernest Caron, situé 54 rue Hôtel de Ville, marche à l'année depuis 1936. C'est un atelier de réparation de meubles et de fabrication de chaises, de tables, d'armoires, etc. La matière première utilisée comprend un millier de p.m.p. de merisier et de bouleau. Toute la clientèle de cet artisan se recrute dans la ville.

**Autres industries**

1) **Pâte de bois mécanique**

L'usine de pâte à papier *The Warren Co. Ltd*, établie sur la Rivière-du-Loup au bout de la rue Hôtel de Ville, a été fondée en 1903 et exploitée par la Rivière-du-Loup Pulp and Paper jusqu'en 1918. Depuis cette date, l'usine fonctionne sous la raison sociale actuelle et relève financièrement de la Mohawk Securities Corporation, 302 Bay Street, Toronto.

Cette manufacture marche à l'année, dont 6 mois à plein rendement à raison de 24 heures par jour et 6 autres mois environ à 50% de capacité. Le débit de la rivière, qui fournit la force motrice de l'usine conditionne la durée et le volume des opérations. Le nombre d'ouvriers à l'usine, outre 8 employés de bureau, varie de 35 à 50 suivant l'activité de la production.

En 1937, cette usine a produit 5,948 tonnes de pâte mécanique pressée dont le prix moyen de vente a atteint $22.50 la tonne. Depuis une dizaine d'années, la production s'est sensiblement maintenue au même niveau et a oscillé entre 5,500 et 6,000 tonnes par année. Le bois à pâte nécessaire à cette production provient des cultivateurs et des colons des comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Ce bois à pâte est acheté à raison de $5. la corde non écorcé, $7.50 écorcé et $8.50 rossé. La production de 1937 représente environ 7,000 et 7,500 cordes de bois à pâte non écorcé.

Du point de vue des débouchés, toute la production s'écoule aux Etats-Unis (Nouvelle-Angleterre surtout et Etats centraux). La pâte est expédiée en ballots et sert à la fabrication de papier sanitaire, de papier à correspondance (variété bond) et de papier gaufré.

L'irrégularité et le faible volume du débit de la rivière pendant la saison non pluvieuse obligent quelquefois l'usine à cesser temporairement ses opérations. C'est ainsi qu'en 1937 on a dû fermer l'usine pendant un mois parce que l'eau manquait. Il faudrait, pour remédier à cette situation, construire un barrage au lac Morin pour régulariser le débit de la rivière et assurer à l'usine une force motrice d'une puissance constante. Avec cette amélioration, on pourrait porter la production annuelle de pâte à 8,000 ou 9,000 tonnes.

### 2) Ateliers de réparation de matériel ferroviaire

La cité de Rivière-du-Loup est une création du trafic ferroviaire qui l'a dotée depuis fort longtemps d'une importante industrie, celle de la réparation du matériel roulant de chemin de fer. Les deux réseaux de C.N.R. et du Témiscouata Ry exploitent des ateliers où on répare les locomotives et les wagons.

Les *ateliers du C.N.R.* comprennent trois halls immenses: le Machine Shop, le Round House et le Car Repair Shop, qui occupent ensemble 119 ouvriers à l'année. Le Machine Shop qui emploie actuellement 59 ouvriers, s'occupe de l'inspection et de la réparation des locomotives numéros 3 ,5 et 6; en 1937, on a réparé et remis à neuf plus de 33 locomotives de cette catégorie. Les réparations courantes et légères des locomotives de passage se font à la Round House qui est munie d'un dispositif formé de plaques tournantes permettant l'examen rapide des locomotives; cet atelier occupe présentement 42 ouvriers. Le Car Repair Shop, qui emploie seulement 18 ouvriers, se charge de l'inspection et de la réparation des wagons (de voyageurs, de fret, spéciaux, etc). Ces divers ateliers reçoivent leurs fournitures et leurs matières premières principalement de Moncton, N.B. et un peu de la fonderie locale Monsarrat. Dans les années antérieures à la crise, à l'époque où le trafic ferroviaire connut une activité intense, la Machine Shop employait 200 ouvriers, le Round House et le Car Repair Shop une centaine chacun, soit dans l'ensemble trois fois plus que le nombre actuel.

Les *ateliers du Témiscouata Ry* emploient à l'année une trentaine d'ouvriers, soit une grosse diminution par rapport aux bonnes années. Ces ateliers s'occupent de la réparation générale du matériel roulant de chemin de fer.

### 3) Fonderie et construction mécanique

L'entreprise Monsarrat Machinery & Foundries Ltd., située 18 rue Magloire, a été fondée en 1876 et répond aux besoins de l'industrie ferroviaire. Cette fonderie fonctionne à l'année et emploie de 20 à 25 ouvriers. La production comprend des pièces de matériel ferroviaire (roues, essieux, freins mécaniques, pièces découpées, etc.) des instruments aratoires (charrues, herses, pioches, faucheuses, etc.) et des réparations générales d'outillage industriel. Les matières premières utilisées comprennent du sable, du coke, du fer, en gueuse qui proviennent de Montréal, puis des riblons d'acier qui sont recueillis dans les cours du C.N.R. et partout dans la région. Du point de vue des débouchés, tous les produits de matériel ferroviaire sont destinés aux ateliers locaux du C.N.R. et du Témiscouata Ry puis à ceux du Lévis Tramway et du Quebec Power; les instruments agricoles sont vendus aux cultivateurs de la région; la réparation d'outillage industriel est faite pour le compte des propriétaires de moulins à scie, des meuniers, des forgerons et même des cultivateurs du comté. Les entreprises similaires de Montréal, Trois-Rivières et St-André-de-Kamouraska opposent à cet établissement une sérieuse concurrence; celle-ci se fait le plus souvent sentir dans la production des instruments aratoires.

### 4) Ateliers de réparation d'outillage industriel

L'atelier de M. *Clément Morin*, établi en 1922 sur la rive est de la rivière à St-Ludger, marche à l'année. La production, concerne les réparations générales d'outillage industriel: moteurs, scies, meules d'acier, machines et chaudières à vapeur, matériel de forage et de creusage, instruments aratoires etc. Les matiè-

res premières utilisées comprennent environ 2 tonnes d'acier achetées à Montréal et à Québec, puis 3 à 4 tonnes de riblons, de déchets de fer et d'acier recueillis un peu partout dans la région. La clientèle se recrute surtout parmi les usagers et les industriels des comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska, et les entrepreneurs de voirie (outils à réparer).

L'établissement *Adélard Soucy,* est situé 2 chemin Témiscouata. Cette petite industrie s'occupe de réparation d'outillage industriel pour le compte des usagers de la localité surtout. La production comprend en outre quelque 400 sertisseuses qu'on vend directement aux consommateurs, par la poste ou à des commerçants en gros; la région absorbe près des trois quarts de la production et le reste est vendu par toute la province et même au Nouveau-Brunswick. Cette industrie s'est également spécialisée dans la réparation d'objets ou d'outils compliqués, et dans la soudure autogène. Les matières premières utilisées comprennent environ 1 tonne de fer en barre ou en tôle achetée à Montréal, et 2 tonnes de vieille ferraille qui proviennent de la région.

### 5) Meubles

La manufacture St-Lawrence Furniture Co. Ltd., situé 1 rue Ste-Anne, a mené des opération pendant 33 ans et employait alors à l'année 90 à 100 ouvriers. La crise qui a obligé d'accorder de gros escomptes et du crédit, a finalement provoqué la banqueroute de cette entreprise. On a songé à repartir cette industrie qui rencontre ici d'excellentes conditions de développement, notamment une main-d'oeuvre spécialisée et formée par une tradition technique de plus de 30 ans. Depuis le mois de mai 1938, cette manufacture a repris ses opérations sous la raison sociale *St-Lawrence Furniture Enregistrée,* dont M. Jos Gauthier est propriétaire.

### 6) Matelas et meubles

L'atelier de M. *Roland Lévesque,* situé 40 rue Hôtel de Ville fonctionne à l'année au ralenti. Le bois utilisé provient de la région; on se procure aussi du feutre à matelas à Montréal et quelque 2,600 verges de coutil à Québec. Presque toute la production est destinée aux consommateurs de la ville et à ceux de la région avoisinante. La vente par l'intermédiaire des commerçants de détail ne réussit pas.

L'entreprise de M. J. O. Nadeau, établie depuis une dizaine d'années rue Magoire, marche à l'année pendant ce temps. Les matières premières comprennent environ 3,000 p.m.p. de bois dur, 3,000 p.m.p. de bois mou, des déchets de coton et du coutil. La vente des produits se fait directement aux usagers de la ville et de la région.

### 7) Centrale électrique

L'usine hydroélectrique de la cité de Rivière-du-Loup, municipalisée en 1905, fournit la lumière et la force motrice à toute la ville. La centrale aménagée développe une puissance de 3,500 h.p. et distribue l'électricité à 1,850 abonnés, qui utilisent 1,994 compteurs. A l'usine, 3 ingénieurs mécaniciens et 3 gardiens travaillent à l'année. Le débit atteint 660 K.W.H. en hiver et 600 en été. Les tarifs sont compliqués et on a déjà tenté de les uniformiser. Les taux varient selon l'utilisation.

### 8) Monuments funéraires

L'atelier de M. Louis Lefresnaye, situé 8 rue du Cimetière, occupe 3 tailleurs de pierre pendant 7 à 8 mois par année. On fabrique des monuments de granit et de marbre taillés. En 1937, la production a atteint quelque 200 monuments. Les matières premières proviennent du Nouveau-Brunswick, de la Finlande et de l'Italie. La production s'écoule dans toute la région du Bas St-Laurent depuis Ste-Anne de la Pocatière jusqu'en Gaspésie, puis tout le Témiscoutata jusqu'au Nouveau-Brunswick.

### 9) Charronnerie

L'établissement de M. Achille Chartier, situé 8 côte St-Jacques, fonctionne à l'année. Cet artisan s'occupe surtout de la réparation des voitures. Toute la clientèle se recrute parmi les cultivateurs de la ville et de la région.

### 10) Eaux gazeuses

L'entreprise de M. Paul-Emile Soucy, située 2 rue Amyot, a été établie dans la ville en 1935. C'est une petite industrie qui s'occupe de la préparation et de l'embouteillage d'eaux gazeuses de marques populaires. Elle fonctionne 12 mois par année et la production est surtout active pendant les trois mois d'été. C'est une industrie qui se développe rapidement et qui exploite un marché d'une forte demande. Les matières premières comprennent des essences et des sirops concentrés qui viennent de Montréal et de Toronto, puis du gaz carbonique et du sucre. Toute la production est vendue aux commerçants de détail dans un territoire compris entre Ste-Anne-de-la-Pocatière et St-Simon, et dans l'intérieur de Témiscouata jusqu'à Notre-Dame du Lac.

La fabrique d'eaux gazeuses Thibault Enr., située 26 rue Fraser, a été établie en 1902 et fonctionne à l'année. Les matières premières proviennent de Montréal, (essences de Coca-Cola, gaz carbonique, essences diverses), sauf le sucre qui est acheté dans la ville même. Le territoire de vente couvre les comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

### 11) Eau de Javel

La fabrique d'eau de Javel J. O. Boutet, située à St-Ludger, 31 rue Alexandre, a été établie en 1936 et fonctionne toute l'année au ralenti, sauf quatre mois de forte production. Les matières premières utilisées à cette production proviennent de Montréal et comprennent environ 2,400 livres de chlorure de chaux, 800 livres de sels sodiques et 250 livres de caustique. Le marché local absorbe près de 40% de la production: le reste est vendu depuis Ste-Anne-de-la-Pocatière jusqu'à Trois-Pistoles et dans l'intérieur de Témiscouata jusqu'à Notre-Dame du Lac. Il y a aussi comme fabricants d'eau de javel à Rivière-du-Loup, MM. Charles Larouche, 8 rue Frontenac et C. H. Beck de St-Ludger.

## C—TRANSPORTS

### Navigation

Le havre de Rivière-du-Loup, situé au nord-est de la ville, comprend un quai principal, celui de la Pointe et deux quais secondaires qui sont logés à l'embouchure de la rivière. Le premier relève du gouvernement fédéral; il mesure près de 800 pieds de longueur, a sa tête construite en béton et est muni de hangars à marchandises et d'une petite gare maritime; l'éclairage électrique y est installé et un chenal de 12 à 15 pieds de profondeur a été creusé tout autour en 1934. Le second quai appartient à la Cie J. B. Renaud Ltée, négociants en gros de la ville, et le troisième au capitaine Patrice Pednault, de Rivière-du-Loup. Le quai de la Pointe, protégé des vents par une aile latérale, peut commodément recevoir 8 ou 10 bateaux à la fois; la profondeur d'eau, à la tête du quai, varie depuis 12 à 13 pieds à marée basse jusqu'à 30 et 35 pieds à marée haute.

La saison de navigation s'étend du début d'avril au milieu de décembre, soit 8½ mois en moyenne par année. Durant cette période où le port est ouvert à la navigation, plusieurs goélettes assurent le transport régulier de marchandises.

Le volume du commerce maritime est très difficile à apprécier faute de statistiques exactes relatives au mouvement des marchandises.

Le quai de la Pointe sert presque exclusivement à l'expédition du bois à pâte et, comme nous le verrons plus loin, au trafic des voyageurs. Les réceptions de marchandises se font surtout par les deux autres quais. L'activité du port croit pendant l'automne, à l'époque des approvisionnements d'hiver. Les arrivages comprennent des produits en sacs (sucre, sel, farine, etc.), en barils (mélasse surtout), en caisses (conserves alimentaires), du fer et des produits de quincaillerie, et des marchandises générales. Tous ces produits sont destinés en bonne part au commerce de la ville; certaines marchandises sont quelquefois réexpédiées par chemin de fer ou camion dans les paroisses environnantes. Du point de vue des expéditions de marchandises, les pommes de terre proviennent de la région tandis que le bois à pâte vient surtout de l'intérieur du comté de Témiscouata.

Le quai de la Pointe est surtout actif dans le transport des voyageurs. Un service de traversier, qu'utilisent surtout les touristes, fait la navette deux fois par jour entre les deux rives du St-Laurent dans le circuit Rivière-du-Loup - St-Siméon - Tadoussac. Un bateau à vapeur de 1,019 tonnes est affecté à ce service, lequel est exploité par la Cie de Traverse de Rivière-du-Loup, Tadoussac Ltée. Dans la saison 1937, on estime que le traversier a transporté près de 10.000 passagers et quelque 1,700 automobiles; il s'agit principalement de touristes qui vont à La Malbaie ou en reviennent par la rive sud de l'estuaire du St-Laurent.

### Chemins de fer

La cité de Rivière-du-Loup est un centre ferroviaire où confluent les deux réseaux Intercolonial et Témiscouata qui desservent deux gares. Celles-ci sont situées à 1 mille du centre de la ville et à 3 milles du port. On compte une voie principale et 8 voies de changement qui suffisent au volume actuel de la circu-

lation. Une ligne industrielle, qui s'embranche aux autres, est louée annuellement à la Fraser Coal Co. Ltd. Les entrepôts de marchandises situés près des deux gares sont actuellement suffisants.

Le volume global du trafic ferroviaire en 1937 atteint pour les deux gares environ 37,524 tonnes, soit 25,342 tonnes à l'entrée et 12,182 à la sortie. Le mouvement des marchandises porte sur 1,392 wagons complets, sans compter les chargements partiels de wagons (L.C.L.) C'est ce qu'indique le tableau suivant:

| *Expéditions*: | *Wagons* | *Livres* |
|---|---|---|
| Wagons complets, C.L. | 538 | 22,579,990 |
| Wagons partiels, L.C.L. | — | 1,783,920 |
| | | 24,363,910 |

| *Réceptions*: | *Wagons* | *Livres* |
|---|---|---|
| Wagons complets, C.L. local | 796 | 39,992,119 |
| Wagons complets, C.L. interline | 58 | 2,543,836 |
| Wagons partiels, L.C.L. local C.N.R. | — | 4,338,830 |
| Wagons partiels, L.C.L. local Tem. Ry. | — | 2,024,645 |
| Wagons partiels, L.C.L. interline C.N.R. | — | 1,547,998 |
| Wagons partiels, L.C.L. interline Tem. Ry. | — | 236,537 |
| | 1,392 | 50,683,965 |

Quant au trafic des voyageurs, il est demeuré sensiblement le même depuis une dizaine dannées. En 1937, le nombre des voyageurs qui se sont embarqués à Rivière-du-Loup atteint au total 24,852, soit 9,504 seulement durant la saison mai-novembre et 15,348 le reste de l'année. Ici comme ailleurs, la concurrence des lignes d'autobus est très active et fait diminuer de moitié le nombre de voyageurs par chemin de fer durant la belle saison.

———o———

**Routes**

1) **Voyageurs**

La cité de Rivière-du-Loup est le terminus de quatre lignes régulières d'autobus qui fonctionnent tant que les routes sont ouvertes à la circulation. La première ligne, à laquelle sont affectés deux autobus effectue deux aller-retour quotidiens dans le circuit Rivière-du-Loup-Lévis. Les trois autres font un aller-retour quotidien respectivement à destination de Rivière-Bleue, Squateck et Edmunston, N. B.

Dans la ville même de Rivière-du-Loup, 2 taxis-autobus sont préposés au transport des voyageurs sur la rue Lafontaine.

Plusieurs autobus touristiques s'arrêtent régulièrement à Rivière-du-Loup pour visiter la ville et surtout la centrale hydroélectrique. Celle-ci a été aménagée en un petit parc pittoresque qui est fort bien illuminé le soir. Dans la saison 1938, soit de juin à septembre, de nombreux autocars venant de New-York et de Boston se sont arrêtés pour visiter la chute et le pouvoir électrique. La centrale municipale constitue une attraction pour les touristes et contribue ainsi à favoriser l'industrie hôtelière.

### 2) **Marchandises**

Du point de vue du transport des marchandises, deux services réguliers de camionnage desservent la localité. Comme Rivière-du-Loup est un point central sur la route qui mène à Québec, de nombreux camionneurs étrangers venant des comtés environnants s'y arrêtent fréquemment et transportent même des marchandises pour les gens de la ville; mais il nous est impossible de recenser ces camionneurs.

De plus de nombreux vendeurs de toutes sortes viennent se recruter une clientèle dans la localité; mais il nous est impossible d'en dresser une liste faute de renseignements à cet égard.

# CHAPITRE VII

•

## CONCLUSION

De même que nous avons distingué, tout au long de ce rapport, deux régions naturelles bien distinctes qui se partagent le comté, de même diviserons-nous cette dernière partie en deux points qui commandent chacun des conclusions différentes: la région du littoral et le plateau intérieur.

### 1) La région du littoral

La zone du littoral, la plus anciennement exploitée du comté, forme en bordure de l'estuaire une riche région agricole dont les principaux centres ont jusqu'à un certain point réalisé leur équilibre économique. La plupart des municipalités de cette région, — notamment St-Arsène, Cacouna, l'Isle-Verte, St-Eloi et Trois-Pistoles, — indiquent par leur situation actuelle que l'agriculture demeure en bordure du fleuve l'activité fondamentale, sinon unique. Les fermes rendent bien à ces endroits et rapportent des revenus qui permettent de vivre convenablement. Les problèmes que pose l'exploitation agricole dans cette région sont d'ordre technique et relèvent de l'agronomie. Deux réformes essentielles restent surtout à appliquer et qui sont des plus pressantes: la fertilisation des pâturages en vue de l'augmentation du rendement laitier et l'organisation de la vente selon la formule coopérative. La première doublera les revenus de l'industrie laitière, qui constitue avec l'élevage du porc la grande activité des fermes et place le comté au premier rang des producteurs du Bas St-Laurent. La seconde, qui est plutôt une fonction commerciale, permettra de réaliser l'uniformité dans la qualité des produits et de retirer de la vente le maximum d'utilité économique.

L'activité industrielle, dans cette région est surtout importante dans la cité de Rivière-du-Loup qui renferme plusieurs établissements, en particulier des ateliers de réparation de matériel ferroviaire, une usine de pâte de bois mécanique, une fonderie et une manufacture de meubles. Ailleurs, l'industrie est plus éparpillée et d'un caractère moins accentué. Dans l'ensemble, on peut dire que l'activité industrielle se confine surtout au centre de Rivière-du-Loup. Celui-ci doit son développement rapide aux ateliers de réparation de matériel ferroviaire du C.N.R. et du Témiscouata Ry qui ont longtemps occupé la main-d'oeuvre surabondante de la localité. Mais depuis une dizaine d'années, les chantiers ferroviaires de Rivière-du-Loup accusent une baisse d'activité. Les ateliers de la localité n'emploient que le tiers, et même moins, de la main-d'oeuvre d'autrefois. Que deviendra cette petite ville dont la prospérité est intimement liée à l'activité des chemins de fer? Tout nous laisse supposer que mieux vaudrait, dès maintenant, orienter son économie vers le commerce puisque Rivière-du-Loup est une création du trafic. La position géographique de cette ville la destine principalement au commerce. L'activité commerciale offre de solides garanties de succès: Rivière-du-Loup est un point central qui relie Québec au reste de la péninsule gaspésienne et aux provinces maritimes; elle est aussi en communication directe avec la Côte Nord, marché qui est demeuré à peu près complètement inexploité jusqu'ici.

L'industrie forestière n'a plus l'importance de jadis dans la région du littoral. La grande entreprise Brown Corporation, à Tobin, a cessé ses opérations Dans les autres centres du littoral, cette industrie ne fait que répondre aux besoins des cultivateurs. Il faudrait s'occuper au plus tôt de protéger le domaine forestier qui reste dans cette région et même de procéder au reboisement méthodique. La forêt doit plus servir à alimenter le marché local en bois de chauffage et de construction qu'à fournir la matière première aux industries de la pâte de bois ou aux scieries.

Les transports sont bien organisés dans la zone du littoral et la population est desservie par la navigation, le chemin de fer et le camion, trois modes de transport qui se font mutuellement concurrence. Le cabotage, encore assez actif, disparaît graduellement sous la concurrence du rail et du camion.

Le tourisme demeure encore une activité intéressante à Notre-Dame-du-Portage, la Pointe de Rivière-du-Loup, Cacouna et Trois-Pistoles.

Du point de vue démographique, la région du littoral, qui n'a pas cessé d'être relativement prospère en dépit de la crise, perd chaque année l'accroissement naturel de sa population. Les principaux centres, qui paraissent les mieux pourvus en ressources de toutes sortes, sont précisément ceux-là qui s'avèrent impuissants à absorber et à retenir le surplus de leur population.

### 2) Le plateau intérieur

Cette région commence aux contreforts des Apalaches, à une dizaine de milles de l'estuaire, et s'élève graduellement par terrasses ondulées jusqu'à l'extrémité sud du comté. D'une exploitation relativement récente, cette région est loin d'avoir atteint son développement normal. La lutte naturelle entre la terre et la forêt semble vouloir s'atténuer spontanément avec la disparition croissante des ressources ligneuses. L'agriculture est assez bien lancée, mais les difficultés d'ordre géographique et agronomique entravent la rapidité de son développement: les sols sont ici moins fertiles, beaucoup plus rocheux et accidentés que dans la zone du littoral. La classification des sols, lorsqu'elle sera terminée, donnera à ce sujet tous les renseignements requis pour se rendre compte de l'opportunité de diriger rationnellement l'exploitation de la terre dans cette région.

L'agriculture progresse dans plusieurs centres, notamment St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Clément et Ste-Françoise. La région du plateau intérieur, où l'industrie laitière forme la base de l'exploitation agricole, aurait besoin d'épierrement et d'égouttement; l'amélioration des espèces animales par la sélection des troupeaux, et la bonification de la production végétale par le moyen de la fertilisation aideront le cultivateur à retirer de sa ferme des revenus plus abondants.

L'exploitation de la forêt constitue dans cette région la seule forme véritable d'activité industrielle, si on excepte les industries dérivées de l'agriculture (beurreries, moulanges, et carderies). Le nombre des scieries est considérable mais la production de la plupart des entreprises est également peu élevée

Contrairement à la région du littoral, l'agriculture doit ici s'appuyer sur l'exploitation forestière pour occuper et faire vivre le paysan. Il importe donc de protéger le domaine forestier et de favoriser le reboisement. La forêt doit demeurer une ressource perpétuelle pour satisfaire les besoins de la population.

La population du plateau intérieur doit donc se plier aux exigences d'un mode de vie qui accorde à la terre et à la forêt leur importance relative. Cette région ne saurait, à la vérité, s'accommoder exclusivement ni de l'une ni de l'autre. En conséquence, les mesures prises pour favoriser son plein épanouissement devront également considérer ces deux facteurs inséparables, dont le couple harmonieux déterminera le degré d'équilibre de la vie économique dans toute cette région.

# APPENDICE

## INDUSTRIES DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

## —1938—

### BEURRERIES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| Cité de Rivière-du-Loup | Crèmerie Champlain (J.-A. Rioux) | 2, rue Ste-Anne |
| St-Antonin | S. de F. de B. et de F. de R. verte | Rivière Verte |
| St-Antonin | M. Josaphat Beaulieu | Village |
| St-Modeste | Syn. de B. de St-Modeste | Village |
| Village de Cacouna | M. Louis Lévesque | Village |
| St-Arsène | Soc. de Beurrerie de St-Arsène | Rang IV |
| St-Epiphane | Syn. de B. de St-Epiphane | Village |
| St-Hubert | S. Coopérative de St-Hubert | Village |
| St-Hubert (Lamy Sud) | Coop. Agricole de Lamy | Lamy Sud |
| L'Ile-Verte | M. Léon Thériault | Village |
| L'Ile-Verte | M. Elisée Parent | Rang III |
| St-Eloi | S. de Patrons du IIième Rang St-Eloi | Rang II |
| St-Eloi | M. Lionel Rioux | Village |
| St-Paul-de-la-Croix | Syn. de B. de St-Paul-de-la-Croix | Village |
| St-Clément | S. de F. de B. de St-Clément | Village |
| Hocquart (St-Cyprien) | S. de B. de l'église de St-Cyprien | Village |
| Hocquart (St-Cyprien) | Beurrerie des cultivateurs | Chemin Taché |
| Ville de Trois-Pistoles | M. Louis Jean | Ville |
| Mun. de Trois-Pistoles | M. Euclide Morissette | Rang I, à l'est |
| Ste-Françoise | M. Charles Dionne | Village |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | S. de B. de St-Jean-de-Dieu (village) | Village |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | S. de B. de la GrandeRoute | Grande-Route |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | Syn. de B. de la Société | Rang de la Société |
| **COLONIE** | | |
| Ste-Rita | S. de Beurrerie de Ste-Rita | Près de l'église |

## MEUNERIES ET MOULANGES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| Cité de Rivière-du-Loup | M. Damase Paradis | 16, côte St-Jacques |
| Cité de Rivière-du-Loup | M. Télesphore Lajoie | St-Ludger |
| St-Antonin | M. Wilfrid Soucy | Vieux chemin du Lac |
| St-Modeste | M. Ulric Fournier e | Rang IV |
| St-Arsène | M. Arthur Malenfant | Rang V |
| St-Epiphane | M. Aimé Lebel | Rang II |
| St-Epiphane | M. Roméo Lemelin | Rang VI |
| St-Epiphane | M. Henri Massé | Rang I |
| St-Hubert | M. Freddy Massé | Sur rivière Senescoupé |
| L'Ile-Verte | M. Rosaire Côté | Village (rivière Verte) |
| L'Ile-Verte | M. Didyme Marquis | Rang I, à l'ouest |
| L'Ile-Verte | M. Joseph St-Laurent | Rang I, à l'est |
| St-Eloi | M. René Rioux | Village |
| St-Paul-de-la-Croix | M. C.-Eugène Boucher | Village |
| St-Clément | Mme Napoléon Beaulieu | Rang St-Isidore (VIIIième) |
| St-Clément | M. Philippe Dubé | Rang I |
| Hocquart (St-Cyprien) | M. Elie Tremblay | Sur la rivière Toupikee |
| Hocquart (St-Cyprien) | M. Napoléon Roy | Rang IV (riv. Toupikee) |
| Ville de Trois-Pistoles | M. Désiré Martel | Ville |
| Mun. de Trois-Pistoles | Malenfant & Fils | Tobin |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | M. J.-Bte Bélanger | Rang II |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | M. Arthur Bélanger | Rang de la Société |
| **COLONIE** | | |
| Ste-Rita | M. Eugène Denis | Rang VI |
| Ste-Rita | M. Oscar Belzile | Rang VII |

## CARDERIES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| Cité de Rivière-du-Loup | M. François Viel | Chemin Témiscouata |
| St-Epiphane | M. Henri Massé | Rang I |
| St-Epiphane | M. Moîse Morin | Village |
| St-Hubert | M. Camille Massé | Sur rivière Senescoupé |
| L'Ile-Verte | M. J.-Bte Dubé | Sur rivière Verte |
| St-Clément | Mme Napoléon Beaulieu | Rang St-Isidore |
| Ville de Trois-Pistoles | M. Hilaire Larrivée | Ville |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | M. Thomas Bélanger | Rang II |

## TANNERIES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| Cité de Rivière-du-Loup | M. Chs-Borromée Dubé | 10, Boul. Cartier |
| St-Arsène | M. Joseph Laforest | Route du rang IV |
| L'Ile-Verte | M. Alphonse Chouinard | Village |
| Ville de Trois-Pistoles | M. Hector Rioux | Ville |

## SCIERIES

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| Notre-Dame-du-Portage | M. Léveillé | Route no 2 (village) |
| Cité de Rivière-du-Loup | M. François Viel | Chemin Témiscouata |
| St-Antonin | M. Albert Lavoie | Route no 2 (riv. Verte) |
| | M. Napoléon Lavoie | Chemin neuf |
| | M. Virgile Desrosiers | Rang II |
| | M. Joseph Plourde | Rang VI |
| | F. Flo. Soucy Eur. | Vieux chemin du Lac |
| St-Modeste | M. J.-A. Beaulieu | Rang II |
| | M. Ulric Fournier | Rang IV |
| | S. de scierie de St-Modeste | Rang II |
| St-Arsène | M. Cléophas Malenfant | Village |
| St-Epiphane | M. Roméo Lemelin | Rang VI |
| | M. Jos. Bérubé | Rang II |
| | M. Alex. Coulombe | Village |
| | M. A. Pelletier | Village |
| St-Hubert | M. Freddy Massé | Sur rivière Senescoupé |
| | M. Jos. Ouellet | Lamy Sud |

## SCIERIES (suite)

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| L'Ile-Verte | M. J.-Bte Dubé | Village (rivière Verte) |
| St-Eloi | M. René Rioux | Village |
| St-Paul-de-la-Croix | M. C.-Eugène Boucher | Village |
| | M. Jos Caron | Rang V |
| | M. Jos Castonguay | Rang I |
| St-Clément | Mme Napoléon Beaulieu | Rang St-Isidore (VIIIième) |
| | M. Cyrice Aubut | Rang VIII |
| Hocquart (St-Cyprien) | M. Nazaire Lebel | Rang V (riv. Platte) |
| | M. Napoléon Roy | Rang IV (riv. Toupikee) |
| | M. Irénée Gendron | Rang AB Hocquart |
| | M. Lazarre Tremblay | Village |
| Ville de Trois-Pistoles | M. Jos. Renouf | Ville |
| | M. Ernest Pelletier | Ville |
| Mun. de Trois-Pistoles | Pineault Frères Enr. | Tobin |
| | Malenfant & Fils | Tobin |
| | Arthur Rioux & Frères | Rang II |
| Ste-Françoise | M. Joseph Damours | Rang V |
| | M. Donat Ouellet | Rang VII |
| | M. Xavier Devost | Rang IV |
| | M. Frank Damours | Rang V |
| | M. Pierre Rioux (fils de Félix) | Rang VIII |
| | MM. Charles Beaulieu & Louis Roy | Rang VI |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | M. Ernest Gagnon | Rang Bellevue |
| | M. Arthur Bélanger | Rang de la Société |
| | M. Moîse Tremblay | Rang C (I et II) |
| | M. Ferdinand Rioux | Rang de la Société |
| | M. Jean Rioux | Rang de la Société |
| | M. J.-Bte Bélanger | Rang II |
| | M. Victor Ouellet | Rang II |
| | M. Arthur Rioux & Frères | Rang de la rallonge |

| COLONIE | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| Ste-Rita | M. Eugène Denis | Rang VI |
| | M. Oscar Belzile | Rang VII |
| | M. Sirois | Rang I (Trou du Siffleux) |
| | M. Jos. Dubé | Rang I (Trou du Siffleux) |
| | M. Ferdinand Lepage | Rang V |
| | M. Camille Sirois | Rang IV (village) |
| | M. André Beaulieu | Rang II (route Bégon) |

## ATELIERS DE MENUISERIE

| MUNICIPALITES | EXPLOITANTS | SITUATION |
|---|---|---|
| Notre-Dame-du-Portage | M. Léveillé | Route no 2 (village) |
| Cité de Rivière-du-Loup | M. Sylvio Mailloux | 16, rue Laval |
| Cité de Rivière-du-Loup | M. Arthur Lévesque | Chemin Témiscouata |
| Cité de Rivière-du-Loup | MM. Paradis & Bérubé | rue Ste-Anne |
| Cité de Rivière-du-Loup | M. Jean-Louis St-Pierre | Chemin Fraserville |
| Cité de Rivière-du-Loup | M. Jos Collin | 112, rue Lafontaine |
| Cité de Rivière-du-Loup | M. Ernest Caron | 54, rue Hôtel de Ville |
| Mun. de Rivière-du-Loup | M. Charles Mailloux | Rang II (St-Antoine) |
| St-Hubert | MM. Jos. & Nap. Soucy | Village |
| L'Ile-Verte | M. J.-Bte Dubé | Village (riv. Verte) |
| L'Ile-Verte | M. Hector Viel | Côte du Village |
| L'Ile-Verte | M. Jos. Dubé | Côte du Village |
| L'Ile-Verte | M. Henri Michaud | Village |
| St-Eloi | M. Eugène Côté | Village |
| St-Eloi | M. Joseph Rioux | Village |
| St-Eloi | M. Jean Parent | Village |
| St-Eloi | M. Cléophas Rioux | Village |
| St-Paul-de-la-Croix | M. Georges Desmeules | Village |
| St-Paul-de-la-Croix | M. Omer Lepage | Village |
| St-Clément | M. Camille Charron | Village |
| St-Clément | M. Philippe Gauvin | Village |
| St-Clément | M. Gérard Lévesque | Rang Ste-Anne |
| Hocquart (St-Cyprien) | M. Emile Mignault | Village |
| Ville de Trois-Pistoles | M. J.-Henri Duval | Ville (face à la gare) |
| Ste-Françoise | M. Alphonse Damours | Village |
| Bégon (St-Jean-de-Dieu) | M. Eloi Beaulieu | Village |
| Colonie de Ste-Rita | M. Jos. Pelletier | Rang IV (village) |

BNQ
000 162 162